MARCHE DU TRAVAIL : UNE HISTOIRE FRANCAISE

DENIS ETTIGHOFFER

http://forum.itacumens.com/gallery/1471_01_07_08_8_12_35.jpg

Par un Mec qui n'est candidat à Rien

JANVIER 2017

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

« *Les tragédies de l'Histoire révèlent les grands hommes : mais ce sont les médiocres qui provoquent les tragédies. Rien ne s'accomplit de grand, dans l'ordre politique, et rien ne dure, sans la présence d'hommes dont le génie, le caractère, la volonté inspirent, rassemblent et dirigent les énergies d'un peuple. Tout se défait dès lors que des personnages insuffisants se succèdent au sommet de l'Etat. L'unité de dissout quand la grandeur s'effondre.*[1] »

1[2] Introduction au septième tome de « la saga des Rois maudits » de Maurice Druon, *Quand un Roi perd la France*

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Un jour j'irai vivre en Théorie,
Car en Théorie tout se passe toujours bien.
Pierre Desproges

Introduction

Depuis des années j'archive des dizaines d'hebdomadaires et de mensuels qui marquent une actualité sociale et économique que je n'ose pas dire de « crise » car, à y revenir, j'ai le sentiment que nous l'avons toujours été… en crise ! Un pays jamais apaisé, toujours sur le qui-vive, toujours au bord du gouffre et qui se refuse à aborder de front les grands défis de son temps. Ces dizaines de magazines me renvoient au malaise qui était le mien lorsque, m'intéressant à l'histoire de France au-delà des mythes, j'y découvrais un peuple mal dans sa peau, peureux et plus souvent vaincu que vainqueur des grandes batailles qui ont marqué son destin. Grace au ciel, de grands hommes, de grands administrateurs, des militaires courageux, des innovateurs audacieux, des résistants intrépides ou des visionnaires politiques ont su nous préserver du pire des désastres : disparaitre de l'Histoire.

La société française est, en cette année 2016 aux augures toujours plus sombres, en train de voir dépérir ses forces vives et désespérer le moindre, le plus humble, de ses citoyens. Depuis des années on ne compte plus les diagnostics intelligents qui alertent, préviennent, informent ou inquiètent les moins lucides. Pourtant les choses semblent ne pas vouloir bouger beaucoup. La France bercée par des langueurs coupables vis à vis de nos jeunes générations s'enfonce dans le classement des nations moyennes, très moyennes.

Pourquoi les citoyens de mon pays sont-ils soumis à une fiscalité de plus en plus anarchique, en plus forte croissance que notre PIB. Pourquoi leurs institutions (Santé, sécurité sociale, retraites) sont quasi en faillite alors qu'elles pètent d'aise au-delà du Rhin[2]. Mais surtout, la vraie question qui se pose pour moi est la suivante : pourquoi notre société s'habitue-t-elle à voir un nombre de plus en plus important de ses membres devenir des « déclassés », des « désoccupés » ? Pourquoi nos élus n'arrivent-ils à rien face au problème de la diminution des actifs ? Est-on sûr d'avoir posé correctement les problèmes d'un monde du travail dont les repères les plus solides sont mis en question ?

J'ai pensé livrer mon propre diagnostic en toute indépendance. Dans les pages qui suivent l'objet traité est celui de centaine de milliers de français laissés au bord du chemin, objets d'un traitement social humiliant, faute pour nos responsables aux affaires

2[2] En 15 ans les caisses d'assurances maladies et de retraite allemandes ont dégagé respectivement 11,8 milliards d'euros et 16 milliards d'euros d'excédents. En France les caisses maladies et les caisses de retraites ont respectivement cumulés 104,8 et 65 milliards d'euros de déficit.

d'avoir su ou voulu les remettre au travail. Ce qui va suivre est une tentative d'expliquer aussi simplement que possible les caractéristiques des erreurs multiples dont nous sommes victimes, et les diverses formes « de mensonges scientifiques et statistiques » utilisées pour nous « mettre dedans » !

J'ai posé ici les grandes questions auxquelles doit faire face une société qui voit de plus en plus de ses membres rejetés du droit au travail avant de mettre en lumière les différentes dispositions pouvant être envisagées pour, sans faire la révolution, réinventer notre économie sociale, alléger notre nation harassée de contraintes pour en faire un honnête compétiteur capable d'affronter la mondialisation de l'économie.

En cela, j'ai pour seule légitimité, mon expérience terrain comme consultant sur les sujets touchant à l'organisation du travail et des entreprises sous l'influence croissante des technologies de l'information et de la communication. Enfin, j'ai fait partie de ceux qui ont beaucoup étudié et écrit sur ces évolutions qui transforment nos sociétés et nos modèles économiques au point d'avoir pu participer à de nombreuses commissions, à de nombreux travaux parlementaires ou d'associations d'experts sur tous ces sujets qui aboutissent à cette fameuse - et parfois fumeuse – économie numérique, ses opportunités et ses dangers.

Mais, plus grave, comment voulez-vous faire bouger les choses lorsque dans les réunions de travail, sur une quarantaine d'intervenants, plus des trois quarts sont des représentants de l'Etat dépendant étroitement des services publics ? Tout ce beau monde vient porter des jugements définitifs sur le marché de l'emploi, du travail, les protections sociales ou les conditions pour exiger plus encore de ceux qui tentent de faire tourner des entreprises en France. Il ne faut pas chercher bien loin pour trouver les responsables des millions de chômeurs français, des « déclassés » de notre société.

Je retrouve dans la situation actuelle la transition difficile vécue par notre société quittant l'époque industrielle triomphante pour celle du tertiaire, mal anticipée et mal comprise par des grands commis de l'Etat, bien plus à l'aise dans l'industrie. Les élus et les grands cadres de la fonction publique me semblent tout aussi désorientés que leur ainés cette fois par l'irruption de l'économie du quaternaire, celle des batailles de l'intelligence et des savoirs.

Un mec candidat à rien

Ce texte est libre de droit et seulement soumis au respect du copyleft. Vous pouvez y insérer notes et commentaires mêmes très critiques mais sans jamais caviarder le texte de l'auteur, ni en déformer les propos.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Copyleft

Ce n'est pas l'employeur qui paie les salaires
Mais le client. Lorsqu'il y en a un !
Henry Ford

Un pays en état de catastrophe économique majeure

Nous parlions de financement des retraites dans une des salles de travail de l'Assemblée Nationale. La France venait de se voir rétrograder à la 18e place des nations les plus compétitives par le Forum Economique Mondial.

Le front illuminé, ce « Castor malin » (il avait une tête à avoir fait ses classes d'éclaireur dans les bois) nous signalait « qu'il suffisait plus de croissance » pour que plus de gens travaillent, et que le problème du financement des retraites, du chômage et de la dette sociale soit réglé[3]. C'est ce que nous exposera un oracle dument éclairé, cadre d'un cabinet de prospective économique, que j'aurai la charité de ne pas nommer.

Castor malin, n'a pas dit comment il allait relancer la croissance pour remettre au travail plus de 5 millions de personnes. Je ne sais pas comment j'aurais réagi s'il nous avait affirmé qu'il suffisait d'augmenter les effectifs de la fonction publique.

Premier hic… c'est foutu ! Nous verrons cela plus loin, il n'y aura pas de nouvelle croissance significative. Les augures ne nous sont pas favorables. De toute façon nous avons tellement de dettes que nous allons avoir du mal à investir. Fini, finito, blindée l'affaire[4]. Enfin la concurrence sur les prix est tellement forte que la déflation nous guette car personne, aucune entreprise ne peut s'aviser d'augmenter ses prix sans risquer de couler dans l'année qui suit.

Bon, si la création et la circulation des richesses s'atténue, se bloque, ralentit, l'espérance de voir la croissance contribuer à payer les dettes va se transformer en « thrombose » et nombre de pans d'activités vont mordre la poussière avec les conséquences que l'on peut imaginer pour l'emploi, une fois de plus.

Les indicateurs sociaux comme les indicateurs économiques ne sont pas au beau fixe. Les signes dits « de reprise » ne sont que des frémissements de l'épaisseur d'un trait statistique. Les évènements récents (la baisse du prix du pétrole, des matières premières, l'impact de la diminution de la valeur de l'Euro à l'export, la politique du crédit facile par la BCE) expliquent la légère amélioration de l'économie française qui

3 En matière de références économiques il m'a semblé qu'il ne connaissait que le chapitre sur le keynésianisme .
4 https://www.contrepoints.org/2016/02/08/237902-qui-va-payer-pour-la-faillite-de-letat

reste très provisoire et ne promet en rien des améliorations durables de notre compétitivité. D'ailleurs, nos concurrents en profitent aussi ; l'aurions-nous oublié ?

Résumons (avec l'aide de l'Insee) : En 2014, la croissance de l'économie française est restée faible : le produit intérieur brut en euros constants a progressé de 0,2 %, après + 0,7 % en 2013. La consommation des ménages a accéléré légèrement grâce à l'augmentation du revenu disponible brut des ménages *due au dynamisme des prestations sociales* ainsi qu'au ralentissement des impôts. Le taux d'épargne des ménages se redresse, mais le taux de marge des entreprises (hors secteur financier) atteint un point bas. Donc, le recul de l'investissement s'accentue et les importations progressent à un rythme plus soutenu que les exportations, de sorte que les échanges extérieurs contribuent négativement à la croissance.

L'emploi salarié fléchit tout doucement pendant que l'Assemblée Nationale se penche sur notre crise identitaire, la déchéance de nationalité, la laïcité, parle de religions, du mariage pour tous, de la PMA, de la gestation pour autrui. Titanic coule et durant ce temps-là nous parlons du sexe des anges pour occuper les médias et l'esprit des français qui ont pourtant bien d'autres soucis.

La dette, elle, continue de grimper : de 64,2% fin 2008, à 95% du PIB, fin 2014. Au troisième trimestre 2012 : 1 689,8 milliards d'euros. Au 1er trimestre 2015 : 2089,4 (Insee). Début 2016, la dette publique s'élève à 2 096,9 milliards d'euros, avec une progression de 56,6 milliards sur l'année 2015 pour atteindre 95,7% du PIB. Par voie de conséquence on ne pouvait éviter une forte hausse des prélèvements qui sont passés de 34% à 44,9% du PIB en 2014. Une hausse plus rapide que l'inflation, comme pour la progression des prélèvements qui augmentent eux de 2,1%.

Pour l'instant on ne fait que tomber. Nous empruntons sans cesse davantage à des étrangers. Nous manquons d'argent pour payer nos fonctionnaires. La dette française atteindra bientôt les 100 % du PIB[5] ! Tout va bien. C'est à l'arrivée que l'on saura … Restons cool.

Pour nous consoler nous entendons des économistes qui ne manquent pas de culot, nous dire : - « La situation est stable, les indicateurs sont dans la moyenne » en se gardant bien de préciser qu'un « indicateur stable » dans un ensemble qui croit, cela signifie en clair que nous reculons. Chaque trimestre nous rétrogradons à l'arrière du peloton des « pays avancés » … d'ailleurs, combien d'années avant de ne plus pouvoir utiliser ce terme !?

Si nous continuons nos « c… », nous allons connaitre (je me demande d'ailleurs si ce n'est déjà pas trop tard) la récession que connait le Japon depuis les années 1990 : une dette publique ayant atteint un sommet, l'obligation de la réduire qui entraîne une récession majeure de l'activité économique de tout le pays. Déjà se profile le fléchissement de notre démographie, autre signal inquiétant. Déflation, faillites, taux de chômage élevé, consommation atone…

Même si vous êtes nul en maths, faite l'effort d'imaginer que dans un chaudron infernal mijote doucement :

5 http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40

- Le cumul de la dette française officielle – jamais vraiment réduite - qui vient de dépasser les 2000 milliards d'euros. Cela nous fait 13 500, 000 000 000 francs nouveaux[6].
- La masse salariale des fonctionnaires – intouchable - jusqu'à 280 milliards d'euros/an ! *C'est à dire 150 milliards d'euros de plus qu'en Allemagne*. Somme qui ne comprend pas les 1.600 milliards d'euros d'engagements à venir pour les retraites des fonctionnaires.
- Le déficit de la caisse du chômage - qui ne cesse de croître, un petit 35 milliards cette année 2016
- Le déficit cumulé de la caisse maladie qui se monte à 142,8 milliards. (Hors de la CADES)
- Les engagements mobilisés pour les retraites par des caisses qui voient leurs réserves diminuer de façon préoccupante – sans qu'aient été régularisées les nombreuses inégalités des régimes.
- Les dettes abyssales de certaines sociétés d'Etat.

Nous voilà devant une bombe qui n'attend que son détonateur : Il est devant nous, une simple augmentation des taux d'intérêt et une diminution de la valeur des propriétés de l'Etat. La menace d'un prochain crack monétaire ne semble pas interpeller outre mesure.

En France, l'Etat monarchique multiplie les promesses de réduction de ses déficits comme un ivrogne promet de réduire sa consommation d'alcool. Le blablabla perpétuel de Bercy et le peu de résultats obtenus, compte tenu de ses reculades incessantes face aux indispensables réformes structurelles, montrent bien le peu d'estime que ce beau monde a de la situation de la France et de l'intelligence des français. L'important est de garder la forteresse … et ses places !

En attendant, priez avec moi pour que les Castors, qui tirent à gauche, cessent de parler de politique de la demande. Depuis qu'on leur a parlé d'économie circulaire (ce qu'elle a toujours été), ils ont du mal à savoir où est le bon bout d'une politique économique. Car toute politique de la demande a pour conséquence de faire croître les importations et donc le déficit du commerce extérieur qui n'en demande pas tant !

Et si les Castors qui tirent à gauche, changent d'avis et parlent de politique de l'offre, tremblez encore plus. Ils n'ont pas compris, comme cet aimable énarque, que plus on fabrique de produits à marge négative, plus on accentue le déficit d'exploitation. Le pauvre ça lui a cassé le moral, lui qui s'était donné un mal de chien pour augmenter son chiffre d'affaires en vendant des produits moins chers qu'ils ne coûtaient à sa boite. *Il n'avait pas compris que son effort devait d'abord porter sur la productivité de son organisation.* Ne ricanez pas, il n'est pas une exception, c'est exactement ce qui a été fait par les gouvernements de droite comme de gauche ces dernières années en se refusant à réduire leur train de vie.

Alors, on ment ! On ment sur la réalité de la situation. On trompe en se trompant soi-même pour faire croire que les choses iront mieux… bientôt[7]. Marc Touati, économiste

6 Lorsque je dis « officielle » je parle de la dette d'Etat annoncée, mais on peut y rajouter celles des entreprises para-publiques qui vont mal, de la Caisse de Maladie, des collectivités et des divers organismes para-étatique planqués derrière des barrières juridiques pour échapper au contrôle de la Commission. Au total… un vrai cauchemar lorsque les taux vont remonter.

7 http://www.lasyntheseonline.fr/idees/finances_publiques/inflation_chomage_delinquance_etc_des_chiffres_sous_haute_influence,31,5090.html

connu pour ses fréquentes apparitions à la télévision, s'est livré à un petit exercice très éclairant sur l'évolution de l'économie française. Durant cette dernière décennie, les fonctionnaires de Bercy de droite comme de gauche, n'ont cessé de prévoir une hypothèse de croissance de 2,5% alors qu'en réalité elle était au mieux comprise entre 1,5% et 1,8%. Une projection trompeuse justifiant sur le papier une amélioration de notre budget qui, en réalité, n'a jamais cessé de se dégrader.

Tout aussi grave, c'est lorsque ces emprunts, cette dette, tout comme les postes budgétaires de l'Etat, font l'objet de manipulations permanentes pour cacher la réalité de la situation financière réelle. Les arbitrages budgétaires de ces dernières années ont consisté à faire croire que la situation s'arrangeait. En réalité, plutôt que d'engager un plan d'économies comme cela a été le cas chez nos voisins, l'équipe de Castors aux manettes a multiplié les taxes et les impôts pour faire « bouffer » les mammouths et leurs petits (les sociétés d'Etat qui ne sont pas très florissantes). Résultat, cet argent a manqué aux organisations, aux entreprises, aux familles qui auraient pu en faire un meilleur usage, elles qui l'ont gagné par leur travail et non parce qu'elles étaient au pouvoir.

Cette situation nous la devons au fait que les élites planquent leur déficit sous le tapis pour sauver les apparences et leurs situations en attendant de passer la patate chaude à leurs successeurs. Les seuls pour qui rien ne change, ce sont les contribuables. Ils vont passer à la caisse de la même façon qu'ils ont financé les errements des grandes banques, le déficit chronique de l'Urssaf et des comptes sociaux en général.

Aujourd'hui, les mécanismes structurels cause de l'endettement de la France sont toujours là. Frais fixes de l'Etat trop importants avec 58% de la dépense publique contre 45% à la fin des années 80 (12 points de PIB de plus qu'un de nos compétiteurs comme le Royaume-Uni). Présence de trop de couches d'organisation, de trop nombreux personnels dans les services publics et une politique des revenus privilégiant la rente sur le travail au risque de tuer tout esprit d'entreprise.

Les jeunes générations de moins de trente ans n'ont jamais entendu de discours volontaristes, souligne l'économiste Saint Etienne. Ils n'attendent donc rien du futur alors que notre classe politique s'est prise au jeu maléfique de considérer le passé toujours plus important que de préparer le monde dans lequel vont vivre leurs enfants. Pour préserver l'illusion, ne reste plus qu'à vendre les bijoux de famille, brader le patrimoine et envoyer nos vieux dans des paradis pour troisième âge et nos enfants dans des pays qui acceptent les migrants. Que les français soient un jour les Irlandais de l'histoire du 21eme siècle ne semble pas beaucoup émouvoir nos corporations tétanisées sur leurs avantages acquis. Le « toujours plus » à la vie dure.

****

Dirigeant d'un fond installé à l'étranger et observateur critique du soviet de France Charles Gave ne manque pas d'avoir la dent dure lorsqu'il souligne un des plus graves problèmes de notre société. Pour lui « *Tout est fait, quel qu'en soit le prix et les dégâts sur nos économies et notre compétitivité, pour « pérenniser » les activités de l'Etat fussent-elles totalement obsolètes ou contre-productives, et pire encore, lorsqu'elles sont carrément concurrentes aux activités du secteur privé sans être soumises aux mêmes charges et règles de fonctionnement.* »

Pour lui, les organisations « étatiques » ne peuvent tomber en faillite contrairement au secteur privé même – et surtout - si leur fonctionnement permet de préserver des protections contre l'incompétence et parfois la paresse. « *Le libéralisme fonctionne parce qu'il permet la disparition de ceux qui gaspillent le capital et le travail (c'est-à-dire qui perdent de l'argent), ce qui veut dire que sans la disparition des modèles économiques obsolètes, il ne peut y avoir de croissance économique. Elle permet en effet au capital et au travail « bloqués » de se régénérer en se réinventant.*[8] » Jean Peyrelevade, que l'on peut difficilement taxer d'être révolutionnaire, l'écrit dans son livre « Journal d'un Sauvetage », « *Toutes les entreprises publiques devraient être privatisées…* » Bref, on ne peut pas, sinon circonstances spéciales, se débarrasser des nanars qui sont sous la tutelle de l'Etat et l'idéologie de ses apparatchiks.

Une grande majorité de français sait déjà que nous sommes un des pays les plus « fonctionnarisé » d'Europe. Depuis des décennies, des corporations, des institutions, des professions, des organisations et des sociétés entières se sont arrangées pour se mettre à l'abri dans le giron des avantages directement ou indirectement attribués à la fonction publique. A l'intérieur de ce grand tout on a réussi le tour de force de multiplier les « différences statutaires et les avantages spécifiques » au point de rendre quasi impossible toute fluidité et migration entre les affectations, entre métiers, services ou organisations de l'Etat ou des collectivités locales. Une rigidité qui s'ajoute à celle plus globale du statut de fonctionnaire.

Evoquer le sujet c'est immédiatement être suspecté, accusé, agressé même, de vouloir mettre des milliers de gens au chômage, de vouloir détruire les fondements de notre organisation sociale : ennemi du peuple quoi ! Belle antienne destinée à faire craindre d'aborder un problème qui plombe notre économie et notre efficacité globale pour nous faire taire. Pourtant beaucoup de français, y compris des fonctionnaires, résistent à ce reflexe émotionnel pour consentir à une réflexion positive d'eux-mêmes et de leurs organisations. Je reste convaincu – pour l'avoir vécu sur le terrain - qu'il y a de magnifiques avancées à faire avec leurs concours.

Derrière le statut bien commode de la fonction publique se cache aussi les scandales dus à une mauvaise utilisation des ressources humaines. L'Etat, ce n'est plus un secret, est un très mauvais patron. L'utilisation abusive des intérimaires et du temps partiel est connue depuis des années sans que cela y change grand-chose. L'Etat, en tant qu'employeur, s'accorde beaucoup plus de flexibilité qu'il ne le tolère pour les entreprises. Gérer les ressources humaines d'un tel ensemble, d'un tel mammouth, est une mission quasi impossible laissant les agents à la fois à l'abri de toutes sanctions mais aussi en difficulté pour mener leurs missions convenablement. C'est ainsi que l'OCDE peut se permettre de nous faire la leçon dans son dernier rapport en soulignant « *qu'il convient de mieux motiver les agents, qui comptent parmi ceux qui travaillent le moins d'heures comparé à leurs homologues dans l'OCDE* ».

C'est vrai que l'investissement au travail de nos fonctionnaires n'est globalement pas flatteur. Un article récent de la Gazette des communes rappelle que, dans les comparaisons internationales, la fonction publique française affiche une durée annuelle de travail moyenne parmi les plus basses des pays de l'OCDE. Alors que le nombre annuel moyen d'heures de travail des fonctionnaires des administrations centrales de 21 pays européens était de 1697 heures, *il n'était que de 1 573 heures en France en 2010.* La Direction générale des collectivités locales dénombre sur l'ensemble des agents locaux

8 Charles Gave, L'Etat est mort vive l'Etat »

23,8 jours d'absence par an et par agent pour les titulaires et… 9,9 jours pour les contractuels. De son côté la Cour des comptes relève que les agents des collectivités sont à moins de 35 heures par semaine et n'atteignent pas les 1.607 heures annuelles mais, en moyenne, 1.567 heures. Comment dire encore que le statut serait le gage de meilleurs services publics ? Et de souligner : « *Les agents qui travaillent dans le secteur public bénéficient de 43 jours de congés par an en moyenne, contre 31 pour le secteur privé.* (On a relevé 55 jours pour les agents de la mairie de Paris) Oui, ils travaillent moins mais pas forcément plus heureux[9].

La France compterait 5,6 millions d'agents de la fonction publique. Bien évidemment, personne n'est d'accord sur ce décompte. Selon une autre source, la fonction publique compterait – seulement - 4,8 millions de fonctionnaires ! Il y en a 2,4 millions pour la fonction publique d'Etat, 1,5 million pour la fonction publique territoriale et plus de 900.000 pour la fonction publique hospitalière. Mais ce n'est pas tout : 2 millions sont assimilés fonctionnaires. On en trouve plus de 900.000 dans les entreprises et les établissements publics, 144.000 dans l'enseignement privé sous contrat, 220.000 dans les chambres consulaires, 400.000 dans les associations subventionnées, 330.000 dans les emplois aidés. Une catastrophe qui empêche tout investissement d'avenir.

Espagne	-12,6%
Pays-Bas	-7,5%
Royaume Uni	-6,2%
Italie	-4,3%
Allemagne	-2,2%
France	+ 2,3%

Tableau sur l'évolution de la dépense publique réelle entre 2010 et 2014 par la Cour des Comptes.

Les défenseurs du statut ne manquent pas de souligner que l'on ne compte pas la même chose selon les pays. C'est vrai. Mais cela ne justifie pas que l'on confonde mission de service public et statut public. Ce n'est pas parce qu'un jardinier, un informaticien ou une infirmière sont titulaires de la fonction publique qu'ils sont plus impliqués dans leur mission que leur homologue du privé. Qui pourrait dire aujourd'hui qu'un professeur d'une école privée est moins bon qu'un professeur sous statut ? Les syndicats veulent conserver le statut public parce qu'ils en ont fait leur raison d'être, leur bastion idéologique, mais qu'en pensent les Français ? *Sur ce sujet, pour réformer, il faudra, au-delà des idéologies, un référendum avec une question directe aux citoyens de ce pays.*

Si l'on veut ramener la France dans le groupe de la moyenne européenne, il nous faut trouver le moyen de ramener la dépense publique et le taux de prélèvements de 56,8% du PIB à la moyenne Européenne qui est de 48%. Une bagatelle ! De toute façon, le salaire mensuel de base continue d'augmenter en dépit de la bérézina de nos finances publiques. Alors pour défendre encore une fois le statu quo, on trouve des tenants de la thèse selon laquelle plus d'administration publique contribue au redressement économique (sic !).

Ce monstre bureaucratique dévore une part croissante des capacités budgétaires de la France. Sans imaginer un grand soir qui nous débarrasserait des dépenses idiotes qui

9 Temps de travail dans la fonction publique
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000313.pdf

surchargent notre compétitivité, il est tout à fait possible de faire – sans drame - des économies sur les « Mammouths » qui pénalisent l'économie française. Un peu partout dans le monde on tente d'adapter les organisations de l'Etat afin de limiter les dépenses de son fonctionnement. Le Canada afin d'alléger son budget a réduit de 16% sa fonction publique entre 1993 et 1998. La Finlande de 15% entre 2010 et 2015. Pas la France.

On ne compte plus les responsables élus ou ministres qui ont empêché contre toute logique, contre toute rigueur budgétaire, de diminuer la sphère étatique. Je ne crois pas que ce soit être « anti-fonctionnaires » que de souhaiter voir diminuer leur nombre et leur poids dans nos finances publiques. Un poids financé par une confiscation croissante de la valeur créé par le secteur privé.

****

Dans la cocote minute des comptes d'exploitation des entreprises se trouve le secret de notre modèle de partage de la Valeur ajoutée (de la marge brute) et des limites « aux prélèvements » et aux arbitrages de nos Castors keynésiens qui, sur ce sujet, perdent totalement le sens de la mesure qu'ils prônent par ailleurs.

Expliquons-nous. Dans la chaine de la valeur « économique », nous avons quatre acteurs clés : le patron qui incarne les actionnaires et le capital, le banquier et ses prêts indispensables pour investir durablement, l'Etat en embuscade et enfin le salarié, dernier maillon de la chaîne. Quel que soit l'acteur en cause, le plus gourmand, le sera toujours au détriment des autres et s'il l'est trop, il sera son propre fossoyeur[10]. Tout le problème dans sa simplicité se résoudrait dans un équilibre idéal entre les acteurs en question. D'ailleurs, cette hypothèse d'une « égalité de traitement dans le partage de la valeur » avait été évoquée sous la présidence Sarkozy.

Je suis certain que parmi mes lecteurs, il y a des actionnaires minoritaires qui ont vu des dirigeants majoritaires mener grand train sur les fonds de l'entreprise et vu la marge d'exploitation réduite par l'importance des notes de frais, sans rien pouvoir y faire. On a vu aussi des entreprises où la part des salaires et charges était si élevée qu'elle empêchait tout investissement, comme chez Air France dans les années 80/90[11]. Enfin, bien sûr, il y a le cas des dettes dont les intérêts mangent l'essentiel de la marge. Et puis, il y a les prélèvements par l'Etat actionnaire. Parmi les pirouettes de Bercy afin de faire face à ses dettes nous trouvons la demande de dividendes auprès des sociétés où l'Etat est actionnaire. Jusque-là rien d'anormal. Mais cela le devient lorsque l'Etat impose à ses entreprises de lui verser des dividendes supérieurs à leurs bénéfices, à l'exemple d'Orange, d'EDF ou de GDF Suez, condamnés à emprunter pour verser des dividendes à son actionnaire principal, qui a du mal à faire ses fins de mois.

Partage de la valeur ajoutée entre les acteurs sociaux

Partage de la valeur ajoutée à prix courants en %	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Salaires et traitements bruts	42.4	42.7	42.6	42.0
Cotisations sociales à la charge des	15.4	15.6	15.7	16.0

10 D'où l'analogie avec l'histoire de Castor et Pollux Un différent ayant éclaté entre Castor et Pollux et Idas et Lyncée, Pollux tua Lyncée et Idas tua Castor. Issue d'une même branche, convoitant le bien des autres, Pollux en tuant l'un créait les conditions de sa propre mort. Pour moi, les castors qui nous gouvernent nous tuent en mourant avec nous.

11 Voir Le Travail au XXIe siècle, chapitre sur « la distribution de la valeur ajoutée »

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

employeurs				
Rémunération des salariés + charges	**57.8**	**58.3**	**58.3**	**58.9**
Impôts sur la production	4.7	4.9	5.1	5.2
Subventions d'exploitation	-1.5	-1.5	-1.5	-2.0
Excédent brut d'exploitation	**32.5**	**31.9**	**31.7**	**31.6**
Revenu mixte bruit	6.5	6.4	6.4	6.3
Valeur Ajoutée brute	1 849,5	1 873,5	1 899,3	1 910,2

Insee Comptes Nationaux base 2010

Dans le tableau ci-dessus, on constatera que la masse salariale a diminué (de 42.4 à 42%.) entre 2011 et 2014 alors que la rémunération totale est supposée avoir augmenté de 57.8 à 58.9%. *Une différence qui s'explique par l'augmentation des charges. En d'autres termes, l'Etat français continue à prélever une part croissante de la valeur ajoutée créée par les salariés et les entreprises*[12].

Par exemple, vous lirez sous la plume de certains que la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs économiques s'est faite au détriment des salariés. Encore un coup de ces salauds de patron, pensez-vous. Mais non, en réalité cette répartition inégalitaire n'a pas profité aux patrons ni aux actionnaires, elle a été le fait des prélèvements croissants des collectivités locales, de l'Etat et des organismes sociaux pour se financer. Une ponction qui va leur permettre de continuer à embaucher, d'augmenter le montant des prestations sociales servies à une France paupérisée, soumise au clientélisme, alors que les salaires font partout du sur-place.

****

Si pour quelques dixièmes de point de baisse du chômage on se réjouit, le silence se fait lorsqu'il s'agit de parler de la mortalité inquiétante des entreprises qui a plus que doublé ces deux dernières années.

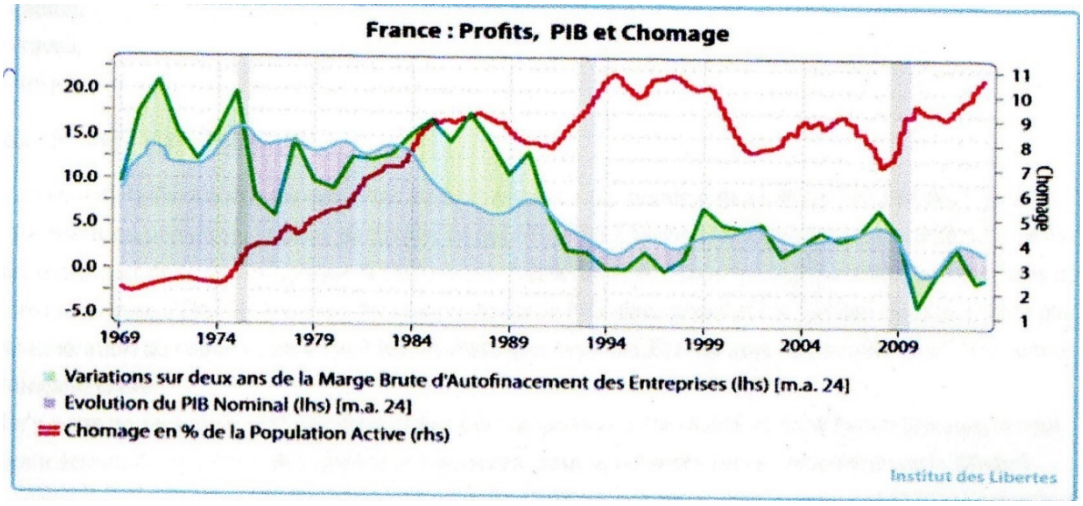

A partir de l'image ci-dessus notre lecteur peut facilement faire la relation entre la diminution des marges des entreprises et celle du PIB avec pour conséquence une augmentation du chômage.

12 http://institutdeslibertes.org/wp-content/uploads/2015/09/ce-que-letat-vous-laisse-copie.jpg

En mai 2015, Patrick Artus soulignera le rôle et l'importance de la fiscalité sur le taux d'emploi et le taux de chômage. A partir d'une analyse de la situation de 20 pays de l'OCDE, il montre que *"seuls deux impôts semblent avoir un effet négatif significatif sur la situation du marché du travail : les charges sociales des employeurs et le taux marginal d'impôt sur le revenu"*[13].

Le PIB c'est la richesse dégagée par l'économie française. Il diminue si les entreprises ne dégagent pas suffisamment de revenus permettant la reprise de l'embauche. La fiscalité sur les entreprises affecte tous les revenus dans l'économie : salaires, bénéfices, dividendes, investissements. Selon des chiffrages américains, une augmentation de 1 % de l'impôt sur les sociétés entraîne une baisse de 3 % de la production après deux ans. *Pour le Fonds monétaire international, une augmentation fiscale de 1 % réduit le PIB de 1,3 % au bout de deux ans.*

La moyenne européenne de prélèvement des Etats sur le PIB est de 40,6 %. *Il nous faudrait donc réduire de plus de 20 points – ou de 35 % – cette charge fiscale pour retrouver un niveau compétitif*[14]. L'effort serait considérable si nous voulions rejoindre les meilleurs pays : le Royaume-Uni (32 % de charge fiscale), le Danemark (24,5 %), l'Irlande (25,9 %) ou encore le Canada (21,1 %).

Qui a gagné selon vous ? Les entreprises ont perdu des capacités d''investissement en même temps qu'elles devaient augmenter leurs prix de vente. Donc elles se devaient de faire des gains de productivité : au prix de combien de chômeurs supplémentaires ? Plus que jamais, chacun doit remettre en question ses certitudes, à défaut c'est l'ensemble du monde du travail qui va se ruiner du fait de décennies d'acquis sociaux. Des acquis qu'il convient de revoir, de rénover en ces temps qui transforment notre pays en une nation moyenne en perdition. Peut-être nos élus pourraient-ils se donner la peine de choisir le modèle de notre avenir sur cette question simple : A coût du travail équivalent, quel est le modèle de société que vous choisiriez ?

Coût du travail et partage de la valeur : A coût travail équivalent, quel est le modèle que vous choisiriez ?

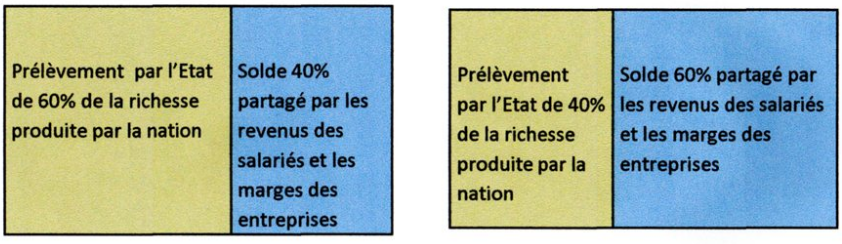

Quel sera celui de ces deux modèles qui pourra le mieux rémunérer ses salariés et embaucher?

Dans *l'Indice international de compétitivité fiscale* élaboré par la *Tax Foundation*, la France se classe ainsi au dernier rang des pays de l'OCDE. La double imposition des revenus (une fois au sein de l'entreprise et une autre fois sous forme de dividendes) peut

13 *Flash Economie* N° 403
14 Voir illustration page 16

facilement s'élever à 60 % des plus-values brutes des parts détenues par un investisseur dans une entreprise, soit le taux le plus élevé de tous les pays de l'OCDE.

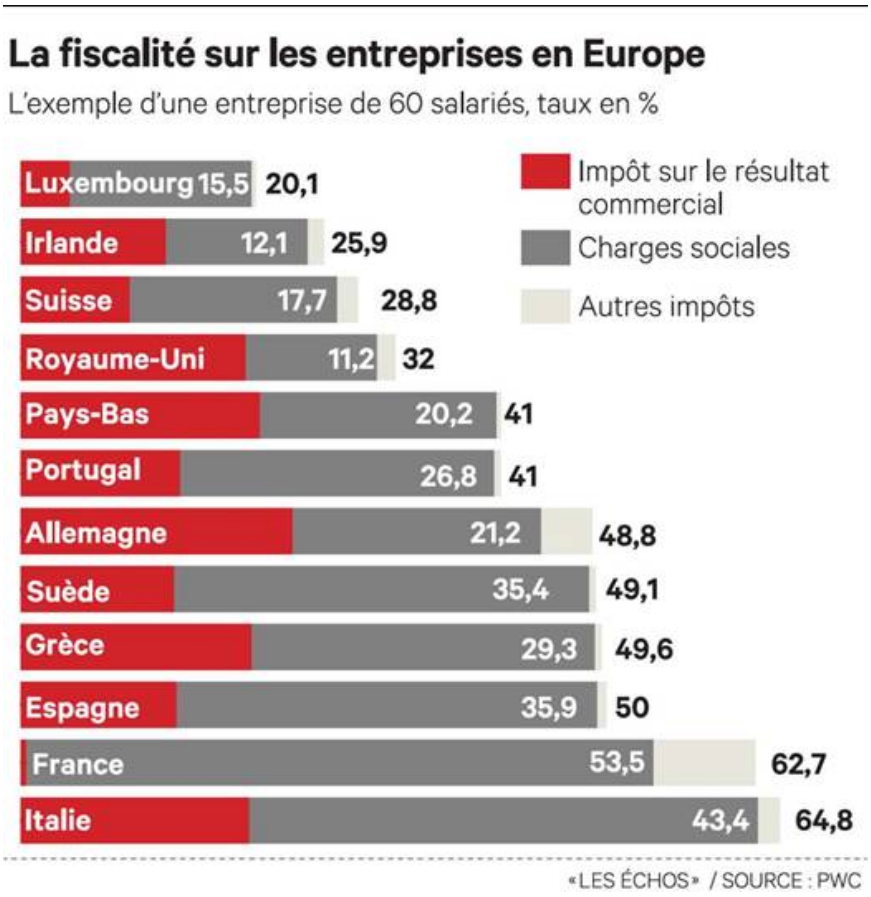

Dans le tableau ci-dessus, il est facile de constater qu'en France, contrairement à d'autres pays, les prélèvements (charges de l'entreprise et des salaires) sont effectués essentiellement sur la production et non sur le résultat, accentuant la fragilité de notre modèle économique[15].

Cette charge fiscale représente 62,7 % de son bénéfice net avant impôts. Ce qui place la France en queue de peloton des pays développés. Tous cela se répercute sur les coûts d'exploitation et diminue la compétitivité des produits fabriqués en France mais aussi ceux de nos services qui passent d'un solde positif de 17,2 milliards en 2008 à 11,6 milliards en 2010. Comment s'étonner ensuite si une part croissante des industries exportatrices quitte la France afin de bénéficier des meilleures conditions pour la formation de leur prix de revient, afin de mieux se battre sur les marchés internationaux[16].

Je m'interroge toujours de savoir si ce tableau est vraisemblable. On y découvre que malgré l'importance de l'impôt sur les résultats de l'entreprise française, les charges sociales représentent un surcout unique en Europe. L'Italie si elle présente un taux global plus important, cela est dû aux impôts sur résultats. Le taux des charges sociales reste en deçà de la performance française avec 43,4%. Comme les charges sociales sont affectées sur le prix de revient, il n'est pas

15 Voir aussi plus loin « taxes alimentant l'économie sociale » »
16 Lire cet article de Xavier Fontanet « Petits cochons et sphère publique » du 8 septembre dans *les Echos* » Tout est dit !

bien difficile d'en déduire qu'elles pénalisent l'économie de l'entreprise. La mule est tellement chargée dès le départ qu'elle va avoir du mal à survivre à la pression mondiale sur les prix.

****

Certains économistes persistent à préférer les prélèvements sur les salaires, sur la valeur ajoutée (les marges), craignant que plus de TVA nuise à la consommation, notamment des plus pauvres, oubliant en cela qu'il est possible de diminuer la TVA sur les produits de première nécessité. Enfin, je rappelle que c'est le choix qu'a fait l'Allemagne. Cela n'a pas l'air de lui avoir mal réussi. Notre modèle est devenu un véritable handicap. Il est toxique pour notre société. Il est pourtant défendu par des économistes et des Castors au gouvernement qui pensent que « tant qu'ils n'ont pas les pieds mouillés », il n'y a pas de danger.

En France, le gouvernement arbitre sans cesse sur les conditions du partage des richesses en se servant au mieux de ses intérêts politiques plutôt que de ceux des travailleurs. Donc, la question qui intéresse les Castors aux dents longues c'est de savoir jusqu'où peut-on prélever sur les marges des entreprises sans les mettre en faillite ?

Si les représentants du secteur privé et des entreprises ne se privent pas de se plaindre de la pression fiscale, cela ne perturbe pas outre mesure les Castors en chapkas. La majorité d'entre eux trouve dans les thèses keynésiennes les arguments de leurs interférences constantes dans la sphère privée et de leur tentation d'agir sur les marchés y compris sur celui du travail bien sûr.

Selon la Bible dont ils sont le clergé, les Castors se doivent d'agir sur les prix des services et des biens afin d'arbitrer la demande des marchés qui a la fâcheuse habitude d'influencer la production et l'emploi[17] en recherchant l'arbitrage, l'équilibre, la stabilisation la plus habile entre l'offre et la demande. Mission impossible, car la France est dans le cœur d'une mondialisation qui se dérobe au volontarisme de Castors pas forcément mal intentionnés. Les leviers de stabilisation leur échappent tour à tour avec l'Euro, la fin des effets frontières, la fin aussi de l'inflation. Ne leur reste plus que le marché du travail comme terrain d'influence. Un « marché » qu'ils ont cassé à coups de normes, de précautions, de lois et de prélèvements qui sont à l'origine d'un manque de flexibilité et d'un juridisme « bien de chez nous », peuple d'emmerdeurs emmerdés.

Paradoxalement le processus cumulatif de la perte de compétitivité des entreprises françaises et le chômage structurel qu'il induit a conduit, à rebours de toute logique, le gouvernement à accroitre davantage la demande de contribution d'un tissu productif à bout de souffle. La France s'enfonce dans une politique centrée prioritairement sur la protection sociale par des manipulations permanentes des transferts sociaux. *La France a progressivement mis le travail à la périphérie de sa vie sociale au bénéfice d'une* politique *de redistribution*, devenue un sinistre prétexte pour justifier endettement et refus d'envisager des mutations dérangeantes. Dans les années à venir le déni, l'aveuglement des dirigeants français face aux dégâts dont ils sont responsables, feront sans doute un chapitre entier de notre histoire sociale déjà mouvementée[18].

Donc, à la question est bien de savoir jusqu'où on peut aller dans les prélèvements, la réponse sera digne de celle de l'artilleur répondant à son supérieur qui l'interrogeait sur

17 On en voit les effets permanents sur la politique du logement en France

18 *Voir l'analyse remarquable d'Alain Fabre qui vient au secours de mon argumentation ICI*

le temps nécessaire pour laisser refroidir son canon : « *Un certain temps, Monsieur* ». Le rapport du Conseil Economique et Social sur les prélèvements obligatoires en 2005, fait une réponse analogue. A la question « Jusqu'où pouvons-nous piquer dans la caisse des entreprises pour donner cet argent à des représentants de l'Etat plus capables ? », il vous répondra « il s'avère très difficile de fixer les limites à la pression fiscale et sociale »[19]. Bref, une certaine quantité. Comme dit l'ancien : « Tant que le cochon payant gueule, c'est qu'il n'est pas mort ».

****

Chaque fois que me vient à l'esprit le sentiment de faire du sur-place, je le relie à l'interventionnisme de l'Etat devenu insupportable, attentatoire à la responsabilité personnelle, à l'indépendance de la pensée. Dans tous les domaines, les pouvoirs publics entendent nous « guider » et encadrer nos vies avec le soutien de quelques complices qui s'arrangent bien de leur propre situation à défaut d'arranger celle de leurs compatriotes.

Les français sont coincés entre deux malédictions. La première nous vient de l'idéologie de Castors gouvernants et de certains médias. Ces derniers ont une conception simpliste du monde en général et du monde du travail en particulier. Ils fonctionnent sur la base de convictions chevillées au corps : « *Hou ! hou ! Nous tournons au pays libéral* », plutôt que sur une connaissance et une analyse du réel qui est à leur portée puisque nous sommes, tous les jours, abreuvés de chiffres et de statistiques plus ou moins crédibles.

La seconde malédiction nous vient de certains économistes, véritables porte-parole des pouvoirs publics qui tentent - non sans succès – de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Ces économistes, trop souvent complaisants envers un Etat de plus en plus interventionniste, justifieront la part croissante des ponctions sur le PIB au détriment des acteurs économiques privés, au motif de l'égalité citoyenne. On manque de s'étouffer de rire – jaune – d'entendre cela dans un des pays de l'OCDE des plus inégalitaire[20]. Ensuite, ils essaieront de nous faire avaler l'idée que les dépenses de l'Etat sont productives. Ce qui reste hélas difficile à prouver dans bien des cas. D'abord ils vont démontrer – ce qui est vrai – que les prélèvements retournent dans l'économie d'une façon ou d'une autre. *Mais en se gardant bien de souligner que le problème réel est celui de leur utilisation et de la productivité de la sphère publique.*

Ainsi, va notre pays dont les habitants et les entreprises sont les cobayes des idéologies populistes, des nationalisations des moyens de production en 1981, de la réduction du temps de travail en 1998 au détriment de l'économie du pays et du refus d'alléger contre toute logique les dépenses de fonctionnement de l'Etat pour cause de politique de redistribution (incontrôlée !)[21]

19 Voir page 93 et suivantes.

20 http://www.statistiques-mondiales.com/gini_croissant.htm http://fr.irefeurope.org/Inegalites-plus-un-pays-est-riche-et-enclin-a-se-reformer-moins-il-y-a-d-inegalites,a3489

21 J'invite le lecteur incrédule à se plonger dans l'excellent ouvrage de Jean François Revel « Les plats de saison » (Seuil 2001) pour en cerner l'abomination.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Moisés Naim, ancien rédacteur en chef de *Foreign Policy* (1996 à 2010) a créé le terme de «nécrophilie idéologique» pour définir ce phénomène de fixation sur des idées qui se sont avérées fausses. Selon NaIm « *Si tant de mauvaises idées perdurent, c'est parce que l'humain a besoin de s'en remettre à un leader.*[22] »

****

Quant aux entreprises, elles sont devenues les otages des partis politiques. Un jour l'amie de l'élu du coin, un autre l'ennemi de classe vilipendé parce qu'un patron quelque part, soucieux de sauver sa boite, aura préféré couper un bras plutôt que de jeter tout le monde dans le désastre d'une faillite.

La majorité des patrons ont le cœur là où on leur donne les meilleures armes pour se battre sur les prix et les conditions de leur développement, là où l'on leur enlève des freins qui limitent leur liberté de manœuvre dans le respect de leur ressource essentielle : la qualité de leurs personnels et les moyens de les former. Le patron, son idéal, c'est de faire un peu mieux que de survivre dans un monde qui ne cesse de bouger et parfois de le surprendre. Il sait que ses salariés, attendent de lui un salaire décent et la sécurité du travail, donc des revenus mais aussi le respect de leur implication dans la vie de l'entreprise. Oui, mais l'entrepreneur a en plus le souci de voir fondre sur lui les « fakirs des acquis sociaux » qui ont décidé de ce que l'Etat Providence devait prendre aux « patrons exploiteurs » sans lui laisser les marges qui lui seraient nécessaires pour investir et embaucher.

Le déficit de culture économique des élus et des salariés français reste pour moi un vrai mystère. Moins de 10% de nos députés ont déjà travaillé dans une entreprise. Alors que Pierre Belfond, fondateur de Sodexo regrettait devant Valls les archaïsmes et le monopole des fonctionnaires qui occupent 85% de l'Assemblée Nationale, il s'entendit répondre « *La France est un grand pays. J'en ai assez des élites qui, dans les dîners, cassent du sucre sur leur pays et les fonctionnaires. Vous croyez que ce serait mieux si l'Assemblée Nationale ne rassemblait que des patrons. Que chacun fasse son métier !* » Scoop. On avoue enfin au gouvernement par la voix de son premier ministre que les fonctionnaires sont là pour gouverner… les autres feront le reste (s'il en reste ☺ !)

Dans les années 70, François Ceyrac, alors patron du CNPF (aujourd'hui Medef) avait bien senti le danger de l'ignorance des français en ce qui concernait l'économie d'entreprises. Il avait suscité la création de l'IDEP (Institut de l'Entreprise) afin de diffuser la culture de l'économie d'entreprise vers des enseignants considérés parfois comme trop marqués politiquement. Thierry Breton, avait repris l'initiative avec la création d'un Conseil pour la Diffusion de la Culture Economique (CODICE). Son objet était de contribuer à la diffusion de la culture économique des français. Il y avait du travail, c'est sans doute pourquoi il a été dissous en 2010 !

Nourrie de clichés, notre nation garde solidement accrochée à ses basques une image d'antilibéralisme sectaire de mauvais aloi pour les entrepreneurs. Un de nos économistes

22 http://www.slate.fr/story/114109/necrophilie-ideologique-partout

constatait non sans humour que les français étaient libéraux pour les prix et anti libéraux pour le monde du travail. Le libéralisme n'a jamais trouvé d'ancrage fort en France faute tout simplement de disposer des espaces de liberté pour cela. Toute discussion sur le sujet s'enferme dans un débat rapidement occulté par des idéologies partisanes. Elle laisse la place à une vulgate marxiste tellement assimilée que personne ne semble, surtout dans les rangs de la gauche, y trouver autre chose que des vertus face à l'abominable « libéralisme ». Les expériences menées en Afrique, en URSS, en Chine et ailleurs, qui ont été à l'origine de millions de morts et de déplacés, ne semblent pas en affecter outre mesure les représentants zélés d'une idéologie meurtrière. De même que la sociale démocratie n'est pas forcément soviétique ou nazie, le libéralisme n'est pas forcément sauvage. L'abus de la force envers le faible n'est pas l'apanage d'un système plutôt que d'un autre. C'est cela le vrai problème. Pas le libéralisme !

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Il n'y a point de travail honteux
Socrate

Les errements de la politique française en matière d'emploi.

La France, comme l'ensemble des pays de l'Union européenne, constate la diminution du poids des actifs dans l'agriculture et l'industrie. Le monde du travail s'est fragmenté, diversifié, les professions ont muté et les conditions de leur fonctionnement aussi. Depuis 1974 le budget de l'Etat est déficitaire. Depuis on fait fausse route. Depuis des décennies on a fait le choix du chômage assisté plutôt que celui du travail. Ce qui représente un manque à gagner de près de 34 milliards fin 2016 et plus de 41 milliards fin 2019. Depuis des décennies les syndicats menacent de ruiner les entreprises qui tentent d'ajuster leurs effectifs aux réalités de leurs marchés. Depuis 35 ans nous avons dû subir quatre dévaluations dont une planquée dans la conversion en euros. *Depuis 35 ans aucun politique n'a osé remettre en question les vraies causes de l'éviction de millions de personnes du monde du travail.*

Première cause : La France adosse toute sa politique économique, d'assurance et de solidarité sur les salaires. Notre maudit modèle économique français fait du salaire l'alpha et l'oméga des prélèvements sociaux alors qu'il existe des modèles de prélèvements à l'assiette plus équilibrée, plus large, capable de soulager la pression qu'ils exercent sur les revenus et les marges des entreprises. Si le chômage, la maladie et la retraite font bien partie de ce que devraient être les charges d'assurances salariales indispensables, on voit mal ce que viennent y faire les allocations logement, le 1% construction, les handicapés ou les allocations familiales qui devraient rester l'affaire de la solidarité nationale.

Pourquoi d'autres pays s'en sortent mieux ? Réponse simple : *Parce qu'ils ont diminué les charges et les revenus des salariés pour maintenir le meilleur taux d'activité.* Comme nombre d'autres pays, l'Allemagne a préféré préserver le taux d'activité en limitant les revenus**.** Ces dernières années, ce pays a accompli des réformes sociales d'envergure qu'il s'agisse de l'assurance-maladie (largement créditrice), des retraites ou du fonctionnement du marché du travail. En Allemagne, les réformes Hartz ont fait baisser les salaires en 2004 non sans casse pour Schröder mais pour des résultats que toute la classe politique lui envie. En allégeant d'abord le coût du travail donc en diminuant les coûts de production et des services, puis en augmentant la TVA plutôt que les taxes sur le travail, l'Allemagne est parvenue à soutenir sa croissance et à diminuer le taux de chômage tout en reprenant le contrôle de sa dépense publique et sociale. *Toutes ces réformes – dont celle de « figer les salaires » - avaient pour objectif de réduire le coût du travail et de maintenir les liens des salariés avec l'entreprise et le monde du travail.*

La stratégie allemande a permis de maintenir sa cohésion sociale autour du travail et de l'entreprise. Pourtant les français sont aussi attachés au travail que peuvent l'être les

allemands, mais leurs dirigeants continuent à vouloir faire porter le poids de la fiscalité et des charges sur le travail au dépend de la consommation. D'une manière générale, l'Allemagne a opté pour une stratégie combinant haut niveau de protection sociale et volonté de ne pas alourdir le coût du travail *afin de préserver la compétitivité des entreprises et d'éviter d'alimenter le chômage.*

Les taux du chômage des anglais mais aussi des américains et de bien d'autres pays sont plus faibles que le nôtre. Là encore, cela n'a pu se faire qu'au prix d'une perte de revenus générale. En 1973 le salaire médian d'un travailleur Américain était de 53 294 dollars. En 2014 il était de 50 383 dollars. Le phénomène touche aussi la France où le pouvoir d'achat d'un trentenaire en France est inférieur de 17% à ce qu'il était en 1984. *MAIS nous verrons que les causes n'en sont pas les mêmes.*

En quoi la France est-elle différente de ses voisins ? La France a entretenu une sorte de sur-taxation du travail considérant que son économie et sa société doivent s'organiser *autour des transferts sociaux pour soutenir le pouvoir d'achat de ses ressortissants.* En France les salariés du secteur privé se voient offrir l'accès au marché du travail à condition qu'ils acceptent, et leur entreprise avec eux, qu'une partie importante du fruit de leur travail soit prélevée par l'Etat dans le but – pas toujours bien transparent – de venir au secours des plus fragiles d'entre eux grâce à une importante redistribution.

Etats-Unis : revenu réel moyen des ménages perçu par chaque quintile (en dollars de 2013)

	Quintile le plus bas	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus élevé	Les 5% des ménages dont les revenus sont les plus élevés
1980	11 601	28 873	47 645	70 192	125 150	187 023
1981	11 311	28 174	46 673	69 572	124 277	184 674
1982	11 101	28 094	46 503	69 162	126 849	191 671
1983	11 232	28 216	46 649	70 002	128 525	194 187
1984	11 608	28 913	47 915	72 145	132 656	200 250
1985	11 591	29 372	48 755	73 337	136 992	211 317
1986	11 710	30 119	50 402	75 929	143 716	225 141
1987	12 028	30 570	51 109	77 254	146 916	231 467
1988	12 232	30 875	51 639	78 059	149 024	235 033
1989	12 686	31 564	52 467	79 363	155 140	250 653
1990	12 381	31 152	51 455	77 579	150 553	239 739
1991	12 053	30 274	50 286	76 655	146 994	229 395
1992	11 804	29 575	49 827	76 490	148 211	235 237
1993	11 682	29 616	49 644	77 149	160 736	275 877
1994	11 989	29 879	50 336	78 328	164 670	284 504
1995	12 668	30 958	51 764	79 574	166 058	286 593
1996	12 707	31 190	52 462	81 196	170 775	297 483
1997	12 791	31 978	53 799	83 328	177 654	311 763
1998	13 163	33 237	55 614	86 011	182 010	317 243
1999	13 861	34 036	56 970	88 667	189 094	328 647
2000	13 739	34 306	57 129	88 810	192 449	341 423
2001	13 336	33 510	56 090	87 944	192 063	342 711
2002	12 936	32 889	55 422	87 178	186 126	325 020
2003	12 661	32 522	55 207	87 386	186 284	320 744
2004	12 633	32 326	54 769	86 359	186 758	325 447
2005	12 714	32 644	55 248	86 898	190 420	335 484
2006	13 115	33 248	55 714	88 187	194 296	343 608
2007	12 978	33 077	56 138	88 880	188 712	322 654
2008	12 611	31 934	54 238	86 293	185 068	318 849
2009	12 546	31 774	53 796	85 464	185 542	320 801
2010	11 746	30 484	52 530	84 272	180 977	306 844
2011	11 640	30 247	51 623	82 941	184 380	322 571
2012	11 657	30 127	51 923	83 291	184 548	322 674
2013	11 651	30 509	52 322	83 519	185 206	322 343

Sources : US Census Bureau, Natixis

Voici dessus, tiré d'un site à connaitre un tableau[23] très parlant pour démontrer la diminution des revenus de l'ensemble des salariés américains depuis les années 2000. En d'autres termes, la masse des revenus du travail (comprenant les revenus des 30% d'auto-employeurs) n'a pas cessé de diminuer depuis plus de dix ans en contrepartie d'un moindre chômage.

La contraction des revenus est générale en Europe et aux Etats-Unis. Ce qui est spécifique à notre système c'est qu'il continue à augmenter les prélèvements sociaux en dépit d'un contexte des affaires de plus en plus difficile pour nos entreprises. Ce qui les oblige à faire de gros efforts de gains de productivité… le plus souvent au détriment des embauches.

Au fur et à mesure des années, au lieu de prélever des impôts sur la richesse créée, les pouvoirs en place ont préféré taxer toujours et toujours plus le travail et la production. L'hebdomadaire allemand Der Spiegel étudiant les différences entre nos modèles économiques s'en étonne. Les patrons français paient 49% de taxes sur les salaires bruts contre 28% pour leurs homologues allemands. Autant de moins qui ne pourra grossir les revenus de leurs salariés ou les maintenir dans l'emploi. Au-delà de notre ligne Maginot hexagonale, nos concurrents l'ont bien compris qui ont diminué jusqu'à dix points, à 25%, l'impôt sur les sociétés pour doper leur dynamisme. La France avec ses 33% de prélèvement n'ose suivre. Cela implique de trouver des recettes de substitution… ou de diminuer les dépenses. Mais là…

****

Seconde cause : Avoir délaissé l'employabilité. Depuis 35 ans on vise un mauvais objectif. *L'objectif n'est pas dans l'amélioration du financement des aides aux chômeurs mais dans la mise au travail du plus grand nombre d'entre eux*. En se focalisant sur la protection des chômeurs plutôt que sur la remise au travail, le système français – même s'il refuse de se l'avouer – n'encourage pas à la recherche et à la reprise du travail. On ne parle plus des diplômes qu'il est possible d'obtenir par la valorisation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE). On ne parle plus des contrats Etats-Entreprises pour la prise en charge à durée limitée du chômage technique. On ne parle plus de mettre les adultes en écoles professionnelles… d'ailleurs pourrait-on les accueillir ?

Par moment je me demande si à force de parler du droit DU travail on n'a pas oublié de parler du « droit AU travail ». Contrairement à nos voisins anglais ou allemands, nos amis américains et bien d'autres, nos Castors malins n'ont pas compris le rude message de Raymond Barre : « *La meilleure façon de lutter contre le chômage, c'est de travailler.* » Nous voilà renvoyés aux fondamentaux : l'*employabilité*, un terme que l'on semble avoir oublié.

Selon le Ministère du Travail, l'employabilité est « la capacité d'évoluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail, et il précise « l'employabilité » dépend des connaissances, des qualifications et du comportement vis à vis d'un possible employeur ». Il y aurait bien des choses à dire sur une formule qui promet la possibilité de profiter de l'ascenseur social par l'amélioration de ses compétences et de son autonomie dans le travail. Le fait d'ouvrir de nouveaux droits avec le « compte individuel de formation » ne suffit pas pour faciliter la mobilité professionnelle et du développement continu de l'employabilité.

23 Source US Census Bureau.

L'accès à la formation afin d'améliorer sa formation initiale reste délicat mais, dans un monde du travail où de plus en plus d'individus changent de métiers, la question devient vite de l'adéquation entre les aspirations du travailleur et les besoins du marché du travail. S'il suffisait d'avoir une bonne formation pour trouver du travail cela se saurait ! Cela n'est – hélas- pas suffisant. Il faut aussi connaitre les « opportunités » qui se présentent aux postulants. Il n'y a rien d'évident à connaitre la demande et les lieux où il sera possible de trouver de « l'embauche » comme disaient nos anciens. Par ailleurs, le marché du travail ne peut plus être pensé dans le cadre parfois étroit du territoire français. Le Pôle Emploi français devrait avoir des antennes un peu partout en Europe et passer des accords avec des agences privées régionales pour favoriser la fluidité du marché du travail. Ces opérateurs seraient financés par les économies réalisées sur l'Unedic avec des primes aux résultats[24].

Théoriquement, la possibilité d'élargir ses compétences est une garantie de l'employabilité… mais le résultat obtenu sera-t-il « vendable » auprès des entreprises ? Les compétences acquises seront-elles obligatoirement gage d'un emploi ? Non ! Vous le savez. Il faut pour cela disposer d'une bonne visibilité, d'une capacité d'anticipation sur les évolutions de la demande. Aujourd'hui, à Pôle Emploi on ne peut faire que de la gestion au jour le jour. Peut-on laisser les chômeurs des mois durant sans perspectives d'avenir au prétexte qu'ils n'ont pas encore de visibilité sur leur orientation professionnelle ? Je vote pour une liberté limitée et la possibilité pour un sans emploi de se voir imposer une ou plusieurs formations afin de le rendre « employable » sur le marché. C'est la contrepartie de la solidarité des travailleurs et des employeurs.

La solidarité, incarnée par les indemnités chômage, ne peut être pleinement opérationnelle si elle n'est pas complétée par un accompagnement – parfois contraignant- pour réduire la durée d'inactivité. *La solidarité par l'argent ne suffit pas et ne doit pas être considérée comme suffisante*. La priorité doit aller au maintien du salarié en activité et de proposer des solutions moins couteuses que la mise au chômage de milliers de salariés. En 2009, l'Allemagne alors en récession avait décidé en accord avec les syndicats, le *"KurzArbeit"* (le travail à temps réduit) plutôt que de licencier. En contrepartie le gouvernement compensait une partie de la perte des revenus. Une solution qui limitait l'éviction du marché du travail et qui coutait moins cher qu'un chômeur à plein temps.

La France est généreuse. Peut-être un peu trop. *Pourtant la moitié des chômeurs ne touche pas d'indemnités*. Ce qui représente près de 2.7 millions de salariés sur les 5.8 millions en recherche d'emplois. Le budget de l'UNEDIC part en quenouille et les remises en activité piétinent pour une majorité. Pourtant la durée d'indemnisation du chômage est la plus longue d'Europe et la durée de la formation des chômeurs la plus courte : cherchez l'erreur.

De mon point de vue, le gouvernement n'a que deux hypothèses de travail. La première serait de négocier l'intégration du temps de formation dans la durée totale du chômage (aujourd'hui partir en formation suspend la durée du chômage) en l'associant à deux avantages. Côté Unedic, la dépense correspondante serait à la charge du budget de la

24 On me fait remarquer que cela ne peut concerner que des cadres polyglottes. Ah bon ?! Pourtant j'observe la présence de nombreux travailleurs étrangers sur notre sol qui se débrouillent pour y faire leur place. Cela n'est donc pas interdit à un travailleur français qui irait voir du pays.

formation, économie donc pour les caisses de l'Unedic. Côté chômeurs, il leur serait proposé de leur payer l'équivalent de leur ancien salaire durant la durée de la formation qualifiante comme au Danemark où elle est obligatoire.

La seconde. Offrir une prime au sortant du chômage. Elle pourrait être égale à la moitié de l'économie réalisée par L'Unedic. L'idée générale étant de concentrer l'effort sur le travailleur plutôt que sur l'entreprise pour laquelle je préfère envisager une réduction des charges sociales. J'y reviendrai.

****

Troisième cause : Avoir réduit le temps de travail sans réelle diminution des revenus à due proportion. Avoir inventé l'idée des 35 heures payées 39, sans réduction des salaires, a été une idiotie totale et la désorganisation et les coûts induits ont été considérables. Nous le payons encore aujourd'hui. Différemment de nous, nous verrons que nos proches compétiteurs ont donné la priorité au taux d'activité quitte à brider, à limiter les revenus des travailleurs afin de limiter les effets d'éviction.

La perte de productivité de l'entreprise France causée par le cadeau de « cinq semaines de congés supplémentaires » aura considérablement déséquilibré toute l'économie des entreprises et celle de la France. Selon des études conduites par le Sénat[25], la mise en place des 35 heures a induit un coût exorbitant - 72 milliards de francs en 2000, 92 milliards de francs en 2001, environ 120 milliards de francs à terme. Un coût totalement sous-estimé par les Castors qui tirent à gauche. Apparemment très futés, ils avaient envisagé que cette réduction du temps de travail à 35 heures, non seulement n'aurait pas d'effet sur les finances publiques, mais que des « retours » financiers contribueraient au financement de ce dispositif. »[26] Chacun aujourd'hui sait à quoi s'en tenir.

Lorsqu'il a été décidé contre toute logique économique de réduire le temps de travail sans réduire à due proportion son coût, les entreprises n'avaient d'autres choix que de se mobiliser pour limiter et compenser la perte de productivité et de revenus. A masse salariale égale, il fallait trouver des contreparties. Effet pervers qui aurait pu être anticipé, les entreprises ont réduit, voire éliminé les heures supplémentaires, mettant des familles entières en difficulté suite à la diminution des rémunérations. N'ayant pas d'autres solutions, les entreprises ont bloqué les embauches en même temps qu'elles mettaient la pression sur les gains de productivité en cherchant le maximum de flexibilité, en négociant des contrats allant de la semaine de quatre jours à l'annualisation des jours de travail, en passant par le temps partiel choisi. Ce qui n'a pas arrangé un climat social déjà morose dans une conjoncture maussade.

Les rémunérations seront à terme négativement touchées par les lois Aubry. Sept fois sur dix, les entreprises ont dû geler les rémunérations en moyenne sur deux ans ou sinon imposer des compensations parfois misérables comme de décompter le temps d'habillage ou de déshabillage des salariés. Mais les 35 heures ont globalement abouti dans 60% des cas à un blocage des embauches et parfois à une diminution des

25[25] Joseph OSTERMANN, financement et l'application par l'État, ainsi que les effets sur l'emploi, de la réduction du temps de travail, RAPPORT D'INFORMATION du Sénat, N° 414, 26 juin 2001

26[26] Son travail a été réalisé à partir de l'analyse des notes de la Direction de la Prévision et de la Direction du Budget du Ministère de l'Economie, des Finances et de lIindustrie, ainsi que de celles de la Direction de la Sécurité Sociale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

rémunérations. Pour 21,4% des entreprises les RTT n'ont pas eu d'effet notables, surtout dans les grandes entreprises exerçant dans le secteur protégé (ça vous étonne ?!).

L'effet de pincement n'a pas tardé : diminution des jours de travail et salaires *à minima*, charges toujours plus importantes et explosion du nombre des « smicards », voilà comment en dix ans la France aura augmenté le coût du travail de 39% contre 18% Outre-Rhin. Engendrant en cela un terrible mouvement d'éviction à peine compensé par des primes ou des allègements de charges considérées comme autant de manœuvres à fort coût administratif par les chefs d'entreprise. Face aux exigences croissantes des organismes sociaux, un patron de PME témoigne « *Depuis trois ans, chaque salarié me coûte 130 euros de plus et gagne 60 euros de moins par mois.* »[27]

Pourquoi s'étonner d'une telle croissance des charges sociales ? En diminuant le revenu salarial, l'équipe des Castors au pouvoir obligeait une partie plus importante des salariés à devoir compter sur les revenus de la redistribution pour compenser la perte de salaire.

****

Quatrième cause, (qui se pointe) : Vouloir revenir sur les 35 heures après des années d'ajustements difficiles. Le salaire indexé au temps de travail est en train de devenir un traquenard pour les travailleurs. Car on peut créer de la valeur en continuant à réduire le stock travail, en réduisant les heures salariées grâce à l'automatisation, à la robotisation et aussi grâce aux innovations qui soulagent l'homme au travail. Le problème de la mutation du travail concerne l'ensemble de la population active en *droit d'attendre un revenu tiré de la création d'une valeur qui ne viendrait pas que de la quantité du travail des hommes.* Temps de travail, rémunération globale et compensations sociales devront apprendre à faire bon ménage et faire l'objet d'accords d'entreprises de préférence à une loi trop générale pour être applicable.

L'idée des 35 heures n'est pas l'apanage de la gauche. Des responsables de droite comme Michel Giraud (Ministre du Travail en 1993), plus tard Gilles de Robien en 1996, tentaient quelques expériences soutenues par Jacques Delors. Malheureusement, la diminution du salaire proportionnellement de la diminution du temps de travail fit que l'affaire coinça. Aussi lorsque sa fille Martine Aubry s'y lance à son tour, elle pervertit l'idée initiale en refusant de diminuer les salaires en conséquence[28]. Elle offre donc aux travailleurs français « cinq semaines de congés supplémentaires » au détriment des entreprises, en chargeant l'Etat de subventionner partiellement l'opération pour faire passer la pilule dans le privé puis en élargissant les 35 heures aux fonctionnaires sans perte de salaire.

Mais le pire est sans doute à venir ! Pourquoi ? *Parce que la prochaine équipe de Castors en embuscade n'aura de cesse de vouloir casser les 35 heures sans tenir compte que durant ces dernières décennies la problématique du temps de travail a fondamentalement changé !*

Dès le début, les débats sur les 35 heures mettaient en évidence l'impossibilité de trancher pour une solution unique. A vouloir ne voir qu'une seule tête, nos généreux Castors étaient en train de créer les conditions d'une rigidité supplémentaire de

27[27]Julien Leclerc, « Les déplumés »

28[28]Pourtant farouchement opposée aux 35 heures au départ, puis plus du tout pour gagner les voix de la France socialliste

l'organisation du travail. Cela n'étonne plus grand monde lorsque l'on considère que la valeur du travail d'un cadre ne s'étalonne pas sur les heures passées mais sur les résultats obtenus[29]. Pour s'y adapter les politiques de rémunérations modernes tiennent de plus en plus compte de l'investissement personnel d'un travailleur. Les entreprises – poursuivies par le fisc et l'Urssaf - tentent avec plus ou moins de bonheur des formes de récompenses monétaires et non monétaires pouvant améliorer les revenus et la situation de leurs salariés. Tout ce lent travail a pris des années. Il fallait retrouver – non sans peine – un nouvel équilibre entre l'entreprise et ses salariés. Vouloir casser le sablier à nouveau ne me parait pas une décision pertinente.

Pourquoi ? Parce que la diminution du temps de travail est désormais une tendance générale partout dans le monde. La France n'est plus un cas à part. Dans de nombreux pays on diminue le temps de travail (y compris en Chine). Aussi, lorsque l'on parle de l'annulation des 35 heures, peut-être pourrait-on ne pas oublier que derrière cette norme qui chauffe la tête de quelques-uns, il y a une réalité bien plus nuancée : beaucoup de français au travail font déjà bien plus que les 35 heures et d'autres bien moins.

Les Pays Bas pratiquent la flexibilité maximum en laissant la plupart des salariés travailler entre 30 et 15 heures par semaine. Une bonne part semble avoir choisi de travailler 30 heures en quatre jours, d'autres visiblement moins chanceux sont soumis à un temps partiel qui semble à peine suffisant pour les faire vivre. En Finlande où les allocations sont très généreuses, c'est le piège des bas salaires : si la mère de famille ne travaille pas, elle touche 1900 euros de cotisations. Si elle travaille elle gagnera 2400 euros. Les externalités négatives (frais de déplacements, voiture, cantines, horaires de travail, stress…) feront qu'elle choisira de ne pas se mettre au travail pour un différentiel si faible. Une façon astucieuse de libérer des places ? (Non ?!)

Le temps plein est en diminution partout et pas toujours pour de bonnes raisons : des millions de travailleurs font du temps partiel souvent contre leur gré. L'augmentation des emplois à la demande, à temps partiel. Mais ces transformations sont la conséquence de la diversité des modes de travail. D'ores et déjà sur le terrain les entreprises ont procédé à des adaptations « de gré à gré « avec leurs troupes. La suppression du symbole des 35 heures n'apportera pas grand-chose, sinon à la marge et sans doute beaucoup d'occasions de conflits inutiles. Alors gaffe ! « *Les Castors d'un camp ont foutu le bordel et les Castors de l'autre camp veulent en faire autant !* » tandis que l'essentiel est d'anticiper la réduction du temps de travail à « *revenus constants* ».

La problématique de notre siècle sera de contrer la diminution globale des revenus du travail du fait de la robotisation et de l'économie des idées qui crée de la valeur, sans pour autant générer du travail supplémentaire. Ceci va devenir un des pires cauchemars des équipes gouvernementales. A l'avenir le revenu ne sera pas (ou plus) directement lié au temps de travail. Merci de noter que j'ai écrit « revenu » et non « salaire ». J'y reviendrai[30].

****

29 Au passage on observera un accroissement des applications du télétravail – situation qui échappe – au contrôle syndical et de l'inspection du travail.

30 http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2012/01/28/cercle_42759.htm

Cinquième cause : Considérer le coût du travail comme la cause unique de nos mauvaises performances. C'est le cancre qui se cherche de mauvaises excuses. Trop de bavards nous mettent dedans avec des discours sans nuances sur les coûts comparés du travail alors que tous les chefs d'entreprises savent que ces comparaisons sont à manier avec d'extrêmes précautions car très complexes. Soyons lucides sur nos vraies faiblesses, c'est le meilleur service que nous puissions nous rendre.

Ici, un « arrêt sur image » s'impose. Les discussions sur le coût du travail ont vite fait de tourner à l'embrouille. Nous avons vu plus avant que le problème de la composition de ce coût n'était pas neutre si une composante, un « ingrédient » est plus coûteux ou un partenaire plus gourmand. Vous vivez cela chaque fois que vous passez à la pompe. Vous savez que le litre d'essence ne coûte que quelques centimes et que l'Etat, au travers de ses taxes, le fait grimper de façon spectaculaire. La comparaison vaut pour le travail dont le coût dépend aussi des prélèvements sociaux. Nous y reviendrons plus loin en détail. Pour l'immédiat, je voudrais vous parler de la relation qu'il convient de faire entre coût du travail et compétitivité. La démonstration brutale pourrait être la suivante : un coût de travail compétitif peut faciliter l'embauche *mais ne garantit pas obligatoirement la productivité et l'efficacité d'une activité !*

La comparaison du coût du travail horaire entre les travailleurs français et les « autres » donne lieu à de savantes conclusions pour expliquer que ce coût est la première raison de notre recul face à nos compétiteurs ! Notre coût horaire de travail est trop élevé ![31]

Mon avis ? Une belle foutaise ! Si le seul coût horaire était le Graal, la condition de la réussite de nos entreprises, je ne vois pas pourquoi les industries de pays voisins aux coûts horaires bien moins élevés ne font pas la pige aux Français comme aux Allemands. Une meilleure organisation, de bons produits et une bonne ambiance donc une bonne productivité, relativisent un coût du travail plus élevé. Par exemple, la part de la masse salariale dans l'industrie automobile tourne autour des 10%, alors que dans un cabinet d'architectes cette part est très supérieure. Il y a donc bien des activités plus ou moins sensibles au coût du travail, tout comme d'autres seront plus ou moins avantagées face à la concurrence de pays étrangers selon les points forts et les points faibles de leurs filières économiques.

La réalité ? Ces moyennes ne veulent plus dire grand-chose sinon à être utilisées par des partisans de l'une ou de l'autre des thèses en présence. Les agrégats en question manquent de pertinence compte tenu de la multiplicité des activités, des métiers, des filières et du poids relatif de la « main d'œuvre » dans la formation des coûts. L'extrême diversité des situations dans les entreprises nous oblige à nuancer la comparaison par le seul critère du coût du travail. En 2014, l'excédent commercial de l'Allemagne pulvérise tous les records. *Ce n'est pourtant pas en raison des effets d'un coût horaire de travail supérieur et d'un temps de travail annuel inférieur au notre*. Ne croyez-vous pas qu'il y a matière à laisser quelques réflexes pavloviens au placard en matière d'économie du travail !?

En Juin 2011, Patrick Artus, économiste chez Natixis, avait publié une étude qui incitait à se méfier des idées simples sur les liens entre coût, durée du travail et compétitivité. L'économiste jugeait non réellement significatif les différences avec l'Allemagne, encore montées en épingle. Son étude montrait que les Européens du sud travaillent nettement

[31] 37,29 euros de l'heure dans l'industrie française contre 39,06 euros en Allemagne (moyenne européenne : 32,54 euros)

plus que les Allemands. La durée annuelle du travail est de 1654 heures en Espagne, 1554 heures en France et seulement 1 390 heures en Allemagne. *D'où sa conclusion que la meilleure compétitivité de notre voisin d'outre Rhin ne vient pas du temps de travail*.

Pour conclure, Patrick Artus invite les politiques à laisser de côté leurs disputes idéologiques qui déchirent notre nation et à chercher ailleurs les avantages comparatifs, *dans la création de valeur par l'innovation notamment*. Sa contribution n'a pas changé grand-chose à l'hystérie des politiques dans leur affrontement sur la question. Ils avaient tort et raison à la fois. Tort parce que la baisse du coût du travail ne garantit pas le succès de nos affaires. Raison, parce qu'un faible coût du travail, facilite l'achat « du travail » donc l'embauche des salariés. Décidément rien n'est simple !

****

Sixième cause : Ne pas avoir encore envisagé de remettre en cause notre système devenu archaïque de « productivité du travail ». Soyons fous ! Il faut mettre à jour les indicateurs de l'économie quaternaire où la « productivité énergétique » devient l'indicateur clé des comparaisons des activités humaines et des écosystèmes modernes.

Les caractéristiques de notre économie numérique et immatérielle nous obligent à revoir notre copie et nos habitudes en matière de mesure des facteurs de production. Nous pensons indispensable de changer de thermomètre pour estimer la productivité contemporaine. Le travail physique c'est de l'énergie. Le travail immatériel et la numérisation du monde économise l'énergie donc le travail physique. A l'avenir, mesurons et comparons les gains énergétiques entre nos différents modes de travail et d'activité.

Lorsque nous étudions les activités humaines, telluriques, physiques ou chimiques nous parlons d'énergie dissipée. A la fin des années 80, j'écrivais dans l'Entreprise Virtuelle que le nouveau référentiel des années à venir serait la mesure comparée des activités en puissance (KWh) consommée. A l'époque, chaque être humain disposait en moyenne d'une énergie mécanique équivalente à 35 fois sa capacité propre. Une capacité énergétique due aux pouvoirs des machines qui doublait tous les 36 ans. L'américain disposait d'une puissance mécanique équivalent à 110 fois sa capacité propre contre 2 ou 3 pour l'africain. Depuis nos équivalents mécaniques ne sont sans doute pas loin d'avoir doublé. *Pourtant on reste désormais bien en deçà de ces analyses si l'on considère l'impact de la dématérialisation sur le bilan énergétique des activités humaines*.

Ce poste devient de plus en plus conséquent dans l'ensemble des chaines de la valeur industrielle et des services. La productivité énergétique est déjà pour beaucoup d'activités un challenge permanent[32]. Dans les différents établissements de Lafarge, il existe un véritable concours d'économie énergétique dépensée relativement à la tonne de ciment produite, chaque usine essayant de faire mieux que ses homologues en réduisant sa consommation. Cela est vrai aussi du secteur sidérurgique. On peut imaginer que les dirigeants de Lafarge apprendront avec intérêt l'innovation de la société Argilus qui vient de breveter un nouveau béton qui ne nécessite pas de cuisson pour sa fabrication, ce qui devrait en principe faire tomber le prix de la tonne mais aussi améliorer le bilan carbone de 20 fois.

32 A ce titre l'EDF nou avait confié en 1999 une étude sur les impacts du secteur tertiaire sur sa stratégie. https://www.ettighoffer.fr/3304/la-ville-logistique-doit-ameliorer-son-bilan-energetique

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Différemment nous voyons des modifications substantielles de la logistique des transports à cause des évolutions du coût de la tonne transportée. Problème identique dans bien d'autres productions mais aussi dans nombre de sociétés de services y compris dans les installations des fermes d'ordinateurs. On l'aura compris, le référentiel nouveau, le plus élégant de l'efficacité et de la productivité moderne sera tout simplement : *le rendement énergétique de toute activité humaine ou des machines*.

Je soulignais déjà, au début des années 90, le rôle qu'allait prendre l'éco-efficience rendue possible par les techniques de l'information et de la communication[33]. J'estimais nécessaire un indicateur de productivité moderne qui ait la particularité de couvrir à la fois les dépenses énergétiques intra (dans l'entreprise par exemple) et extra (les externalités identifiées) dans un écosystème donné. J'avais espéré que le rapport Jouyet, pour lequel j'avais été consulté, y ferait allusion. Loupé.

****

Septième cause : Avoir mis l'apprentissage sous la houlette de l'Education Nationale. Mais comment peut-on être aussi stupide !? Voilà un monstre bureaucratique qui a déjà du mal à s'en sortir avec nos garnements puis nos étudiants, et pour lequel « l'apprentissage » représente la descente dans l'ascenseur social.

En 2000 Allègre alors ministre de l'Education Nationale propose d'intégrer à l'enseignement professionnel des stages en entreprise. Grève des enseignants du général qui s'insurgent de voir leurs élèves frayer avec les entreprises capitalistes…. Authentique. Voilà notre monde de l'enseignement qui veut enseigner sans jamais se frotter aux réalités du monde du travail. Pour un syndicat, un bon ministre est un ministre qui accepte le dialogue pour satisfaire leurs revendications. Bref, aux ordres des syndicats des services publics. Un Ministre comme Jean Luc Mélenchon qui accentuera la rupture de fait avec les milieux professionnels, l'entreprise cette folie capitaliste ! Pourquoi s'étonner ensuite de manquer de personnels qualifiés.

De 1981 à 2000, le taux d'activité des Français de 20 à 24 ans est passé de 72,8 % à 51,2% et celui des 15-24 ans se dégrade toujours, en partie à cause du chômage et en partie par la progression de ceux qui poursuivent leurs études. Pour eux, l'incapacité des dirigeants de leur pays à leur ouvrir des perspectives professionnelles est la première des raisons de leur désir d'ailleurs. Nos jeunes en arrivent à se convaincre qu'il n'y a pas d'avenir dans leur pays. En 2012, ils considéraient à 87% que leur avenir était en France, en 2013 ils n'étaient plus que 73%, pour les 27% restant leur avenir était hors de l'Hexagone.

En croyant bien faire des Castors bodyculturés ont sans doute voulu écarter l'apprentissage (et surtout les taxes) de l'influence des marchands et des magouilles. Ils sont tombés dans le chaudron des théologiens de l'Education Nationale pour qui la formation ne peut être que « haut de gamme » selon leur échelle de valeur. Inutile de dire que les enseignants n'étaient certainement pas les mieux placés pour promouvoir et encourager la formation professionnelle, concrète, opérationnelle et rémunératrice. Ils ne la connaissent pas. Elle n'est pas dans la « culture » des écoles françaises. Ça doit faire plouc. La politique de formation des travailleurs et des jeunes est un scandale d'Etat. Alors qu'il est un des gisements les plus prometteurs en matière d'emplois,

33 Voir « l'Entreprise Virtuelle ou les nouveaux modes de travail » Odile Jacob 1992.

l'apprentissage en France reste en échec. Après une première baisse de 8% des effectifs en 2013, il a encore baissé de 3% en 2014.

Pourquoi nos jeunes ont-ils le sentiment que certaines filières sont dévalorisantes ? 71% ont préféré s'Inscrire au bac général, pour 6,1% pour le bac pro et 17,8% pour le bac technologique, les deux filières qui embauchent le plus. Les jeunes ne veulent plus travailler dans l'industrie ou dans l'artisanat alors que des millions d'ouvriers et d'artisans partent à la retraite. Les ouvriers qualifiés manquent partout où la formation « abstraite » a pris le pouvoir sur les apprentissages concrets. Ce qui contribue à la tension sur le marché du travail international y compris dans le secteur secondaire. Le « plombier polonais » reste emblématique de cet erreur de casting, faute d'avoir su montrer combien la vie professionnelle dans le secteur industriel et secondaire pouvait être passionnante et même « noble », les innovations permanentes, les progrès continus et visibles. Trop de jeunes restent sur l'idée que l'usine, comme l'agriculture d'ailleurs est un milieu de gros bras obtus alors que plus que jamais l'intensité concurrentielle impose d'innover sans cesse y compris dans ces secteurs.

On ne fait rien pour expliquer à nos jeunes les immenses possibilités qui leurs sont offertes par l'apprentissage qui aurait dû rester dans le périmètre des Chambres des Métiers, des artisans. Ces PME dont on parle le moins, sont maltraitées, essorées, mal aidées, et pourtant. L'artisanat ce sont 1 070 000 entreprises qui emploient quelques 3,1 millions d'actifs et forment l'essentiel de nos apprentis qui sont placés à plus de 80% à la sortie de leur formation.

Pourquoi encore faut-il qu'on fasse peur à nos juniors en diabolisant les CDD ? Pour nos jeunes générations, le salariat du futur ne peut s'abstraire de la volatilité des marchés et des affaires. L'explosion des contrats courts n'est jamais que la façon pour l'entreprise de préserver un peu de flexibilité et pour un jeune l'occasion de s'aguerrir dans son métier. Dans ma jeunesse le CDI ne venait pas tout seul. Il fallait faire ses preuves. Avez-vous entendu un patron vous raconter qu'il a dû « essayer » deux ou trois postulants avant d'en trouver un suffisamment sérieux pour le garder définitivement[34] ?

Taux d'activité des 20-24 ans sur la période 1981-2000

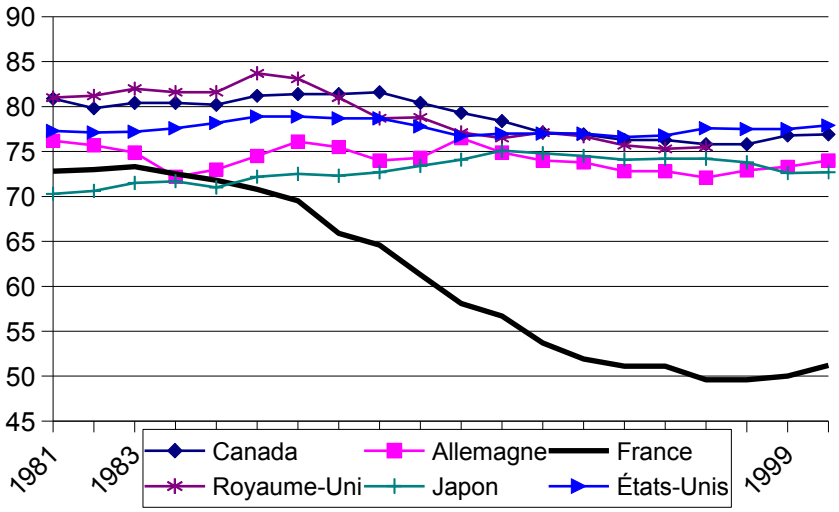

Source OCDE

34 http://www.franceapprentissage.fr/

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Les français en général et notre jeunesse en particulier restent trop ignorants de l'économie d'entreprise et de ses réalités. Sur le terrain c'est absolument effroyable. J'ai en mémoire l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes qui, un temps (très court), embaucha à la tête de l'école une directrice qui mettait beaucoup de mauvaise volonté pour collaborer avec les entreprises. Chaque rencontre avec les étudiants est pour moi quelque chose d'effarant. Même avec des élèves brillants en fin d'études supérieures, je trouve un déficit de préparation au terrain désespérante. Impréparation à la relation sociale, faible connaissance des méthodes d'étude et d'action et surtout très faible connaissance des réalités de l'entreprise. Ce qui me renvoie à cette phrase inusable qui vous accueille lors de votre première entrée dans le monde du travail et de l'entreprise : » *Bon, tu as fini tes études. Bravo. Maintenant tu oublies tout. Tu as tout à apprendre !* »

****

Enfin, la France se trompe d'objectif : l'appareil statistique actuel n'est ni satisfaisant, ni crédible. Le taux de chômage doit être remplacé par le « taux d'activité » national[35]. Le nombre de chômeurs ou de demandeurs d'emplois par rapport à la population en activité n'indique pas la vraie situation de notre marché du travail (qui va bien au-delà des frontières du salariat) car ce chiffre n'établit pas le rapport des actifs au regard des actifs potentiels. Un rapport bien défavorable à la France. Je propose d'utiliser le « taux d'activité » de préférence au taux de chômage. Pour mémoire, le taux de chômage correspond au rapport entre la population au chômage et la population active. Le taux d'activité est le rapport entre l'ensemble de la population active et la population en âge de travailler.

Le ministère du travail utilise des indicateurs mal fagotés qui masquent des réalités déplaisantes. Par exemple que le chômage en Mai 2012 concernait 4,36 millions de salariés et celui de Mai 2015, 5,4 millions[36]

La plupart d'entre nous savent qu'il convient de se méfier des statistiques et de ce que l'on veut faire dire aux chiffres. A plusieurs reprises l'IREF a tenu à rectifier la présentation des chiffres officiels, dans son rapport le chômage dans son sens élargi en incluant l'ensemble des catégories de demandeurs d'emplois. On comprend vite avoir affaire non à une véritable reprise du marché de l'emploi, mais plutôt à un travail cosmétique sur les chiffres et les catégories. Pas de quoi faire les malins.

Renvoyer des femmes au foyer parce qu'elles ne trouvent pas de travail, expédier des faux retraités dans les limbes statistiques, mettre en formation des chômeurs, proposer des emplois « jeunes » de courte durée et sans avenir, laisser à l'abandon des chômeurs découragés qui vivront d'expédients, mais aussi voir des milliers de français devenir des autoentrepreneurs par dépit faute de pouvoir trouver un travail, voilà quelques-unes des manières d'amoindrir les « vrais » chiffres des sans-emplois. Chiffres non visibles dans les statistiques du chômage de masse que vit la France mais bien visible cette fois si l'on s'intéresse à faire le rapport entre le nombre de travailleurs en activité et celui des actifs potentiels. Le taux d'activité permet de contourner « l'angle mort » de la réalité de la situation du chômage.

35 Comprendre les différences entre taux d'activité et taux de chomage
36 Source : Pole emploi

Le « succès » de l'auto entreprenariat augmente le taux de la population active sans avoir d'effet statistique sur le taux de chômage. (Cela évite des inscriptions au Pôle Emploi). Et si cela tourne mal pour les autoentrepreneurs, point de salut ! Des milliers d'artisans ou de professions libérales sont aujourd'hui sans travail, ni revenus faute de pouvoir prévaloir d'un droit aux indemnités chômage. Pour Pôle Emploi, statistiquement, ils n'existent pas !

Notre taux d'activité, un des plus bas d'Europe, conditionne la progression de la masse salariale et la garantie des entrées des cotisations sociales. Notre population active, qui était de 19,4 millions en 1900, est passée à 25,4 millions en 1996. Mais, comme un taux de chômage de 10% et notre temps de travail passant de 2 880 heures annuelles à 1 620 heures, puis le droit à la retraite de 65 à 62 ans, *nous sommes devenus l'un des pays les moins travailleurs du monde*. Nous sommes aussi une société où nous bénéficions d'une des retraites les plus longues au monde, 25,1 ans.

En France, nous sortons du marché du travail vers 59,6 ans (moyenne qui, là encore, cache des disparités injustifiables) en faisant en sorte de faire supporter aux caisses de retraite les coûts d'une sortie du travail trop précoce[37]. Pour ne rien arranger, les jeunes prolongent leurs études, les quinquagénaires partent en préretraite. Le modèle français se caractérise par une réduction de la durée des carrières donc du taux d'activité ce qui, on s'en doute, a des effets à la fois sur la santé financière des caisses d'assurance et le montant des retraites.

Malgré cette dérive mortelle qui vide les caisses des retraites, nous avons encore des syndicats, bouffis d'idéologie plus que de connaissances comptables, qui exigent le maintien de cette situation en demandant la retraite à 60 ans.

****

Enfin, il y a un dernier point à évoquer qui semble spécifique à l'ensemble des décisions prises à l'Assemblée Nationale et chez les hauts fonctionnaires : *L'incapacité à faire des études d'impacts sérieuses*. Il s'agit moins d'une erreur qu'un pêché d'arrogance bien de chez nous qui voit les parlementaires négliger les conséquences des lois qu'ils votent au Parlement.

Nous sommes, dans ce siècle, une « société du lien ». Une société du lien ne peut ignorer les risques systémiques découlant d'une mauvaise compréhension de son environnement, des écosystèmes sur lesquels elle entend agir. Un évènement d'apparence anodin peut, en se répercutant, engendrer des inconvénients majeurs. Les études faites en matière d'environnement ont intégré une perception nouvelle des chaînes de causalités pouvant amener une catastrophe. A l'identique, les décisions politiques d'apparence sensées peuvent induire de terribles dommages, cachés sous les meilleures intentions.

D'où ce simple constat : les lois et les décrets qui ne font pas l'objet de suffisamment d'études d'impact sont, ou peuvent être, à moyen ou long terme de véritables catastrophes économiques et sociales. Les « coûts cachés », les inconvénients indirects restent trop souvent ignorés des cadres de l'administration et du personnel politique.

37 Fixer le droit à pension de retraite à taux plein en fonction de l'âge et non des années travaillées (et cotisées afin de gagner des points) reste une aberration.

Ces derniers qui cherchent en permanence une solution unique généralisable à tous les citoyens, sont souvent tentés d'aller au plus court, sans en avoir mesuré correctement ni les contre-indications, ni les effets négatifs à plus ou moins long terme.

Contextuelle à l'incompétence ou à l'idéologie de certains, ils sont pour la plupart totalement inconscients des « externalités », positives ou négatives des lois, décrets et autres décisions négociés à l'Assemblée Nationale. C'est d'ailleurs en cela qu'ils se différencient des responsables du secteur privé où les sanctions peuvent être sévères pour les écervelés. Pressés par des chefs de cabinets ou des Ministres en panne de notoriété nous verrons des attachés parlementaires trouver les arguments qui arrangent leurs chefs plutôt que pointer les inconvénients de décisions trop peu étudiées. Comme le disait l'économiste Bastiat, *en économie il y a ce qui se voit et ce qui ne se voit pas* ». Ce que l'on voit, c'est un ou deux emplois qui ont été préservés par l'intervention de la puissance publique dans les mécanismes du marché du travail. Ce que l'on ne voit pas, ce sont les dizaines d'emplois qui ne seront jamais créés à cause de ces interventions.

On aurait pu les appeler les « effets papillons », ce sera moins charmant, on les désigne sous le nom d'externalités positives ou négatives. Les externalités négatives, ce sont les dommages indirects (les coûts cachés, catastrophes diverses) causés par des décisions dont les conséquences néfastes resteront à la charge de la collectivité. Tout le monde connait l'entrepreneur qui devient « moins disant » en se débarrassant des gravats de ses chantiers dans une décharge sauvage plutôt que de payer les dépôts dans une décharge autorisée. Dépôt qui devra être nettoyé et payé par la collectivité. Les français connaissent aussi les conséquences de l'épandage d'engrais azoté en Normandie. Son succès considérable dans l'agriculture intensive a été à l'origine d'une pollution (les algues vertes) qui nécessite maintenant des dépenses considérables – à la charge de la collectivité - pour être éliminée. Mais sommes-nous conscients des effets économiques et sociaux de la spirale négative engendrée par l'abandon durable des chômeurs avec *pour seule excuse qu'ils reçoivent une indemnité la plus généreuse possible ?*

Là où un chef d'entreprise est désormais responsable d'un manquement faute d'avoir anticipé et étudié les conséquences de ses décisions, dans la sphère publique à contrario on a le sentiment d'être dirigés par des « docteurs Folamour » inconscients des retombées des mesures qu'ils engagent. Plus rarement nous avons affaire à un personnel totalement cynique : *« Ils ne seront plus là pour payer les pots cassés !* » (Confidence d'un haut fonctionnaire qui se plaignait de l'incompétence des élus à l'Assemblée)

Depuis 2009, pour tenter de limiter les dégâts, une loi organique imposait que la plupart des lois votées par le Parlement soient précédées d'une « étude d'impact ». Que croyez-vous qu'il arriva ? Le bâclage de l'audit préalable de la « loi Alur » dont on connait les effets désastreux sur l'économie du logement, les approximations des études d'impact sur le regroupement des régions auraient été une belle justification pour renforcer le dispositif et bien non ! Certains parlementaires ont mis en cause – non les responsables de ces études imparfaites – mais carrément la loi elle-même. Il faut dire qu'envoyer le « renard compter les poules » n'était pas la meilleure des idées. En effet c'est le service chargé du projet qui devait en faire l'analyse critique. Au final : quoique nécessaire, cette réforme n'a pas eu de résultat dans les faits, l'esprit initial de la loi ayant été complètement vidé de sa substance par les administrations, puis par le Conseil constitutionnel lui-même.

Il n'y a pas de réussite facile
Ni d'échecs définitifs.
Marcel Proust

Un Etat mal préparé à un changement de paradigme économique

La lecture d'un futur en cours d'écriture nous raconte déjà que nous entrons dans une période durable d'économie des énergies et des productions. L'amélioration du bien-être ne viendra plus de la surproduction et de la surconsommation mais d'un souci de plus en plus évident d'une qualité de vie qui ne s'appuie plus sur la possession accumulée de biens. Nous passons d'une logique propriétaire à une logique d'usage.

Nos entreprises, nos organisations en général, mais aussi celles de nos voisins, ont toutes un énorme problème de compétitivité qui ne pourra être résolu que par des gains de productivité énergétique. La généralisation de la numérisation du monde casse le dogme selon lequel toute croissance ne peut se faire qu'en consommant plus d'énergie et de ressources. La diminution de la demande de biens devenus durables, la modification des modes de consommation, les nouvelles habitudes de recyclage, la réduction des circuits de commercialisation, l'utilisation d'équipements et de logements à « zéro énergie »... tout cela va dans le sens d'une économie des ressources qui deviennent de plus en plus chères à trouver et à exploiter.

Nous vivons une époque en équilibre – en plateau - entre production et consommation. Cette époque a été prédite par Kondratieff et reprise en 2013 par Larry Summers, lors d'un discours devant le Fonds Monétaire International. Il reprenait l'idée d'une stagnation consécutive d'une demande déprimée (faute d'argent) et d'une l'offre déprimée (faute de marchés). Une langueur économique qui va durer. Le *Wall Street Journal* du 3 août 2013, titrait son papier sur l'état de l'économie américaine : « *Une croissance Low cost* ». Et de s'interroger sur la reprise des bénéfices des entreprises, sans augmentation des revenus des ménages, et sur le rythme paresseux de la diminution du chômage.

Notre croissance restera atone pour des décennies compte tenu de la vivacité de nos compétiteurs sur les marchés émergeants. Nous devons nous rendre à l'évidence : *nous sommes une nation moyenne où vit une classe moyenne importante qui devra s'habituer à vivre « Low cost »*. Ne reste à se mettre sous la dent que la recherche d'amélioration de facteurs de production au premier rang desquels *nous trouvons la productivité énergétique et non plus celle du travail*. Les innovations techniques ont alors pour objectif prioritaire de faire des gains sur l'énergie dépensée.

Henri Vacquin que l'on peut difficilement considérer comme un homme du patronat, est, à ma connaissance, un des rares observateurs de notre agitation sur le sujet à nous inviter à faire table rase de l'idée que nous nous faisons du travail en ce début du siècle et à revoir des fondamentaux issus d'une culture où l'effort physique et le temps passé ordonnaient le contrat entre employeurs et employés. Nous verrons plus loin qu'une chance formidable nous est offerte de mettre tout cela à plat sans en faire un drame.

Partout dans le monde les immenses progrès des sciences et des techniques ont progressivement chamboulé les manufactures, modifié les pratiques agricoles, fait émerger à côté des « cols bleus » une nouvelle classe sociale, les « cols blancs », puis les travailleurs de l'information, précurseurs de l'économie quaternaire, de l'économie immatérielle ; celle de l'intelligence et des savoirs.

Pour faire des gains de productivité dans les services et pour économiser du capital « immatériel », les entreprises favorisent la circulation de la matière grise et mutualisent leurs ressources de savoirs. Les réseaux électroniques favorisent les échanges d'expertises, de matière grise grâce à la baisse du coût des transactions. Une opportunité que les entreprises utilisent à la fois pour *externaliser une partie de leurs ressources* mises en compétition avec celles internes et pour s'associer à des partenaires performants *en préférant chaque fois que possible une structure à coûts variables à une structure à coûts fixes*. Dans ce contexte, de plus en plus de salariés deviennent des *networkers*, des utilisateurs de réseaux. Ils sont les mercenaires d'un post-salariat assumé. Tous s'habituent à développer des relations plus ou moins intenses et fréquentes avec des personnes partageant un intérêt professionnel commun. Ces nouvelles organisations d'échanges favorisent l'émergence des travailleurs indépendants et de très petites entreprises en remettant en cause le statut établi des cols blancs salariés. Grâce au télétravail coopératif, les cols blancs polyactifs, se transforment en intermittents du monde du travail. Nous les verrons de plus en plus nombreux à *pratiquer le « temps partiel pluriel » afin de multiplier l'origine de leurs ressources financières, de leurs revenus.*

En ce début du 21e siècle, les nouvelles générations maitrisent les usages des TIC, les applications en mesure de leur faciliter la vie et aussi de leur économiser le moindre effort pour en tirer quelque avantage. *En d'autres termes la société française dans son ensemble va bénéficier des mêmes avantages que les entreprises afin de réduire ses dépenses et gagner en efficacité.*

****

Mais revenons quelques années en arrière. Dans les années 70, la France des ingénieurs ne réalise pas encore les effets du « Choc du futur[38] » sur nos économies. La France industrielle a pris du retard et subit plus qu'elle n'a utilisé l'arrivée des Infotechnos. Surtout elle n'a pas su gérer la transition vers les productions démassifiées du tertiaire, les services.

Dans les années 60/80 la France a fait le choix d'être spécialisée dans des activités industrielles à forte intensité capitalistique en sous estimant l'importance qu'allaient prendre les activités de service (les fameuses « indirectes ») considérées comme marginales chez les responsables de l'époque (essentiellement des gadzarts, des centraliens, des polytechniciens, des mines) très branchés industries lourdes et pas très portés à s'intéresser à ce nouveau secteur « tertiaire ».

Aussi avec l'arrivée de nouvelles formes de création de services et d'emplois, nos Castors ont eu un temps de retard à l'allumage. Une politique industrielle classique n'étant pas spécifiquement adaptée aux évolutions des techniques et des marchés propres aux personnels administratifs et aux modes de travail des travailleurs de l'information !

38 « Le Choc du Futur » d'Alfin Tofler. Denoël. 1970

Seulement voilà, le tertiaire prenant de plus en plus d'importance dans les Entreprises, celles-ci voient leurs charges, salaires et frais généraux augmenter considérablement. (Les bureaux coûtent cher[39]). Les entreprises tentent de remplacer la main d'œuvre par des investissements en équipements et en techniques informatiques et bureautiques diverses. Il s'agit de regagner une productivité mise à mal par l'augmentation de la masse salariale et les frais généraux des indirects. Coûts qui ont d'importantes répercussions sur leur prix de revient.

Elles prendront du retard dans la remise en cause de leurs organisations, faute de se préparer à les adapter aux spécificités d'un monde du travail en pleine mutation. Afin de pousser les feux dans le secteur public le gouvernement d'alors créera en 1984, le CIIBA, le Comité Interministériel de l'Informatique et de la Bureautique dans l'Administration (CIIBA) dirigé par Jean-Paul Baquiast[3]. Pour ne rien vous cacher, l'idée que l'on se faisait de l'efficacité pour les tâches de bureau ressemblait fort à celle que l'on se faisait de l'organisation de l'automatisation de l'industrie.

Dans les années suivantes les entreprises vont accentuer la substitution capital/travail afin de retrouver des marges perdues du fait, cette fois, de la récession de l'économie française depuis les années 90. Ce sera souvent un échec parce qu'on utilise des recettes identiques à celles des industries et donc inadéquates. Un chômage structurel va se développer lentement. Il sera dû à un sous-investissement dans la formation des personnels et surtout un sous-investissement en organisation. Résultat, pas mal de pots cassés et de crises de nerfs.

Alors qu'une formidable opportunité se présentait, on verra la France continuer à conduire benoitement une politique du travail sans trop se préoccuper des emplois de services aux entreprises comme aux particuliers qui restaient très en deçà des taux dans des pays comparables. Cela représentait un déficit de 2,5 millions emplois (auquel vous pouvez rajouter environ 1.8 millions d'emplois qui correspondent au déficit des travailleurs indépendants et des TPE comparativement, par exemple, au Royaume-Uni)[40].

A la fin des années 90, l'APCE (L'Agence Pour la Création d'Entreprise) pousse les feux pour sensibiliser les pouvoirs publics aux gisements potentiels des « TPE » (On ne parle pas encore d'auto-employeur ou auto-entrepreneur) ou « micro entreprises ». Mais en 1998, la sortie d'E-business Génération qui fait le lien entre la création de micro activités et l'Internet, connait un grand retentissement médiatique et l'attention du Ministère de l'Economie et de l'Industrie. Du « *self employment* » américain au cyberentrepreneur, puis à l'autoentrepreneur, l'APCE va promouvoir ce nouveau modèle et sensibiliser à la création de son propre emploi en « surfant » sur le succès de l'internet. Non sans mal.

Enfin, en 2004, le Conseil d'Analyse Economique prend l'initiative d'attirer l'attention des Castors en chef sur les emplois dans les services et propose une étude très complète conduite par Pierre Cahuc et Michèle Debonneuil[41]. En quelques lignes l'essentiel était dit : un taux d'emploi dans les services, notamment aux particuliers, très en deçà des autres nations. Un gisement qui, exploité, nous promettait 3,4 millions d'emplois supplémentaires en comparaison avec les Etats-Unis ou encore 1,8 millions d'emplois en

39 Voir « Le Bureau du Futur »
40 Voir « eBusiness Generation » Village Mondial 1999.
41 « Productivité et emploi dans le tertiaire ». Documentation française 2004

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

nous comparant avec les Pays-Bas. *Bien évidement la condition pour gagner ces emplois impliquait une forte baisse du coût du travail*[42]. On l'attend toujours.

Les gouvernements engagent alors des politiques consistant à faire de la « promo » avec des diminutions ciblées du coût du travail sur des emplois « non qualifiés », comme s'il s'agissait d'un produit de consommation. Une pratique qui ne cessera plus.

****

La concurrence sur les prix se durcit avec la fin des effets frontières qui facilite les comparaisons des prix pour les consommateurs et les acheteurs. Elles sont rarement en faveur des prix français. La mondialisation de l'internet met 160 pays en compétition les uns avec les autres. Quelques six milliards et demi d'êtres humains vivant dans ces pays font face à un milliard d'autres, vivants dans des pays à fort pouvoir d'achat et bénéficiant d'un train de vie et d'une protection sociale inimaginable pour les premiers. Tout ce que produisent ces six milliards et demi a de fortes chances d'être bien moins cher, d'autant que nombre d'entre eux sont fortement soutenus – dumping - par leurs gouvernants. Un phénomène qui « siphonne » le pouvoir d'achat des pays les plus riches.

Les acheteurs français s'habituent progressivement à acheter « ailleurs » et « moins cher ». Notre consommation des biens et des services représente en moyenne 70% de notre PIB. Avec l'internet, sur ces 70%, les services et les produits restant à l'abri de la concurrence internationale sont de plus en plus rares. Ce pouvoir d'achat « délocalisé » contribue à l'augmentation des revenus des travailleurs de pays à bas coûts *mais aussi à la baisse des revenus des travailleurs des classes moyennes des pays avancés compte tenu du moindre succès des ventes des producteurs locaux*.

Cette diminution de la demande locale appauvrit le producteur hexagonal et créée les conditions d'une moindre demande d'embauche. Notre producteur n'a d'autre solution que de réduire encore ses coûts, de diminuer le nombre de ses salariés et – peut-être - de vendre à perte. Or, dans un contexte où les marges des entreprises sont affaiblies, cela se traduit par de fortes pressions sur les salaires : ces derniers, qui progressaient encore au rythme de 3,5% par an début 2009, n'augmentaient plus en moyenne que de 1,8% par an au troisième trimestre 2010. En termes réels, c'est-à-dire en prenant en compte l'inflation, le ralentissement est net : + 0,6% en 2010, après 2,8% en 2009. Pris en étau entre des prix qui grimpent et des salaires à la diète, le pouvoir d'achat des ménages est doublement malmené.

Les indices se multiplient qui annoncent un ralentissement de la consommation et donc de la croissance. Plus de la moitié des français constate une baisse de son pouvoir d'achat[43]. Un Français touchant le salaire minimum doit travailler 31 heures par semaine pour rester hors de la zone de pauvreté. Mais c'est 28 heures pour un Allemand et 15 heures pour un Anglais. En d'autres termes on croit vivre dans un pays riche mais compte tenu des prix pratiqués, on vit moins bien que son voisin. Tous les français qui voyagent ont pu le constater. Et les perspectives ne sont guère encourageantes.

42 La récente diminution des charges des emplois par les particuliers en fait encore une fois la preuve : moins de charges = plus d'embauches !

43 Sondage de mars 2011 par Viavoice pour BPCE, Les Echos et France Info.

Ne reste plus aux entrepreneurs que deux autres voies possibles. La première consistant à aller installer leurs exploitations, leurs usines, dans les pays en mesure de produire à moindre coût et dans le meilleur des cas, d'intéresser la population locale à leurs services ou leurs produits. La seconde de lancer une innovation qui leur redonne un atout supplémentaire sur le marché. L'affaire est d'importance car s'essouffler à suivre sur le seul prix de revient est rarement source de satisfaction. Au jeu des chaises musicales du *Low cost* mondial, il existe toujours un mieux-disant… pardon, moins disant.

****

Je n'envie pas les dirigeants des entreprises qui se contenteraient de chercher dans la productivité du travail la solution à leur perte de compétitivité. C'est un modèle traditionnel incarné par le russe Alekseï Stakhanov qui abattait un travail très supérieur à la moyenne de ses camarades ou en essayant de les faire travailler plus longtemps pour le même prix. Maintenant ce sont les machines qui tournent le plus vite qui sont les plus rentables.

Mais, voilà, nos systèmes contemporains doivent s'adapter à un deuxième modèle économique qui a toujours existé, mais qui a pris une importance majeure. Il s'agit de l'économie immatérielle ou des idées. Les innovations participent à la productivité venue de la créativité individuelle et collective. L'économie des idées recherche des solutions techniques pour économiser les efforts, les matériaux et l'énergie. Sur le terrain le premier mode tentera de faire exécuter plus vite quelques tâches répétitives, le second consistera à alléger le maximum de tâches intermédiaires par des modifications dans la conception.

Si vous avez été plus inventif et innovant que tous les autres, vous avez sans doute dégagé de meilleures marges que vos concurrents sans que cela ait à voir avec la quantité de travail demandé à vos salariés. *En d'autres termes, la relation directe entre la quantité de travail, le salaire et la création de richesses devient de moins en moins évidente.*

Nous vivons désormais sous un double modèle économique. Le premier, bien connu, tend à s'organiser pour gagner en productivité en écrasant les coûts et en efficacité en limitant les intermédiations, il est de nature mécanique et systémique. Le second, s'appuie essentiellement sur notre capacité à incorporer de l'intelligence créatrice, transformatrice dans l'ensemble de nos activités[44]. Pour cela nous devons nous appuyer sur les Infotechnos, sur la Netéconomie

Ici faisons un point spécifique : abus de langage et confusions fréquentes brouillent la compréhension de la nature précise et des perspectives de la Netéconomie. La nouvelle économie ou la Netéconomie est issue de la triple influence de l'économie immatérielle, de la numérisation des contenus et de la prolifération des réseaux, un cocktail socioéconomique explosif qui bouleverse bon nombre de nos référentiels traditionnels. Ce sont ces trois constituants que recouvre le terme de « Netéconomie » que je préfère à celui d'Economie Numérique que je trouve réducteur et qui peut créer une confusion entre les caractéristiques de l'économie immatérielle et celles de l'économie dite numérique.

44 Voir son analyse approfondie dans notre livre de 2000 « Métaorganisations, les nouveaux modèles de création de la valeur » Village Mondial.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

L'économie dite immatérielle (des savoirs) a toujours existé, en tous cas bien avant que l'on soit capable de la diffuser grâce aux réseaux électroniques et de numériser des biens tangibles. L'économie immatérielle, c'est de l'intelligence et des savoirs inventifs. Si vos employés sont « mous du bulbe », toute la numérisation du monde et le fait d'être bien connectés ne vous aidera pas pour autant.

L'économie dite numérique, c'est la transformation progressive des biens tangibles en biens numériques (l'exemple familier du livre qui devient numérique). Pour les organisations les plus diverses, la numérisation devient un atout de l'éco-efficience, une opportunité de gains de marge et une facilité nouvelle pour la diffusion des contenus et des services.

Enfin, l'explosion des réseaux de télécommunication, devenus les vecteurs incontournables de l'économie moderne, facilite la commercialisation bon marché des biens tangibles et numériques y compris de personne à personne. Les réseaux permettent la réduction des coûts de transaction, d'élargir la zone de chalandise et d'échanger économiquement des savoirs et des compétences donc de réduire une fois encore nos dépenses énergétiques.

On comprendra que chacune de ces composantes doit faire l'objet d'une attention particulière, une faiblesse qui en affecterait une seule se répercuterait sur les autres. Ensemble, ils dynamitent définitivement certains modèles économiques traditionnels, ce qui a des effets directs sur l'emploi et les modes de travail. Ainsi paradoxalement la rentabilité traditionnelle d'un réseau quelconque peut ne pas être satisfaisante alors que ses retombées économiques indirectes sont largement bénéfiques pour les régions qu'il dessert. Pourquoi ?! *Parce que la vision classique de l'économie ne tient pas compte de la fertilisation économique induite grâce aux réseaux*[45].

On observera ce dilemme en œuvre lorsque la Cour des Comptes française posera la question de la rentabilité de Télétel. En effet si la rentabilité directe n'était pas là pour l'opérateur, les retombées indirectes (ou externalités) sur l'économie justifiaient largement les investissements consentis[46]. Un problème bien connu des élus régionaux qui sont confrontés à des transports déficitaires, mais indispensables aux activités de l'économie locale. Relativement à l'économie classique, on lui a donné le joli nom « d'économie d'atmosphère ». L'économie immatérielle, comme la physique nucléaire, a ses forces faibles *: je leur ai donné le nom « d'économie de faible intensité »*. Elle favorise de nouveaux modes de travail et la création d'activités de niches avec l'explosion des plateformes de services en ligne.

Tout le monde, ou à peu près, a compris que l'Internet a la capacité fédératrice de *solvabiliser* des micro-besoins par la diminution du coût d'accès aux marchés potentiels : quelques centaines d'euros suffisent pour commercer sur la Toile. Ces échanges de prestations « one to one » (de personne à personne) n'auraient jamais pu entrer dans le champ économique sans une logistique spécifique : les portails ou plateformes spécialisés. Le coût commercial étant dérisoire pour vendre des services et des produits de faible valeur, tout un chacun peut se lancer dans l'aventure pour gagner quelques euros. La "Netéconomie" constitue pour les cyberentrepreneurs un réservoir nouveau de

45 On pourrait parler d'externalités positives, cette fois.

46 Voir l'Entreprise Virtuelle, Denis Ettighoffer, Odile Jacob, Paris 92, page 267

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

création de richesses et d'activités dont on mesurait encore mal les implications dans les années 90.

Ce phénomène de catalyse de forces économiquement faibles donne vie à des espaces marchands complètement nouveaux, inimaginables autrefois. Les forces faibles de l'univers du cyberespace, *l'économie de basse intensité* autorisent des modèles économiques complètement improbables dans l'économie traditionnelle. Les économistes ont théorisé ce phénomène sous le titre « d'effets utiles ». Toutes les fonctions traditionnelles le long de la chaîne de la création de la valeur sont concernées, impactées plus ou moins violemment.

Internet est ainsi devenu un formidable outil d'insertion économique et sociale pour des centaines de millions d'internautes. Plus de 2 milliards d'entre eux découvrent de nouvelles solidarités en limitant les échanges monétaires, en bénéficiant d'une économie low-cost, de seconde main, à des prix sans égal. Face sombre, Internet contribue indirectement aux effets d'éviction grâce aux facilités nouvelles de délocalisation de la main d'œuvre et des services dans un monde numérique sans frontières. Ces plateformes de télétravail ou de téléservices sont faciles à installer à l'étranger. Contrer le phénomène n'a rien de simple.

En agrégeant sur une URL des services dédiés à des activités de basse intensité ces portails soutiennent les activités des personnes recherchant des économies ou des revenus supplémentaires. L'aventure de l'entreprise individuelle y devient possible, le chiffre d'affaires est souvent un gain marginal considéré comme un revenu complémentaire, salutaire pour bien des familles. Les particuliers peuvent se procurer des logiciels qui leur permettront d'auto produire sur leur imprimante 3D des objets pour leur consommation personnelle. Une tendance à l'autosuffisance qui devrait devenir aussi courante que l'introduction des robots multifonctions dans les cuisines.

Les applications des portails ou des plateformes ont un succès croissant : Blablacar, eBay, Price Minister, Amazone, Uber, Airbnb, pour les plus connus sont devenus des outils de la productivité « éco-efficiente » dont nous parlions plus avant. Le succès de ces startups de « l'Uberisation » *repose sur la monétisation d'un actif jusque-là inutilisé ou mal utilisé pour faire bénéficier offreurs et demandeurs du bien/service respectif.*

Avec « l'Uberisation de l'économie » qui n'est rien d'autre qu'une façon de rentabiliser l'usage d'un bien ou d'un service, nous avons la course de taxi dans une voiture particulière, la nuit d'hôtel, la coupe de cheveux, le repas chez un particulier, le co-voiturage, le partage d'outils ou de places de parking, etc., toute prestation pouvant être exécutée à moins 30 à 50% moins cher que son équivalent dans le « monde d'avant ».

Des entrepreneurs se lancent dans des activités qui limitent les immobilisations de stocks, permettent de personnaliser les commandes. Certains proposent des prestations très pointues à des clientèles de niche. Blasons, bijoux fantaisistes, moulages de visages, prototypages spécifiques, etc. Bien d'autres services et de nouveaux métiers sont encore à découvrir. Une grande majorité d'entre eux utilise des plateformes pour créer un effet « club » (théorie de Metcalfe) favorable à l'économie du partage et collaborative.

On ne s'étonnera donc pas de voir ce type d'organisations et les réseaux sociaux professionnels, devenir des instruments des nouvelles régulations du marché du travail. D'ores et déjà l'utilité des plateformes d'offres et de recherches d'emplois n'a pas

échappé à de nombreux internautes. La presse donne cette année un large écho au succès de certaines d'entre-elles comme le « Boncoin » qui sert de « Hub » (de la vient « Uber »), de centre de mise en relation entre entreprises et demandeurs d'emplois.

Côté positif, ces plateformes susceptibles d'aider des freelances à trouver du travail ou des « jobs minute » sont désormais très nombreuses sur la Toile. Ces *marketplaces* qui existaient sur Usenet de façon un peu confidentielle dans les années 80, servent désormais de point de rencontres pour des travailleurs indépendants cherchant des chantiers de sous-traitance par le télétravail. Côté négatif, ces plateformes internationales comme Guru.com et Elance.com, très dynamiques entre l'Inde et les Etats-Unis, accentuent la concurrence entre les travailleurs de différentes nations. En Inde, une sorte de société d'écrivains en ligne (les ghostwriters) s'est installée à Calcutta et offre ses services sur Writer4me. Elles font travailler des dizaines de milliers de personnes … à des « coûts du travail » imbattables !

« Si vous n'aimez pas travailler,
Il vous faudra gagner l'argent
Pour ne pas travailler »

Post salariat & vie « Low cost » au XXIe siècle

La situation se dégradant avec la crise financière de 1992 (sur la période 1981-1995, le chômage était passé de 1.5 à 2.5 millions d'actifs[47]), François Mitterrand lança un vaste plan d'action afin de recenser les emplois disponibles. Tâche qui sera confiée aux préfets de Région qui auront l'ordre de battre le rappel des chefs d'entreprises pour savoir leurs intentions d'embauches. N'ayant pas les moyens d'une telle démarche, les préfets passèrent des appels d'offre afin de déléguer ce recensement à plusieurs cabinets de conseil en ressources humaines, dont un de mes connaissances.

Ce dernier, après un temps de préparation pour la réalisation d'un guide d'entretien, s'engagea dans un premier test d'identification des besoins auprès des chefs d'entreprise de la région qui leur avait été attribuée. Les premières équipes revinrent rapidement au siège dépitées et malheureuses de l'accueil que leur avaient réservé les responsables rencontrés. La majorité des dirigeants, à la question sur leurs intentions d'embauches s'était rapidement énervée parlant de « charges en plus, de freins administratifs, d'effets de seuil, » lorsque ce n'était pas « on vient nous chercher maintenant mais avant… ». Bref, l'affaire était mal engagée.

Sur le constat d'une mauvaise approche de l'enquête et après un travail de remue-méninges, il fut décidé de s'y prendre différemment. La semaine qui suivit, les chefs d'entreprises se voyaient interpeller ainsi par les enquêteurs qui les rencontraient : « Quelles sont les conditions qui vous permettraient de mieux vous développer en France ou à l'étranger ? Quelles sont les compétences qui vous manquent pour cela ? Quelles expertises ou quelles ressources seraient de nature à soutenir et accompagner votre croissance ? » Etc.

Notre lecteur l'aura compris, nous partions dorénavant du ou des problèmes de l'Entreprise et non plus de celui des pouvoirs publics. L'enquête tourna désormais parfaitement mais révéla ce que nous savions déjà : les besoins relevaient de « missions », de collaborations momentanées sur objectifs. Véritable révolution conceptuelle, on entendait désormais faire appel à des « mercenaires » ponctuellement utiles et rapidement opérationnels. L'Etat et les syndicats attendaient eux des emplois traditionnels, pérennes. Le phénomène n'en était qu'à ses débuts mais déjà on pouvait deviner le divorce à venir entre les acteurs sociaux.

Nous étions, je le rappelle, dans le milieu des années 90. J'étais invité régulièrement à faire des conférences sur le travail par missions et les évolutions du monde du travail.

47 En 1981, la dépense publique pour les politiques de l'emploi s'élevait à 13,6 milliards d'euros. En 1995, ce montant s'élevait à 47,3 milliards. A la fin de son mandat le président Mitterrand fera le constat amer de l'échec de la droite comme de la gauche pour réduire le chômage.

Dans le cadre d'Eurotechnopolis Institut nous étudions ce qui se passait Outre-manche et aux Etats-Unis sous l'influence des nouveaux services de l'Internet. A l'époque le « selfemployment » ou *l'auto entreprenariat* ne faisait pas l'objet d'un grand intérêt sinon à l'APCE qui commençait à y voir une option intéressante pour la création des micros entreprises. Mais pour beaucoup, cela relevait du monde pas très fréquentable des « mercenaires », des post-salariés.[48]

Avec le post-salariat, le temps du "job à vie" dans une même entreprise est indiscutablement révolu, remplacé par une succession de postes dans toutes les situations professionnelles et sociales possibles : secteurs primaire/ secondaire/ tertiaire, étudiant/salarié/chômeur/indépendant, à plein temps/à temps partiel, etc. *Fait nouveau, le travailleur moderne peut décider d'être à cheval sur plusieurs de ces statuts.* (Mais je vous préviens, c'est galère sur le plan administratif!)

Le marché du travail reste dynamique, mais pour des missions « à la demande ». On achète de la compétence à façon ! Le travail temporaire sans sécurité devient banal en Europe même si les employeurs s'empressent d'ajouter qu'un contrat temporaire sur quatre se transforme en CDI. En Pologne, 27% de la population au travail l'est en CDD, soit 3.3 millions de salariés et un petit 800 000 se voit imposer un contrat précaire de « Mission pour ouvrage » ou si vous préférez « mission projet ». Comme en France, ce dernier statut n'oblige pas l'employeur à des cotisations sociales (assurances maladie ou retraite). Comme le prévoyaient déjà les études des années 80/90, le post salariat se redistribue selon un tiers d'actifs sécurisé /protégé ; un tiers d'actifs « mercenaires/ libéraux » à revenus variables, un tiers enfin qui forme un volant précaire de travailleurs sans grades *ni garantie et en permanence à la limite de l'extrême pauvreté*. Le stock travail – les emplois - reste une variable d'ajustement.

Partout où cela est possible, les personnels sont utilisés … à façon, à la demande. Les Français sont de plus en plus nombreux à avoir compris que notre monde est celui d'un travail à la demande, à la mission et non plus avec des horaires et des salaires fixes. Pour s'adapter aux incertitudes, aux nouvelles précarités du monde du travail, ils conduisent des stratégies personnelles en mesure de leur procurer un parachute de secours et de préserver leurs revenus.

Ils deviennent des autoentrepreneurs. Ils adoptent le modèle anglo-saxon du « self employment" ou du « family business ». Certains – une minorité - privilégient le portage salarial car il permet de bénéficier des protections attachées au salariat (santé, retraite, chômage). Les seniors mieux informés de leurs droits à la retraite sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à garder un pied dans le monde du travail afin de cumuler retraite, salaire ou honoraires en continuant à travailler au moins à temps partiel. Eux aussi acceptent la formule du travail par « missions » pour des revenus complémentaires d'activité.

De plus en plus de travailleurs français s'organisent en imitant les anglo-saxons déjà habitués à compter d'abord sur eux pour se protéger des précarités de la vie professionnelle. A leur tour des français de tous âges multiplient désormais les occasions de rester actifs afin de préserver un revenu parfois très diminué, à l'exemple des retraités qui sont 3% à travailler pour compléter leurs revenus (sans doute bien plus en réalité). Un phénomène qui ne cesse de croitre.

48 Je vous invite à découvrir ce texte de 1997 : http://www.ettighoffer.fr/fr/denis/caillou3.html

Ces français conduisent plusieurs stratégies de protection. *Ils deviennent polyactifs*, c'est-à-dire qu'ils multiplient les sources de revenus ou deviennent autoentrepreneurs souvent pour se donner un emploi. On se débrouille pour avoir soit deux emplois, soit deux ou trois formes de revenus qui se complètent. Si vous avez le hashtag à la bouche, les doigts en forme de poucettes et le snobisme anglo saxon, vous pouvez désigner ces travailleurs sous le terme de *Slasheurs*. Vous aurez sans doute droit à un petit succès. A défaut, vous parlerez en français, du « travailleur polyactif » dont nous annoncions l'arrivée en 1995 dans le « Travail au XXIe siècle ».

Rappelons que la *polyactivité* consiste pour un individu à multiplier les sources de revenus soit pour améliorer son revenu (exemple du prof d'université ou du journaliste qui font des conférences) ou pour faire face à la précarité croissante de sa situation professionnelle[49]. Il peut travailler pour deux entreprises différentes, ou différemment dans une association ou chez un commerçant. Il est multi-jobs. Véritable mutant, le post-salarié, peut être tout à la fois salarié et un peu indépendant. Il fait souvent partie de ceux qui créent une micro-activité sur Internet, pratiquent l'enchère en ligne pour gagner quelque argent, mènent des missions de conseil ou de services, donnent des conférences ou vendent des timbres-poste parce que la philatélie est leur passion. Selon un chiffre relevé à la fin des années 90, 7% de la population pratiquait la polyactivité. Aujourd'hui on parle du double… mais compte tenu des « doubles journées » fréquemment constatées chez nos Français de la débrouille, je parie sur le double du double ☺

L'herbe du voisin n'est pas toujours plus verte : avec l'explosion de l'intérim et des contrats courts, ils sont près de 10% à pratiquer la polyactivité en Allemagne afin de faire face à la diminution des salaires.

Cette migration des individus entre divers statuts du monde du travail annonce non pas la fin du salariat, mais la fin d'un modèle statutaire. Ce phénomène de « métissage » entre différents statuts aujourd'hui encore très cloisonnés, se développera de plus en plus en France, favorisé par la faible durée du travail et l'allongement du temps libre et le départ précoce à la retraite : mais il s'agira d'un temps - nous l'avons vu - pas forcément mal employé.

Les seniors deviennent des « slow-workers ». La retraite, oui Monsieur, mais dans quel état !? Tous les pays tentent de trouver des solutions afin de préserver un fort taux d'activité en facilitant le maintien au travail des seniors. Ce qui est tout bénéfice pour les comptes sociaux. Au Japon où 9% de la population active a plus de 65 ans, il a fallu inventer un contrat de travail adapté à leur âge qui facilite le temps partiel ou reconductible tenant compte de l'état de santé du salarié. Là-bas aussi, on observe une augmentation du nombre de seniors et de salariés qui, de retour chez eux, s'installent devant un ordinateur pour gagner quelque argent supplémentaire. Agés, ils travaillent à leur rythme, c'est la raison pour laquelle on les appelle des « slow-workers ». Le maintien des personnes âgées au travail va très certainement devenir général compte tenu du recul de l'âge d'entrée dans le monde du travail et de l'augmentation de la durée de vie.

49 A ne pas confondre avec la « pluri-activité » consistant à partager son temps de travail, par exemple, selon le calendrier des saisons : le travail saisonnier des sports d'hiver et celui de l'élevage et des moissons en été.

En Allemagne maintenant, 41% des séniors de 60/64 ans sont encore actifs mais, précise la centrale syndicale DGB, ils ne sont que 19% à travailler à plein temps. Plus que jamais la progressivité de la diminution du temps de travail et le « temps de travail choisi » permis par l'instauration de l'épargne temps, doivent faciliter la gestion des plus de 60 ans.

Aux Pays-Bas, on multiplie les incitations pour que les seniors continuent de travailler après 65 ans. Ils s'investissent dans du travail à temps choisi, afin de compléter leurs revenus. *En contrepartie les entreprises hollandaises bénéficient de réductions de charges.* Dans les années 2000, seule une personne sur trois de plus de 55 ans travaillait encore. Le vieillissement de la population a décidé le gouvernement néerlandais à limiter les indemnités chômage et à obliger les 55 à 65 ans à chercher du travail. Sujet très actuel chez nous.

Les seniors français (les plus de 55 ans) ont un taux d'emploi de 5% inférieur à la moyenne européenne. Normal, ils sortent du marché du travail avant leurs petits camarades européens. Pour autant ils ne restent pas les bras ballants. Le nombre de seniors actifs s'est mis à augmenter compte tenu de l'obligation faite à nombre d'entre eux de continuer à travailler pour atteindre un niveau suffisant de revenus[50]. Les plus chanceux m'avouent n'avoir jamais aussi bien gagné leur vie. Le cumul du revenu de la retraite et du revenu d'activités annexes leur a donné une aisance qu'ils ne connaissaient pas avant.

Quant aux futurs retraités, ils sont informés qu'ils doivent d'abord compter sur eux et se préparer soit à disposer d'une épargne confortable, soit à se mettre à travailler à temps choisi… en espérant que ce soit eux qui pourront choisir. Ce qui me frappe dans ce bref tour d'horizon c'est qu'à l'étranger, les partenaires sociaux ont su inventer les mécanismes qui incitent les seniors à continuer à s'investir dans le monde du travail en tenant compte de la réalité de leurs possibilités respectives.

****

L'Uberisation de l'économie contribue à l'amélioration des fins de mois des post-salariés et des retraités. Elle repose sur une consommation moderne, basée sur un lien direct entre producteurs et consommateurs, sur l'usage plutôt que la propriété, bouleversant les schémas traditionnels de l'intermédiation commerciale. Ces nouvelles pratiques du partage et de l'échange ont pour conséquences de rentabiliser son bien, sa voiture, son appartement, ses voyages, son bateau etc.

Des services nouveaux, innovants, participent à la création de ces revenus complémentaires. Airbnb est un des exemples emblématiques du phénomène. Il suscite l'intérêt gêné des pouvoirs publics, conscients que le site de location entre particuliers draine de nouveaux visiteurs, mais inquiets de l'émergence d'une « économie grise ». Quant aux français, ils courent vers la bonne occasion d'arrondir leur fin de mois : 2,5% des parisiens proposent leur appartement sur Airbnb contre seulement 0,5% pour les Londoniens. Enfin, qui peut oublier qu'un quart au moins des chauffeurs d'Uber était au chômage avant de prendre le volant ? En rentabilisant leur véhicule, ils se donnent les moyens de le garder et de se faire un peu d'argent. Ne l'oublions pas : nous sommes

[50] Le taux moyen de remplacement d'une pension de retraite par rapport au dernier salaire est de 53% du dernier salaire.

dans l'économie des travailleurs qui n'ont pas trouvé d'autres solutions pour s'en sortir ou pour se garantir un revenu supplémentaire.

Ces services « UB » (portails ou plateformes) deviennent autant de nouveaux gisements de créations d'emplois nouveaux. Nous avions recensé plus de 250 activités nouvelles lors de l'enquête préparant la rédaction d'eBusiness Generation entre 2007- 2008. La majorité des cyberentrepreneurs considère la netéconomie comme une opportunité à saisir pour se faire une place au soleil[51]. Les années 1999 et 2000 ont connu de très positives évolutions dans ces domaines grâce à de nombreuses émissions sur les *success stories* de la nouvelle économie. Ces initiatives ont sans aucun doute joué un rôle d'entrainement dans le développement des créations d'entreprises Internet. Ces entreprises, ces « Small business », s'attaquent à des niches, des petits créneaux très spécialisés. Elles couvrent une partie significative et tout à fait importante du tissu industriel qui, pour être moins spectaculaire, ne doit pas être négligée : en France 93% de nos très petites entreprises ont entre cinq et zéro salarié.

Depuis la fin des années 90 on peut observer une rupture dans les comportements : la création d'entreprise présente un intérêt nouveau. Une grande majorité de créateurs veulent préserver leur indépendance ou, différemment, la retrouver. Cette évolution est imputable à plusieurs phénomènes. D'abord le blocage général des embauches des salariés dans beaucoup de secteurs a suscité de nombreuses vocations pour le « self employment » ou auto-emploi (façon de dire que l'on s'installe travailleur indépendant). Puis ce sera l'arrivée des seniors en recherche d'activités d'appoint à leur retraite enfin, la montée en puissance de salariés conduisant une stratégie de diversification de leurs revenus. Un complet renversement de tendance après des années de diminution des très petites entreprises ignorées par les pouvoirs publics (un à deux millions de moins en France que dans certains pays voisins).

En 2015, 525 100 nouvelles microentreprises ont vu le jour. Une année marquée par un recul des immatriculations des micro-entrepreneurs par rapport à l'année précédente (21 %). La cause de ce recul tient sans doute à la réforme Pinel qui a renforcé les contraintes réglementaires et administratives, augmenté les frais d'installation et de fonctionnement. On pourrait aussi l'attribuer à la fin de l'écrémage des salariés qui se résolvent à s'installer à leur compte plutôt que de rester sans emploi ou au chômage.

Tout ce petit monde qui pourrait représenter plus de 10% du monde du travail (hors artisans, commerçants) court avec des succès inégaux vers la recherche de meilleurs revenus. Ces « free-lance » gagnent généralement assez mal leur vie en dehors de ceux qui ont des expertises très recherchées et ceux qui mènent de front un emploi de salarié et d'indépendant (les polyactifs). Ils sont bien peu nombreux à gagner – en net - plus qu'en étant salarié. E n avril 2010, sur 453 000 comptes d'autoentrepreneurs actifs, environ 121 000 d'entre eux ont déclaré un chiffre d'affaires positif au titre du premier trimestre, soit à peine plus du tiers.

****

51 http://www.lesechos.fr/22/01/1997/LesEchos/17319-119-ECH_denis-ettighoffer-----90---des-telemetiers-restent-a-creer--.htm

De plus en plus de représentants politiques qui constataient les pièges de l'inactivité, demandaient que l'on aide davantage les postulants à la création de leur propre emploi. Pour ces derniers une politique de l'emploi moderne ne saurait s'enfermer dans une logique du « tout salariat ». La Cité prenait conscience que les micros entreprises représentaient un formidable gisement d'emplois. Avec la liberté d'entreprendre, y compris dans la plus modeste des activités, il devenait possible de créer son propre emploi, fut-il transitoire ! Le phénomène a pris une ampleur considérable sur ces quinze dernières années.

Mais a-t-on vraiment compris ce qui se cachait derrière le discours triomphateur des vertus entrepreneuriales ? La démographie des travailleurs indépendants masque une population qui vit difficilement dans les interstices du monde salarial et entrepreneurial. Pour la plupart, ils forment un important contingent des « working poors » et leur revenu hors cas particuliers est rarement égal ou supérieur au Smic. Partout dans le monde ce statut de mercenaires reste pour beaucoup associé à un déclassement social et économique. Ceux qui s'en sortent le mieux font partie le plus souvent de la population des polyactifs pour qui l'auto entreprenariat devient une source complémentaire de revenus. Un constat que je faisais déjà en 1998. Cette année-là, Eurotechnopolis Institut avait fait réaliser une étude sur les profils des autoentrepreneurs qui utilisaient l'Internet pour monter un mini job et se procurer des revenus.

Des millions de personnes n'ont d'autres choix que de se débrouiller pour subsister. Des rapports du gouvernement US estiment que 55 % de tous les emplois créés dans la dernière décennie seront proches de la pauvreté. Un travailleur américain sur trois est indépendant[52] (54 millions) avec l'obligation d'assurer directement la charge de ses protections sociales et celle de son épargne retraite. La plupart de ces millions d'Américains ont plusieurs jobs. Car l'Amérique ce sont aussi 8 millions de travailleurs qui doivent cumuler les jobs pour joindre les deux bouts. un phénomène qui a atteint la France avec l'explosion du chômage[53].

Les indépendants représentent 35% des travailleurs grecs, 25% en Corée du Sud et 10% en France. Au Portugal, comme en France, les travailleurs indépendants sont rémunérés au plus bas et obligés d'assurer eux-mêmes leur couverture sociale. Travailleurs qui ne sont pas des salariés mais, comme nos « autoentrepreneurs », des prestataires de services qui servent de « réservoir tampon » utilisables à la demande.

Difficile de se réjouir de voir de plus en plus de français choisir de devenir des « travailleurs indépendants pauvres » pour fournir une force de travail moins chère et plus malléable. Moins chère parce que nos auto employeurs limitent au maximum leurs cotisations sociales quitte à limiter aussi leurs droits en cas de maladie et plus tard leur retraite. Malléable parce que soumise au diktat de clients qui paient parfois avec des délais dépassant 90 jours, la font travailler dans des conditions scandaleuses sans qu'elle puisse s'en défendre. Le monde du travail français n'échappe pas à ce problème : les travailleurs indépendants constituent un monde du travail en risque permanent de déclassement.

****

52 Ils sont 60% a dire que c'est un choix.

53 Le salaire horaire est de 7 dollars soit environ 6, 35 euros français sur lequel le travailleur doit se payer lui-même une partie de ses charges sociales.

Alors, à défaut de la « fin du travail », allons-nous vers la fin du salariat ? L'emploi salarié reste un marqueur de notre époque car il indique la santé de certaines activités, mais alors que le chômage n'en finit pas d'augmenter pour les populations salariées, le nombre d'auto employeurs, (auto entreprenariat, start-up, micros business en ligne et autres) ne cesse de croître… Que faut-il en déduire, que faut-il en comprendre ? Alors, une question se pose, pour éviter les charges sociales de plus en plus lourdes : allons-nous vers l'entreprise sans salariés ? L'affaire va tellement loin que certains sous prétexte d'automatisation à outrance n'hésitent pas à envisager une entreprise sans salariés grâce au recours à des collaborateurs occasionnels.

Il y a en France 1 400 000 entreprises qui n'ont aucun salarié et celles qui le pourraient hésitent à embaucher en partie en raison du nombre et de la complexité des formalités qui pèseraient alors sur elles. Les formalités administratives apparaissent en effet comme le troisième frein à l'embauche dans les PME après le manque de qualification et de motivation des candidats. Celles-là trouvent tout intérêt à utiliser les expertises ou les spécialistes dont elles ont besoin dans le réservoir des indépendants pour des « jobs de missions »

En 1970, la France avait une population en emploi de 21,5 millions de personnes, dont 4,5 millions d'indépendants ou non-salariés, et 17 millions de salariés, fonctionnaires compris. En 2013, la masse des personnes en emploi est passée à près de 26,5 millions de personnes. En près de 50 ans de crise ininterrompue, la France a donc tout de même créé près de 5 millions d'emplois supplémentaires, ce qui n'est pas rien. Mais si la France a créé depuis 1970, 5 millions de postes de salariés (dont un nombre colossal de fonctionnaires**),** elle avait perdu 2 millions d'entrepreneurs[54]**.** *Le nombre d'indépendants s'était effondré la France ayant tué progressivement ses petits métiers à coup de normes et de taxes*.

Non, nous n'allons pas vers la fin du salariat. Le salariat représente toujours 90% des emplois. *Ce qui change c'est que la France s'est remise à créer des « indépendants »*[55]. La croissance des microentreprises en Grande-Bretagne a été de 73,28% entre 1973 et 1990 alors que la nôtre était de 0,42% pour la même période. Avant que la France ne crée le statut des autoentrepreneurs dès les années 90, la Grande-Bretagne en dénombrait plus du double. La remontée des travailleurs indépendants dans l'emploi total, si on peut s'en réjouir, ne doit pas nous faire oublier qu'il y a moins de dix ans, ils n'avaient guère l'attention des pouvoirs publics alors qu'ils se portaient au mieux dans bien d'autres pays comme la Hollande, la Grande Bretagne ou les Etats Unis. Les travailleurs reprennent le chemin de l'indépendance, en partie grâce à l'économie numérique. Nous sommes en train de rattraper un retard historique.

Cette transformation de l'organisation des emplois a peu d'effet sur les effectifs salariés. D'ailleurs la consultation des derniers chiffres de l'Insee montre peu de changements sur les dernières années en matière d'effectifs salariés. Non, ce qui est clair par contre, c'est que la croissance des actifs se fait dans l'auto-entreprenariat qui occupe environ 10% de la population au travail.

54 http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2015/08/26/31007-20150826ARTFIG00120-chomage-la-peste-noire-du-gouvernement.php

55 30% des français souhaiteraient créer leur entreprise, les allemands sont 56% et les anglais 44%.

En conclusion : les effectifs salariés ne bougent guère sur les 10 dernières années et les nouveaux modes de travail servent à absorber (autoentrepreneurs et polyactifs) une partie des nouveaux arrivants sur le marché du travail et à offrir un travailleur « Low cost » aux employeurs.

Ces différentes transformations de l'état des lieux du marché du travail pourraient se résumer ainsi. Augmentation des « indépendants » qui entre en concurrence avec les salariés traditionnels mais aussi avec les professions d'artisans traditionnels. Une population de travailleurs plus vulnérables et mal protégés. Une multiplication des statuts et des situations dans des modes et de temps de travail choisis ou imposés qui mettent à dure épreuve un modèle social qui n'a pas su évoluer pour s'adapter au nouveau profil du monde du travail. Peut-on le faire évoluer tout en améliorant la protection des plus fragiles et si oui, comment ? Voilà de quoi occuper le chapitre suivant.

****

« Il est impossible qu'une nation fondée sur l'industrie ne tombe de temps en temps ; car la prospérité même qu'on y a eue nuit pour la suite et produit le déclin. Ainsi un commerce florissant de manufactures… fait que les ouvriers deviennent plus cher, font plus de dépense et de consommation. La marchandise devient plus chère et les autres nations peuvent la lui donner à meilleur marché »

Montesquieu (1689-1755) les Pensées[56]

56 https://fr.wikipedia.org/wiki/Pens%C3%A9es_(Montesquieu)

« *L'argent public n'existe pas,*
Il n'y a que l'argent des contribuables »
Margaret Thatcher

Marché du travail : une histoire française

Avec 3,57 millions de chômeurs en métropole le nombre de chômeurs a atteint un record fin août 2015. Selon l'Unedic, l'horizon s'éclaircirait en 2016, avec 51.000 chômeurs en moins. Il s'agirait de la première année de baisse depuis 2007. Le chômage restait stable à 10% à fin 2015, on prévoit une baisse à 9,7% fin 2016. Je vous laisse juge de la bonne nouvelle. Nous revenons au niveau de l'an 2000 !

Il n'y a pas, il n'y aura pas de réelles améliorations. Les mêmes causes (structurelles) engendrent les mêmes effets. Nous savons que ces chiffres se centrent sur les salariés et ignorent ceux qui ont abandonné l'idée de retravailler un jour ou qui, en désespoir de cause, s'installent parfois dans la précarité, en indépendants. *Ces chiffres sont loin de refléter la réalité des laissés pour compte du monde du travail*. Revoyons nos comptes :

Si au-delà des chômeurs déclarés on rajoute les « mal employés » ce sont pratiquement plus de 8 millions de français qui galèrent ou sont mal utilisés.

- 1 345 000 salariés en temps partiel subi.
- 2 700 000 salariés en contrats précaires (CDD- Intérim).
- 3 590 000 salariés chômeurs en 2015
- 322 000 qui ont renoncé à trouver un emploi.
- 254 000 personnes en recherche d'emploi non-inscrites comme demandeurs d'emplois ou en cours de formation.

Comme pour nous narguer, *Les Echos* du 21 janvier 2016 nous annonce que nos voisins britanniques renouent avec le plein emploi. Les français découvrent les chiffres insolents de la création d'emplois au Royaume-Uni : plus de 500 000 emplois ont été créés en 2015, *ce qui représente un taux d'emploi de 77.6 % contre 64 % en France*. Le lendemain, le même quotidien annonce que, de juillet 2013 à septembre 2015, l'Allemagne a créé 482 000 emplois, l'Espagne 651 000, l'Italie 288 000… *la France pour sa part arrive à 57 000 emplois pour la même période*.

Le Royaume-Uni compte 31 millions d'emplois, 6 millions de plus qu'en France. Au total, depuis 2010, il a créé 2.5 millions d'emplois privés. Pas moins de 300 000 postes proposés ce dernier trimestre. Le taux de chômage est tombé à 5.2 %. C'est deux fois moins élevé que le taux français. Que nous arrive-il ? Dans les années 70 notre PIB était de 25% supérieur. Il est désormais inférieur d'environ 10%. Même en considérant que leurs propres statistiques cachent une partie des « sans emplois » chez notre voisin d'outre-manche, le modèle anglo-saxon semble mieux s'en tirer que nous. Pourquoi ?

****

Des millions de chômeurs ! Tous les jours, des millions, puis quelques milliers sauvés de la noyade, puis des millions encore. Nos ainés parlaient de révolution si un jour notre pays arrivait à quelques 500 000 chômeurs. Aujourd'hui des millions de déclassés et pas de révolution !

Petit à petit, au fil des années et des chiffres qui ne cessent de croitre, sommes-nous devenus insensibles aux souffrances, aux pertes d'identité des membres de notre communauté ? Sommes-nous devenus indifférents à l'esclavage économique des laissés pour compte du chômage, qui vivent d'expédients et parfois de rapines afin de subsister? Comment pouvons-nous vivre dans un pays où plusieurs millions de personnes se cachent, planquent leur misère, leur désespérance et surtout se sentent abandonnés de tous. Où sont nos grands élans télévisés ?

On s'habitue. Nous nous sommes habitués à des cohortes de gens sans travail. Des millions de personnes qui vivent d'un minimum vital octroyé par la générosité d'un Etat qui ne sait pas les aider à s'insérer dans le monde du travail. Dans l'inconscience collective, nous organisons la sortie silencieuse du monde du travail pour des millions de gens, des millions de déclassés, avec le sentiment faussement réconfortant que « L'Etat » s'occupe d'eux alors qu'en réalité on les tient à la marge du monde du travail et de la société. Bonne conscience puisque « de *toute façon, nous payons bien assez cher le soutien à ces gens qui vivent sur les aides sociales* » payées par les actifs. En acceptant par confort cette escroquerie sociale et économique nous avons mis en branle un mécanisme effroyable d'éviction durable du marché du travail.

Une gestion comptable du marché du travail a sacrifié deux générations de travailleurs. L'approche comptable du « temps de travail » fait partie de ces anachronismes qui ont du mal à quitter la tête d'un personnel politique ignorant les difficultés de la gestion des ressources humaines en entreprise. Le raisonnement de la rue de Fontenoy devait ressembler à peu près ceci : Je prends un petit 18 millions de salariés. Chacun passe de 39 à 35 heures. Je gagne 4 heures par semaine. De 1 787 heures annuelle, je passe à 1607 heures avec les 35 H hebdomadaire, soit un « gain » de 180 heures de travail en moins (un mois de travail !) dont vont pouvoir profiter les camarades sans travail. Je libère 180 heures par an X 18 000 000 = 3 240 000 000 que je divise par 1607 heures annuelle et J'obtiens : 2 016 179 emplois disponibles, soit autant de chômeurs en moins (sic)[57]. Ils sont formi-, formidables ! Je plaisante à peine.

Qui peut encore ignorer la complexité de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise ?! La gestion de masse est terminée. On a besoin de souplesse et de flexibilité, d'agilité même. Tous ceux qui se sont heurtés concrètement aux difficultés d'ajuster le vivre et travailler ensemble au sein de l'entreprise le savent bien. Planifier les formations, anticiper la flexibilité annuelle en fonction des aléas des commandes en tenant compte des besoins de secteurs employant plus ou moins de main d'œuvre selon leurs cycles respectifs, les congés, les personnels malades ou en formation, sont des casses têtes journaliers. Chaque secteur d'activité, chaque entreprise à son histoire et ses spécificités qui lui permet d'encaisser plus ou moins facilement les conséquences d'une remise en cause de son organisation et de son équilibre économique. Remise en cause qui pourrait les amener jusqu'à la faillite. Nous vivons l'explosion de modèles

57[2] http://www.juristique.org/social/duree-du-travail

d'organisations socio-économiques. Cette diversité joue en défaveur de la caporalisation du marché du travail.

****

Dans le mot « marché du travail » il y a Marché ! Que cela plaise ou non, on achète, on négocie le travail comme une autre matière, une denrée utile au fonctionnement d'une organisation. Ce n'est pas un produit comme les autres certes, mais il est soumis aux mêmes règles économiques. Avec un travail trop cher, on cherchera, comme dans d'autres cas, à trouver des solutions de substitution (délocalisation, automatisation, réduction des embauches, productivité du personnel, etc.). Sur les marchés, plus vous baissez le prix de vos produits ou de vos services, *plus vous augmentez le nombre potentiel de personnes en mesure de les payer.* Donc votre marché sera d'autant plus vaste que vous offrez des produits bon marché. En d'autres termes vous avez multiplié les chances de trouver de nouveaux clients en limitant vos prix.

Il y a deux façons d'obtenir ce résultat, la première, la plus classique, consiste à trouver les recettes qui feront diminuer durablement vos prix de revient, donc de vente. La seconde, à l'occasion de campagnes promotionnelles consiste à *diminuer momentanément vos marges* pour récupérer des clients supplémentaires attirés par des prix plus bas. C'est le choix qu'ont fait les Castors en chef chaque fois que la pression sur les élus se faisait plus forte. A coup de « prix promotionnels » (diminution des charges sur les bas salaires, CICE et autres procédés destinés à faire baisser le coût du travail) on arrivait à placer quelques milliers d'embauches pour celles des entreprises qui souhaitaient profiter de l'aubaine.

Dans les deux cas, vous allez favoriser « l'achat du travail » (je veux dire les embauches bien sûr !). Dans le premier cas, vous avez gagné durablement sur vos prix de revient du travail en agissant sur la structure des coûts ce qui aura pour conséquence de favoriser et de sécuriser les embauches de nouveaux salariés. Dans le second vous n'avez fait que manipuler le prix de revient pour quelques mois ou … quelques temps. Le temps de la « promo » donc d'une conjoncture soumise aux caprices et aux manipulations de l'équipe au pouvoir. L'insécurité juridique et économique est toujours là et les CDD explosent. Le patron échaudé y réfléchit à deux fois. Le dernier nanar proposé : un vieux contre un jeune à monter en neige, n'a pas été un succès. Quant aux jeunes, ils se méfient de se voir devenir « produit promotionnel » le temps d'un coup de Com des Castors.

Reste pour moi, un vrai mystère, pourquoi en dehors des offres promotionnelles, préfèrent-ils financer un chômeur plutôt qu'un travailleur ? Si la mise en place du CICE a été une belle astuce pour réduire un coût du travail pénalisant, l'Etat s'est rattrapé en augmentant la part des prélèvements des ménages qui est passée de 22,91 à 25,45% entre 2007 et 2015. Ce qui en passant me plait plutôt car cela aurait pu rééquilibrer cette anomalie du travail toujours plus pénalisé que les revenus ! Manque de bol, cela n'a rien changé aux pratiques des Castors en manque de sous. Ils n'ont rien fait que de la promo.

****

Mais il y a plus grave. Derrière le problème de la « formation » du coût du travail, il y a celui des impôts cachés perçus sur les salariés et leurs entreprises. J'ai déjà eu l'occasion d'en faire état, mais savez-vous quel surcoût Bercy impose précisément sur les salaires ?

Dans le jargon des spécialistes, cela s'appelle les « charges non contributives ». Ces impôts déguisés en cotisations sociales (maladie- maternité 13,55% du salaire brut +solidarité 0,3% + allocations familiales 5,25% + Fonds national d'aide au logement : 0,1 ou 0,5% + Fonds de garanties des salaires : 0,3% + Association pour la gestion du fond de financement : 2% + Taxe d'apprentissage mini 0,68% + Formation continue mini 0,55% + CGS 7,5% + CRDS :0,5%) *soit un petit 32% du salaire brut sont prélevés directement sur les salaires*, diminués d'autant[58]. Comment ne pas s'indigner de cette aberration, alors que nos élus ont parfaitement le pouvoir de soulager durablement le prix de revient du travail en reportant une partie des charges sur la production de richesse et non plus sur le travail.

Mais il réserve encore bien des surprises votre bulletin de paie, bien cachées dans les comptes sociaux.

Les salariés du privé subventionnent les retraites des régimes spéciaux. Ils ne le savent généralement pas, mais ils subissent une ponction supplémentaire destinée à payer les pensions de la fonction publique et des agents assimilés pour un peu plus de 35 milliards d'euros en 2016 (Fonction publique : la tromperie des cotisations retraites). Tout ceci relève du fait du prince et aussi de la pression constante et sourcilleuse qu'exerce une majorité de fonctionnaires parlementaires. La France des privilèges est toujours bien vivante : seuls les titulaires ont changé. Ce parasitisme n'est pas prêt de cesser.

Combien de mes lecteurs savent que l'UNEDIC financé par le privé assure le financement du chômage de la fonction publique. Sans doute, trouverez-vous normal que les agents de la fonction publique ne cotisent pas solidairement au chômage de leurs petits camarades moins chanceux, plus exposés. Alors, les grands discours sur la solidarité et l'égalité de traitement …. Et s'il fallait un indicateur de la corruption morale des Castors, il n'y aurait qu'à voir le peu de zèle qu'ils mettent pour faire cesser le scandale des caisses de retraite du privé dont les conseils d'administration sont noyautés par des syndicalistes issus du secteur public ou encore celui qu'ils mettent pour faire cesser le pillage des ressources publiques par les régimes spéciaux pour des retraités « plus égaux » que les autres français… mais comme la majorité des élus viennent de la fonction publique, ça risque de durer encore longtemps.

Tous ces petits arrangements entre amis participent à la « hausse » du prix de revient du travail qui se répercute sur le prix de vente des biens et des services produits en France. Il n'est pas bien difficile de faire une relation entre le succès des importations, le chômage structurel français, la diminution de leur pouvoir d'achat et l'observation selon laquelle nous sommes un pays où la vie courante est des plus chères. Cherté compensée par des prestations sociales gérées par les Shadocks aux manettes.

****

Si vous disposez d'un stock de travailleurs trop coûteux, il vous reste sur les bras. Cette gestion désastreuse des « stocks travail » contribuera donc à réduire le taux d'activité, ce qui fragilise l'économie sociale. Alors que nos besoins pour financer les caisses de retraites et la santé ne cessent de croitre, nos salariés sortent trop vite de la vie active

58 J'invite vivement le lecteur à se procurer une des études sans doute la mieux réalisée sur le problème de l'évolution des revenus et des politiques sociales dans notre pays. http://www.revenudexistence.org/pg/home.php

augmentant les besoins de financement[59]. Pour l'OCDE c'est la conséquence d'une retraite précoce et de l'utilisation de la période de chômage des seniors comme une préretraite déguisée, *ce qui a eu pour effet de réduire le nombre d'actifs de quelques 500 000 salariés dont la situation est financée par l'UNEDIC et toujours par les actifs.*

La persistance d'une quantité d'un taux d'actifs si faible sur des décennies met en danger les revenus des caisses de retraite qui ne pourront pas faire face aux conséquences de la diminution des cotisations. Faute de consensus, la retraite à points qui nous serait indispensable pour compenser le déséquilibre démographique croissant, reste tout simplement ignorée, tout comme d'ailleurs l'alignement des différents régimes spéciaux du secteur public qui cannibalisent les caisses des régimes privés. Il en sera de même pour la nécessaire fusion des caisses dont les frais de gestion rognent année après année leurs maigres réserves. De son côté, la dette de l'Unedic continue de se creuser, pour un déficit prévisible de 29,4 milliards fin 2016. Pourtant, sur nos presque cinq millions de chômeurs seul un sur deux touche une indemnité !

Le travail est généralement traité comme un « stock » (d'ailleurs on parle de « stock travail ») alors qu'il s'agit de flux. De flux plus ou moins intense, puissant. Du moins le faudrait-il. Le « stock » sert généralement de réserves, de tampons pour limiter les tensions entre les sorties et les entrées de marchandises et… de salariés, si l'on parle de l'emploi. On peut donc sans difficulté faire la relation entre un stock qui croît anormalement (les sans-emploi) et plusieurs phénomènes économiques : les clients potentiels cherchent des solutions moins coûteuses, les affaires vont mal, les produits immobilisés coûtent de plus en plus cher et pour ne rien arranger la trésorerie des Assedic et autres allocations s'assèche alors que les « promos » ne marchent plus… A quand deux salariés pour le prix d'un !?

L'augmentation du « stock travail immobilisé » se mesure à la durée moyenne du chômage dans l'UE. En France il est de 18.1 mois contre 8.1 mois pour les pays de l'OCDE, et de seulement de 6.7 mois aux Etats-Unis**.** La France se situe dans le groupe des pays où le chômage de longue durée (plus d'un an) et de très longue durée (plus de 2 ans) touche une partie élevée de la population, en hausse. En 2015 la France compte en effet 1.2 millions de chômeurs de longue durée. C'est presque deux fois plus qu'au Royaume-Uni, qui pourtant est un pays à démographie similaire. En France, plus un individu connaît un chômage durable, plus il y reste.

Les jeunes entrants sur le marché du travail doivent se contenter d'alterner petits boulots précaires et périodes de chômage… est-ce un objectif de vie? *Un jeune met environ cinq ans en moyenne avant de trouver un emploi stable et durable à la fin de ses études*. La dégradation continue du marché de l'emploi entraine la jeunesse à un taux d'emploi qui atteint à peine 28% pour les 15-24 ans. En 2003, le taux d'activité de nos jeunes de 15-24 ans était de 30,2% contre 67 ,6% au Royaume-Uni ou 61,6% aux USA[60]. Un chiffre invraisemblable lorsque l'on sait les potentiels de compétences disponibles grâce à la formation et à l'apprentissage.

En attendant une reprise qui ne viendra pas, ne sommes-nous pas en train de créer les conditions d'une véritable catastrophe humanitaire d'un genre tout à fait inédit en sacrifiant une jeunesse qui ne peut ni ne voudra un jour continuer à payer les retraites

59 Note N°23 du Conseil d'Analyse Economique.

60 L'Islande la Suisse sont les deux pays où le taux d'emploi (15– 64 ans) est le plus élevé. La France se trouvant à la 23e place sur 31 des pays étudiés.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

de leurs ainés ? La part de la population qui supporte la charge de financer les retraites des ainés est assuré par les 25-55 ans, qui ne représentent que 40% de la population totale en diminution relative par rapport à leurs ainés. Cette concentration pèse sur la croissance et fragilise la solidarité entre les générations. Non seulement notre modèle ne contribue plus à assurer la cohésion sociale, mais il la menace.

Il nous faut des mécanismes qui gèrent mieux et plus vite les « stocks travail disponibles » en nous ouvrant aux offres d'emplois disponibles dans d'autres pays de la communauté.

****

Notre pays est devenu une machine à perdre : perte d'emplois, perte d'entreprises, de sièges sociaux, de confiance en lui-même, droit du travail archaïque, grèves parmi les plus catastrophiques en termes de dégâts économiques et sociaux, secteur public hypertrophié[61]. Tout ceci donne de nous une image épouvantable dans les milieux d'affaires et surtout laisse des millions de personnes sans travail, résignées parfois, mais surtout révoltées, ce qui met en danger la paix civile.

Les français vivent là, inconscients pour la plupart, la plus belle escroquerie intellectuelle et sociale qu'aura inventé « *le paternalisme social à la française* ». On détourne l'attention des foules en utilisant la technique du bouc émissaire : les patrons sont des prédateurs, de même que le capital, plutôt que de les considérer nécessaires pour investir. On préfère savoir ce capital contrôlé par les élites de la nation supposées savoir mieux que quiconque, mieux que les chefs d'entreprises, comment l'employer. Bref rester les champions de la redistribution d'un argent qu'on ne sait ni gagner, ni encore moins utiliser.

Un peu partout les gauchistes et les cryptos communistes planqués chez les socialistes demandent toujours plus d'Etat, pressés de nous fabriquer encore un Crédit Lyonnais (2 000 milliards de fraude pour Haberer), Un Areva (on ne compte plus les milliards mais les 6000 chômeurs prévus), ou la Bred (la conduite indigne de Jacques Attali) en s'offusquant des bénéfices que font les entreprises privées. Toute idée de la libre entreprise, toute pensée qui serait déliée de l'allégeance doctrinale sont déniées, refusées, étouffées ou vilipendées. Cela me rappelle la réaction d'Arlette Laguiller lors d'une émission animée par Christine Ockrent racontée par Jean-François Revel[62]. A la question de savoir si elle a lu le livre sur le Communisme de son vis-à-vis, François Furet ? La passionaria trotskiste aura cette réponse « Je *ne lis jamais les livres de la bourgeoisie !* » . Dans cette perspective où l'ignorance se confond avec la bêtise, les entreprises n'ont d'autre mission que de dégager suffisamment de quoi payer les charges sociales et leurs impôts, le reste n'étant que broutilles sans grande importance.

Lorsque mon médecin me dit ne plus travailler que quatre jours par semaine tellement il en a marre de voir ses honoraires partir en impôts, il vient de faire la démonstration de la courbe de Laffer : trop d'impôt tue l'impôt ! Lorsque mon castor de Bercy tape sur les grosses fortunes, il montre selon la loi de Pareto que 20% des français peuvent payer pour les autres 80%. En d'autres termes, prenez aux riches… des fois qu'ils ne sachent pas quoi faire de leur argent. Ce qui explique que les 20% en question se carapatent à la première occasion. Bercy rit un jour de constater le succès de sa chasse aux comptes

61 Cela signifie que le secteur public français, très consommateur de richesse, est environ 30 % plus étendu que le secteur privé créateur de richesse !

62 *Les plats de saison*. Seuil. 2001

bancaires planqués dans les paradis fiscaux et pleure un autre de voir se réduire le nombre des plus gros contributeurs à l'impôt.

Selon Bercy, en 2014 le nombre de foyers fiscaux avec un revenu supérieur à 200,000 euros était en baisse de 8%, et de 30% pour ceux aux revenus supérieurs à 1 million d'euros ! Rappelons que plus de 50% des ménages français ne paient pas l'IR, et que les 0.4% des ménages qui gagnent plus de 200000 euros paient…20% de l'IR. En Europe nous avons quinze fiscalités différentes. Si je dois créer une filiale pour me développer lequel des pays croyez-vous que je vais choisir ?

Plusieurs pays anglo-saxons ont confié une étude internationale au cabinet KPMG[63] afin d'établir la comparaison continue des coûts d'exploitation supportés par les entreprises en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Ce travail est désormais une référence internationale et participe à la renommée de ce cabinet. Passer quelques heures dans les résultats de ces études très fouillées permet de comprendre que les facteurs de délocalisation sont rarement liés au seul coût du travail[64]. Très vite on observe que les facteurs de compétitivité sont très fluctuants et qu'il convient de se garder d'une vision trop manichéenne en matière de coûts comparatifs.

La France se singularise par des prélèvements élevés. Les entreprises allemandes peuvent être théoriquement soumises à environ 15 impôts et taxes différents, leurs homologues français à plus de 80. L'impôt sur les sociétés en Allemagne y est prélevé au taux maximum de 15,83 %, contre 34,43% en France. Comme le souligne Patrick Artus cité plus avant, c'est la compétitivité fiscale qui fait la différence. L'analyse de KPMG constate d'importantes différences entre les marges pouvant être dégagées par un même secteur d'activité et par pays. Si les écarts des coûts (y compris la main d'œuvre) ne sont pas très significatifs entre pays/activité, par contre lorsqu'on descend à la rubrique « bénéfices avant et après impôts, la perte de compétitivité fiscale de la France est nette : ce sont les impôts qui, avant les coûts d'installation, constituent l'autre facteur sensible de l'attractivité des pays et déterminent donc des choix d'implantation. La fiscalité est devenue une arme géoéconomique et le négliger est criminel pour la bonne santé de notre économie et de l'emploi.

Les investissements étrangers place la France en troisième position derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. En 2015, les implantations étrangères ont progressé de 9 % en Allemagne et de 20 % au Royaume-Uni alors qu'elles ont reculé de 2 % en France, révèle le baromètre du cabinet Ernst & Young. Les Castors communicants qui couinent leur bonheur à propos de l'arrivée des entreprises étrangères en France, se gardent bien de préciser que les investisseurs qui restent ou viennent en France privilégient les activités faiblement consommatrices en force du travail et qui ne soient pas surchargées de coûts sociaux et d'insécurités juridiques[65].

Que peut-on en déduire ? Dans un récent sondage OpinionWay réalisé pour Top Management France, 72 % des cadres dirigeants affirment que la France n'offre pas un contexte attractif pour les entreprises, notamment à cause de son manque d'ouverture à

63 KPMG International est une coopérative de droit suisse, qui coordonne un réseau de cabinets membres indépendants. Tous les cabinets membres sont des entités juridiques distinctes et indépendantes, comme l'est KPMG S.A., le cabinet français membre de KPMG International

64 Etude KPMG sur plus de 17 secteurs, 27 facteurs de coûts, comparaison entre 121 villes de onze pays différents.

65 Voir aussi les Echos du 24 mai 2016

l'international et de l'absence de mesures fiscales incitatives. Pour échapper aux carcans des contraintes sociales et des charges sur les salaires, les entreprises qui le peuvent se délocalisent, créent des filiales à l'étranger vidant en cela le tissu industriel hexagonal et surtout entretenant une migration de nos expertises à l'étranger. Résultat, la France est devenue selon l'INSEE, le premier pays européen pourvoyeur d'emplois… dans ses filiales à l'étranger[66]. Il y a là de quoi aller voir ailleurs.

****

On observe une importante migration entre les pays Européens, comme aux Etats-Unis lors des différentes crises économiques. Mais à la différence des Etats américains où l'on passe de l'Est à l'Ouest en fonction des offres d'emplois et des différences de salaires, les mouvements migratoires en Europe sont le fait de ressortissants de pays aux organisation économique et sociale très différentes. Différence de coûts salariaux, de modes de vie et barrière de la langue, ne font qu'accentuer un fort sentiment de xénophobie renforcé par l'incapacité de certains pays à faire face aux problèmes posés par ces nouveaux arrivants. Et, de ce point de vue, la France n'a rien d'un pays d'accueil.

Quel contraste avec le Royaume-Uni, l'Allemagne qui à son tour fait des yeux doux aux français ainsi qu'aux migrants qualifiés pour qu'ils viennent travailler chez elle, alors que la démographie française met sur le marché du travail des jeunes qui ne trouvent ni travail ni perspectives d'avenir. Une migration, ironie du sort, encouragée par les bonnes perspectives de développement des entreprises françaises installées à l'étranger. Une demande qui contraste avec un marché du travail et un contexte économique plutôt moroses sur le territoire national. Les filiales françaises hors de l'hexagone font travailler 5,3 millions de salariés, faisant de la France le premier pays européen pour l'emploi à l'étranger, devant l'Allemagne (4,9 millions) et le Royaume-Uni (4,4 millions). *On arrive ainsi à cette situation étrange que la somme des emplois des filiales françaises à l'étranger équivaut à 37 % de l'emploi salarié en France.*

Cette migration des entreprises pousse de plus en plus de jeunes diplômés français à tenter leur chance en dehors de l'hexagone. Ce ne sont plus les grandes fortunes qui pratiquent l'exil fiscal, ce sont leurs enfants, nos enfants. Nos éléments les plus dynamiques quittent la France pour s'expatrier dans des pays plus capables de leur offrir des opportunités qu'ils ne trouvent plus sur le sol national. Selon le *Baromètre de l'humeur des jeunes diplômés* réalisé par l'IFOP pour le cabinet Deloitte, en 2014, ils sont 27 % à penser que leur avenir professionnel se situe hors de France, contre 13 % en 2012. 144 000 français travaillent dans un autre pays Européen, c'est le cas pour 227000 allemands et 228000 polonais, il y a de la marge !

On aurait pu s'attendre à voir les Castors réaliser que le monde du travail ne s'arrête pas aux frontières françaises. Qu'il y a au-delà de l'hexagone des emplois pour nos jeunes et moins jeunes et qu'il aurait été judicieux de les aider à se lancer à l'assaut des entreprises au moins européennes. Je crois que nous attendrons encore quelque temps un « Pôle Emploi Européen » qui aide nos talents à occuper les meilleures places dans les PME et PMI internationales. Pourtant les conclusions de l'étude menée à la demande

66 BOCCARA Frédéric et PICARD Tristan, « Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays », *INSEE Première*, n° 1558, juin 2015, INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1558/ip1558.pdf.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

de Mitterrand étaient claires : les chefs d'entreprises attendent de l'aide pour se déployer à l'étranger.

La France ? Une organisation sociale
Et économique qui permet à chacun
D'espérer vivre aux dépens des autres.

Notre économie sociale doit être adaptée à notre époque

« Du travail pour tous plutôt que des allocations ! » Curieux, où ai-je déjà entendu ce slogan ? Sans doute chez les agriculteurs qui, eux aussi, veulent retrouver leur dignité tout comme des millions de travailleurs ? Le Travail reste une valeur cardinale de la société française.

Autrefois, le travail était l'honneur de l'homme. La religion consolait du dur labeur qu'était le travail. La paresse – péché capital - était mère de tous les vices. Désormais l'Etat s'est emparé de ce rôle. Le voici « *pater protecteur* » des « désoccupés » comme on disait autrefois, le sentiment du péché en moins. Bien sûr, hier, le pauvre sans travail était considéré comme responsable de son état, coupable de n'avoir pas de travail, suspecté de paresse ou pire… en rébellion contre le monde du travail ! L'accusation était si forte qu'elle justifiait l'opprobre sur les journaliers et les artisans qui n'avaient ni salaire, ni protection contre la vilénie de leur maître ou de leur client. Travailler pour soi ? Être un travailleur indépendant, n'allait déjà pas de soi !

Le travail, le marché du travail, est sans doute ce qui a été le plus profondément bouleversé par le demi-siècle passé. Il l'a été parce que l'on a modifié les structures, les organisations, toujours poussées par l'obligation de faire des gains de productivité. Un objectif d'autant plus nécessaire que le travail coutait de plus en plus cher à « acheter ». Mais pas seulement. La pression du progrès technique aura été un autre levier puissant de la transformation des modes et de la durée du travail, bouleversant des décennies d'habitude. Mais ce que l'on croyait inchangé, immuable, c'est que le travail resterait la base de notre contrat social, celui qui nourrit le genre humain et le droit de consommer.

En faisant payer le sous-emploi uniquement par les gens qui travaillent, notre modèle économique a enclenché un renchérissement du coût des actifs. Amusez-vous à poursuivre cette logique… moins j'ai de gens actifs, plus au chômage, plus ceux qui travaillent subissent des prélèvements sociaux à distribuer aux « déclassés » … plus le travail coûte cher. Ajoutez une mécanisation et une automatisation galopante et imaginez le résultat ? Bonjour Monsieur le robot en chef. Combien d'années encore allons-nous subir cette crétinerie !? Une orientation difficilement tenable face à une récession historique, en pente douce, dont on parlera longtemps. Nous sommes bien loin du plein emploi !

Depuis quelques années nous assistons à un déclassement d'un nombre croissant de français, ce qui exacerbe les nombreuses inégalités qu'accumule notre pays depuis de

décennies. Au fond, le problème du taux de chômage pourrait se résumer ainsi : l'économie ne « chauffe » plus, on réduit partout les embauches. Que faut-il envisager ? Peut-on trouver un mécanisme économique qui soit en mesure de soutenir les plus fragiles d'entre nous tout en limitant à la fois le montant des dépenses sociales et le coût de fonctionnement de la bureaucratie correspondante[67] ?

La sécurité des revenus ! Voilà le grand chantier, bien plus urgent et bien plus important que celui de l'identité nationale ! Car la sécurité c'est d'abord de pouvoir offrir un avenir à ses enfants et un toit à sa famille. Or, avec un travail mal payé, les français ne peuvent compter que sur la redistribution sociale, ce qui accentue encore le sentiment d'exclusion de la société « normale ». Economiquement parlant, comme les salaires sont structurellement bas, toutes ponctions supplémentaires dues à l'augmentation du coût de la vie sont ressenties comme confiscatoires et que dire lorsqu'il s'agit de toucher à des minimas sociaux calculés sur des bases déjà scandaleusement basses !? Payés deux fois rien, soutenus dans la difficulté par trois fois rien ! Ironie cruelle de notre système français qui clochardise sa population : essayez donc de vivre avec 800 à 1000 euros par mois.

Les conditions de vie des français se détériorent progressivement. La demande d'aides ou d'assistance n'a jamais été aussi forte et la détresse des familles aussi préoccupante. Plus de 7,4 millions de français sont dépendants des minima sociaux. Les prestations sociales représentent 35% du revenu de 10% des ménages les moins favorisés. Dans chaque famille il y a celui qui se bat comme un fou pour préserver son travail, sa dignité et puis celui qui ne lutte plus, qui se laisse enfoncer à la fois dans le désespoir et dans l'assistanat. Les uns comme les autres doivent leur situation à des hommes d'une France protégée qui gouvernent en s'appuyant essentiellement sur l'économie sociale, sur un tonneau des Danaïdes consacré à la redistribution.

****

Allons faire un tour dans un des pays les plus riches du monde, « aux Amériques ». On pourrait croire qu'à l'inverse le coût de la vie y est généralement plus difficile. Surprise, votre homologue américain avec un revenu comparable au vôtre s'en sort mieux que vous. Pourquoi ? Parce que : *les prix des biens et des services ne sont pas pénalisés par une grande variété de taxes et de charges* qui font grimper les prix sur les étiquettes. Les spécialistes des études de marchés savent que les achats de certains biens ou services ne sont possibles qu'à partir d'un revenu donné : c'est ce que l'on appelle des effets de seuils. Dans les études de marchés, cela forme une belle courbe en chapeau désigné sous le nom de *courbe de Gauss*. On achète des parfums, des voyages, on se paie des vacances ou d'autres biens ou services en fonction du seuil de ce pouvoir d'achat, du revenu, vous l'aviez compris.

Si vous vous trouvez dans un pays où les revenus augmentent vous pouvez prévoir qu'avec la croissance du niveau de vie qui passerait simplement de 10 000 à 11 000 dollars (soit 10% de mieux) la demande – d'un bien ou d'un service donné- ne progressera pas de 10% *mais d'un pourcentage égal au nombre de personnes qui passeront d'une tranche à une autre*. Si ce gain touche par exemple 10% d'une population de cent millions d'habitants ce sont bien dix millions de consommateurs potentiels qui auront le sentiment de pouvoir accéder à des biens et des services qui leur

67 http://institutdeslibertes.org/wp-content/uploads/2015/09/Infographie-ultralib%C3%A9rale.001.jpg

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

étaient autrefois inaccessibles. C'est ainsi que l'on évalue les capacités d'achat d'une population dans un pays donné. Capito ! ? *Le fait de diminuer les coûts permet donc d'augmenter de façon spectaculaire la taille des marchés concernés.* C'est comme cela que se constitue une classe moyenne. Le rêve américain de « l'*American way of life* » s'est construit ainsi.

Remontons la chaîne des évènements qui nous ont amené à cette situation aberrante d'être un des pays les plus riches de la planète en laissant sur le bord de la route un nombre croissant de familles. Si, à revenu équivalent - et à l'inverse de l'exemple précédent - les prix des services et des biens augmentent, voilà des milliers, voire des millions de personnes, qui sortent massivement de ces marchés. Que se passe-t-il alors ?

La diminution relative du pouvoir d'achat des classes moyennes fait baisser la demande des biens et des services. Non seulement les familles doivent se priver mais les entreprises perdant des clients et du chiffre d'affaires n'ont d'autres solutions que de réduire leurs effectifs et de maitriser les salaires. Par voie de conséquence, voyant la demande diminuer, nombre d'entreprises ou de commerçants sont tentés d'augmenter leur prix afin de préserver leur marge annuelle. Ce qui, dans une économie concurrentielle, donne un avantage aux importateurs de produits et services meilleur marché avec les conséquences que l'on sait.

Le diagnostic est impitoyable. Nous sommes devenus un pays où le coût de la vie rend le quotidien de plus en plus difficile. Partout la pression fiscale et sociale diminue sauf pour le salarié français qui est devenu le plus fiscalisé de l'Union Européenne sans que pour autant sa qualité de vie soit des meilleures. Mais le plus terrible est le constat de l'Institut Molinari selon lequel *les prélèvements fiscaux et des charges sociales (28 223 €, 1er rang de l'UE) représentent* ***plus*** *que le pouvoir d'achat réel (23 889 €, 11ème rang), situation unique dans l'UE*. Voilà pourquoi alors qu'il est mieux payé que l'Autrichien ou l'Allemand, le salarié moyen français dispose de 29% de pouvoir d'achat en moins que le premier et de 17 % en moins que le second.

En résumé. D'un côté nous avons le consommateur qui modifie sa consommation pour diminuer ses dépenses en utilisant à plein les effets « Low cost ». D'un autre nous avons le travailleur qui attend une augmentation de ses revenus afin de pouvoir accéder à des achats de biens ou de services qui lui sont encore inaccessibles. Au milieu, un groupe de Castors qui joue sur l'amont et l'aval, soit en menant une politique qui tend à augmenter le coût du travail, donc tous les prix de vente des biens et des services, soit à augmenter le pouvoir d'achat en jouant l'augmentation des salaires grâce à une diminution des charges ou… sur la redistribution !

Voilà le choix de vie de la société française : *de mauvais salaires, une politique des revenus inexistante compensée par une hypertrophie de l'Etat redistributeur.* A cause, de cela, les français « d'en bas » subissent un subtil esclavage de l'économie moderne. Ils sont taillables et corvéables à merci pour survivre avec leur famille. Quant à la classe moyenne française, « ni riche ni pauvre », elle reste bien loin des 4000 euros mensuels phantasmés par certains élus de gauche. Une majorité s'expatrie en grande banlieue ou en province où les prix sont moins élevés, la vie moins chère. Une majorité est écartée de la capacité à emprunter pour se loger. En plus d'un sentiment de déclassement, un ressentiment soft, insidieux s'exerce tous les jours envers ceux qui alimentent la désespérance des ainés et la violence des plus jeunes.

La majorité de la classe moyenne panique à l'idée d'un déclassement (divorce, perte d'emploi, maladie) qui l'obligerait à vivre avec un revenu d'environ 1000 euros net par mois comme cela est déjà le cas de 5 à 6 millions de français. Le magazine *Elle* soulignait que 72% des smicards sont des femmes. Même en se privant du superflu, comment vivre et payer un loyer, manger et aider ses enfants à faire de bonnes études avec un revenu aussi faible ? Une journaliste de l'hebdomadaire *Elle* s'est mise en situation en tentant de vivre avec un revenu de 1000 euros par mois. Dès le premier mois, nous dit-elle, le déficit de son budget atteint les 775 euros, soit plus de la moitié de son revenu, entrant en cela dans le découvert bancaire et un surendettement chronique. Alors se mettent en branle les systèmes de la redistribution et des allocations de subsistance. Des administrations déshumanisées par la surcharge de travail, l'impossibilité matérielle de faire face à toutes les misères réelles ou supposées.

Bien que soutenu par la redistribution sociale, depuis 2009, le pouvoir d'achat des familles stagne en moyenne. Une évolution qui s'explique par l'augmentation des prix de l'alimentation, du logement, des véhicules et de la pression fiscale indirecte qui impacte les plus modestes. Enfin la moindre croissance des salaires pèse surtout sur les catégories moyennes et inferieures

La part de l'ensemble des revenus d'activité (salariaux et non salariaux, nets de cotisations sociales) dans le revenu disponible brut des ménages a chuté, passant de plus de 80% au début des années 1950 à 58,6% en 2012. Cette baisse a été compensée en partie grâce à l'augmentation des prestations sociales (indemnités journalières maladie, prestations familiales, pensions de retraite, allocations chômage et minima sociaux) dont la part dans le revenu disponible passait *de 13,5% en 1949 à 33,2% en 2012*, ce *qui traduit l'importance de la montée en charge du système de protection sociale dans les foyers… qu'il faut bien financer*.

Une étude de l'Institut Molinari montre que les charges et impôts français pénalisent le pouvoir d'achat. Pour distribuer au salarié 1 € de pouvoir d'achat net de charges et impôts, l'employeur français doit débourser 2,3 fois plus. Les salariés français sont plus pénalisés que leurs homologues allemands, qui bénéficient pourtant d'un niveau comparable de services publics et sociaux. Pour obtenir 1 € de pouvoir d'achat outre-Rhin, il suffit de distribuer 2,1 €. En France, les cotisations « patronales » y sont équivalentes à 50% du salaire brut, soit le record de l'UE. *L'addition des cotisations « patronales » et « salariales » représente 66% du brut, ce qui représente là aussi le record de l'UE*[68]. Les bulletins de paie y sont particulièrement complexes, ce qui masque le coût réel de la protection sociale.

****

En 1798, le pasteur anglican Robert Malthus va rendre service à la bonne société anglaise lorsqu'il affirme que la charité encourage l'arrivée des pauvres et participe à la ruine de la ville qui les accueille. La distribution de vivres et une assistance trop visible aux démunis amène une augmentation de la population déshéritée. La ville de New York, ayant durant quelques années menée une politique très généreuse envers les indigents, avait vu ces derniers arriver en masse de tous les Etats pour en profiter. Une politique qui l'avait conduite à la faillite. *En d'autres termes trop de générosité tue la générosité et appauvrit le donateur*. Le phénomène reste d'actualité.

68 http://www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/5-milliards-de-cout-de-collecte-des-prelevements-entreprises-trop-cher

Bien évidement cette idée choque mais elle constitue une loi économique qui n'a jamais été démentie. Les effets pervers de la redistribution sont un vieux débat. Mais, un consensus semble se faire sur l'importance de ses effets négatifs sur la croissance. Hors la France a atteint un niveau record en matière de redistribution. Ses dépenses sociales représentaient 32 % du PIB en 2014, plus qu'aucun autre pays de l'OCDE, dont le niveau moyen des dépenses sociales était la même année de 21,6 %. Fait nouveau et préoccupant, le montant des prestations sociales grimpe plus vite que les salaires et notre PIB. Le revenu brut (PNB) disponible a augmenté de 7,06% durant la période 2007/2010. *Le revenu net lui a augmenté de 5,3% et le montant des prestations sociales versées de 12,5% ; soit deux fois plus vite.*

En rythme annuel la progression des dépenses publiques sous Mauroy : 13,5%, puis sous Fabius : 7,4% suivi de Jospin pour 3,5% et enfin Valls à 1%. Rien ne vous interpelle ? La progression est plus rapide chaque fois que celle de notre PIB. On conviendra, même si on a la fibre gauchisante, que ça fait beaucoup. Le problème, c'est que l'on continue à augmenter le montant de la redistribution (de la dette sociale) plus vite que le pays ne s'enrichit.

Comment limiter cette dangereuse dérive d'un Etat « paternaliste » qui ne semble plus pouvoir brider les limites d'une « générosité » indirectement payée par tous ? Ces dépenses augmentent à un rythme annuel de 3,0 % et continuent de progresser à un rythme soutenu en raison des flux importants des départs à la retraite. Ce qui a justifié une nouvelle augmentation des taux de cotisations. Aujourd'hui, pas une ville, pas un département, pas une région française qui ne consacre au moins la moitié de son budget en protection et aides sociales diverses. Cela nous tue ! Bien sûr, ces dépenses sont facteurs de création d'emplois et de richesses indirectes (la bonne santé par exemple), mais il y a longtemps que le bénéfice des consommations sociales se fait au détriment de la création de richesses par les entreprises et pour l'emploi.

La redistribution à la française n'est plus une façon de partager les richesses produites par la France, elle est devenue à la fois un outil d'apaisement social et la cause de l'augmentation de la dette sociale que devront payer les générations futures. Son taux de progression est trois fois plus élevé que la moyenne des pays européens depuis 1991. Les prélèvements excessifs qui pèsent nos entreprises affectent négativement son efficacité économique. Le pilotage de l'économie française se résume à celui de sa fiscalité et des revenus des français par l'économie sociale. *Au lieu de nous payer le vrai prix de notre travail, on nous en prend une partie pour nous la reverser sous forme d'allocations.*

La récente promesse de François Hollande de réduire encore les impôts à hauteur de deux milliards d'euros me parait l'exemple le plus détestable qui soit de faire de la politique. Du pur clientélisme qui d'ailleurs ne lui vaudra pas une voix de reconnaissance. Plus aujourd'hui. Ces Castors communicants sont vraiment en dessous de tout. Ne parlons pas des économistes qui ne semblent pas pressés de monter au créneau pour dire le mal qu'ils pensent d'une telle largesse par les temps actuels. *Ce ne sont pas les impôts qu'il faut diminuer, ce sont les prélèvements sur le travail !* En tous cas le message est clair : lui et ses Castors n'ont rien compris de la problématique économique à laquelle doit faire face notre société.

****

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Notre société est hyper technologique. Les progrès techniques nous obligent à remettre en question nos certitudes mais surtout à être plus attentifs aux évènements en formation susceptibles de modifier, parfois brutalement, nos conditions de vie. Cette pression de l'innovation technologique touche toutes les formes d'activités, tous les métiers et mêmes les produits et services qui nous sont familiers. L'Intelligence artificielle, les applications de l'informatique au suivi des patients, celles de la RV (Réalité Virtuelle) aux jeux, aux « adults games », pour la formation et l'apprentissage et l'éducation sont en train de bouleverser nos façons de nous éduquer tout comme nos façons de travailler.

La « robotisation » de certains métiers se développe, mais elle apportera surtout des transformations dans les façons de travailler ou de penser les services. Plutôt que vers une substitution nous allons vers une symbiose croissante entre les hommes et leurs machines. Voyez la téléprésence, voyez l'utilisation des robots en milieu hostile, voyez les prothèses chirurgicales et j'en passe. Pour ma part je crains plus les effets d'éviction suscités par notre fiscalité imbécile du travail, mais aussi le manque d'anticipation de nos Castors vis-à-vis de la volatilité de la demande du marché du travail au regard de la nécessaire stabilité des revenus des français.

Dans les années à venir les travailleurs font être confrontés à des ruptures technologiques qui auront de profondes répercussions sur leurs métiers. Les ordinateurs vont augmenter leur capacité à déceler, prévoir, de multiples phénomènes de plus ou moins grande ampleur dans le domaine de la criminalité, de l'agriculture, de la santé. Etc. De plus en plus de voitures rouleront de façon autonome ce qui limitera les activités des chauffeurs de taxis et des VTC. De moins en moins de voitures rouleront à l'essence ou autres combustibles non renouvelables. Les industries automobiles devront subir une dure reconversion ou disparaitre. On aura trouvé des solutions pour autoproduire de l'électricité chez soi au détriment des centrales nucléaires actuelles. Nos villes vont devenir vertes et agricoles et moins bruyantes. Nos chaussées produiront l'électricité nécessaire à l'éclairage public. L'électricité d'origine solaire va devenir très bon marché ce qui va stimuler de nouvelles industries et de nouvelles applications et faire disparaitre définitivement les industries fossiles comme le charbon.

Actuellement le bruit médiatique se concentre sur les pertes possibles des emplois – sur la diminution de la demande de travailleurs. Des millions de machines et de robots vont réduire la part du travail humain. Oui, il est vrai nous allons vers la diminution du temps de travail mais cela ne veut pas dire que la richesse vive d'une région diminue si nous savons surfer sur les innovations rémunératrices. Oui, le PIB de la nation peut continuer à s'améliorer.

Par contre si on reste sur le modèle actuel de l'économie sociale on peut craindre de vraies catastrophes. Les hommes et les femmes qui verront se réduire encore leur temps de travail, devront-ils aller faire la manche ? Et si vous êtes capables de regarder au-delà de vos souliers : Ces familles sont celles de vos enfants et de vos petits-enfants ! Partout en Europe et aux Etats-Unis, le salaire médian a diminué, réellement diminué grâce à de multiples artifices. *Disons-le simplement : avec la diminution de la demande, les revenus du travail de millions de français ne suffiront plus pour vivre !* Que faire !?

Avec la réduction structurelle de la demande de travailleurs et de la fuite de certaines activités au-delà de nos frontières ne reste plus qu'à tenter de porter des solutions aux

trois principaux problèmes de notre société et du monde du travail afin de remettre ce dernier au centre de notre contrat social.

1. Maitriser le coût de l'économie sociale. Réduire son coût bureaucratique et revoir les conditions d'accès aux prestations.
2. Assurer le maintien en activité du travailleur grâce à la sécurisation des revenus et du parcours professionnel grâce à la diminution du « coût d'accès » au travail.
3. Réduire les inégalités choquantes entre les statuts des différents travailleurs français et mettre en place les outils et dispositifs de nature à réduire les frottements du marché du travail.

****

Réduire le coût bureaucratique devrait être possible en réduisant le nombre et la complexité des allocations diverses inventées ces dernières décennies. Au fil des années nous avons mis en place des conditions d'accès si complexes à ces aides qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits et les aidants, comme les aidés, ne savent plus précisément le périmètre des multiples options ouvertes aux demandeurs… Demandeurs qui parfois s'avisent d'utiliser cette complexité pour en tirer profit.

La France représente 1% de la population mondiale, 3,7% de la production *mais 15% des transferts sociaux*. Certes, nous ne devons pas oublier que la France a su trouver dans la redistribution la solution à trop d'inégalités et aussi un amortisseur social aux conjonctures économiques dégradée, mais notre économie sociale est hypertrophiée.

La France reste le pays où la part des prestations sociales reste la plus élevée au monde : 48% du revenu en constante augmentation malgré les très mauvais résultats de notre économie. Une politique tendant à accréditer que, s'il n'y avait pas ces foutus spécialistes du « french bashing » tout irait bien au pays des Gaulois[69]. C'est sans doute ce que pensent la plupart des élus faute d'une culture économique moderne et qui combattent les changements que nous imposent les récentes révolutions technologiques plutôt que de s'y adapter.

Connaissez-vous la « première heure roumaine » ? De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une expression utilisée par les personnels d'accueil des migrants. Une règle qui impose l'obligation – oh combien difficile – de déclarer une seule heure de travail pour qu'un migrant, un SDF, puisse se voir ouvrir un compte au RSA et celui du droit à la CMU. Comme vous pouvez l'imaginer, ils ne sont pas idiots nos migrants qui ont vite fait de s'organiser pour obtenir quelques heures de travail leur donnant des droits inimaginables dans leur pays d'origine. J'ai une question : *Pourquoi nos étudiants ne profitent pas du même dispositif ?*

La France de la redistribution propose une gamme de 103 allocations, indemnités et pensions différentes. Les 47 principales prestations font l'objet de 80 modes de calculs différents (RSA, allocations familiales, handicap, logement…) leur montant a été de 95,7 milliards en 2014 contre 53,5 milliards en 2009. Des économies de l'ordre de 10 milliards pourraient être faites en centralisant la gestion qui permet de mieux lutter contre la fraude, en regroupant et en diminuant leur nombre. La Grande Bretagne se contentait de 51 aides qui sont en cours d'unification en un crédit universel à la hauteur d'un

69 http://institutdeslibertes.org/le-deni-francais-sur-son-modele-social-est-pathetique/

revenu moyen d'un foyer pour une économie attendue 18 à 22 milliards en 2016 (ce qui nous serait bien utile pour réduire notre endettement).

Alors on se console. En mettant en avant que notre économie sociale a entrainée dans le sillage une quantité exceptionnelle d'emplois : 2.39 million d'emplois salariés. Une progression spectaculaire (+26% entre 2010 et 2015) comparée aux emplois privés qui n'ont progressé que de 7% sur la période. Drôle de consolation pour faire fonctionner une énorme machinerie qui vit de cette dérive administrative et bureaucratique.

Envisager un guichet, une organisation unifiée pour en finir avec ce bardât indigeste ne sera pas une mince affaire. Il est clair que la complexité des circuits et des conditions d'accès à certaines allocations plaident pour un minimum de toilettage. Il faudra sans doute une décennie pour y arriver, ce qui implique une réflexion sur les transitions et les étapes à franchir et nous renvoie à la question de ce que doivent êtres les allocations du futur pour quels prestataires et quelle sera l'origine des recettes correspondantes. On en profitera pour mettre à plat les « avantages très particuliers » que se sont octroyés des salariés visiblement plus choyés que la moyenne de leurs contemporains.

La Cour des comptes a publié en juillet 2016 un rapport qui n'est pas passé inaperçu sur le coût de collecte des prélèvements (sociaux et fiscaux) pesant sur les entreprises. Il met en évidence pas moins de 233 prélèvements versés par les entreprises représentant un montant de recettes totales en 2014 de 772,8 milliards d'euros. Ces prélèvements sont collectés par des organismes également multiples, ce qui par contrecoup génère des coûts et une bureaucratie spécifique. La Cour des comptes a pu identifier près de 57 prélèvements représentant 18,8 milliards d'euros (soit 2,4% du total des prélèvements frappant les entreprises) gérés par 20 organismes différents, dont 60% ont un rendement inférieur à 100 millions d'euros. D'après la Cour des comptes ce coût s'élèverait à 5,16 milliards d'euros pour les taxes principales**.** **(**No comment !) Pour en savoir plus.

Depuis des années, l'idée de la simplification des prestations sociales au bénéfice de l'allocation unique n'est pas nouvelle sauf que personne ne semble d'accord sur son contenu, sa nature et sa composition exacte. La nécessité de rationaliser un tant soit peu les prestations des minimas sociaux n'échappe à personne notamment aux tenants de l'idée du « revenu minimum d'existence », dont on parle maintenant beaucoup.

Mais agir sur l'efficacité administrative et bureaucratique ne résoudra jamais totalement les problèmes d'une population en détresse sociale et économique.

****

Chaque année, un gouvernement tente de se créer une image sympathique en inventant une prestation de plus afin de venir à l'aide de citoyens oubliés, des « déclassés », mais faute de vision globale on ne fait que créer des trappes à inégalités. De plus en plus de gouvernements réalisent qu'il convient d'agir aussi sur la structure et l'organisation économique des prestations sociales afin de faciliter l'insertion de nos concitoyens dans le monde du travail pour leur éviter le déclassement économique et social.

Une majorité d'observateurs français et étrangers est d'accord pour dire que notre système social a créée plus d'inégalités et d'injustices en pénalisant par égoïsme les

générations futures[70]. Les grandes entreprises remettent en permanence à jour leur modèle économique afin de l'adapter aux évolutions des techniques, des marchés et contraintes économiques nouvelles, mais pas l'Etat français, figé sur son modèle social des années 40 ! Dans quelques années, les responsables politiques aux affaires ne manqueront pas de s'étonner que leurs ainés aient mis autant de temps pour se décider à revoir leur copie. Il est vrai que la rénovation poussive du financement de nos retraites calme ceux des audacieux qui souhaitent faire une longue carrière d'élus.

Un sondage IFOP réalisé en septembre 2010 pour la Fondation pour l'Innovation Politique (Fondapol), révélait le sentiment de montée des inégalités exprimé par les classes moyennes[71]. S'estimant lésées en termes de salaires et de pouvoir d'achat, ces catégories de population jugent qu'elles contribuent plus à la redistribution qu'elles n'en bénéficient et que l'écart qui les séparait jusqu'alors des plus défavorisés se réduit, nourrissant une crainte de déclassement. Ce ressenti reflète-t-il un réel accroissement des inégalités, qu'aurait aggravé la crise économique ?

En France, nous sommes passés de la concentration des richesses à la concentration des avantages. Pas un jour ne passe que l'on n'apprenne que certains français ont réussi par le chantage, la compromission, la malhonnêteté ou la faiblesse du pouvoir, à se voir offrir quelques avantages sur le dos d'autres travailleurs : EDF, Banque de France, Fonctionnaires en Outre-Mer, SNCF, RATP, Elus et j'en passe ! Une société de privilégiés qui a la particularité de bénéficier d'avantages qui ne découlent pas de leurs mérites mais de leur puissance de négociation et de nuisance. Un état de fait qui n'a pu se faire que grâce à la collusion des politiques avec les syndicats avec pour corollaire un affaiblissement de l'éthique sociale. Les « avantagés » n'entendent rien céder, bien au contraire. Ceci explique pourquoi nous détenons la neuvième place, assez peu glorieuse, dans la liste des pays les plus inégalitaires au monde, derrière le Mexique, La Turquie, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Portugal, l'Australie et la Suisse[72].

La redistribution est devenue un élément majeur de la politique des revenus des ménages. Elle engendre de nombreux effets pervers et devient la source d'inégalités nouvelles devant l'impôt de plus en plus insupportables pour bien des français. Les allocations de la redistribution ne sont pas comprises dans les revenus fiscaux des ayant droits qui utilisent de multiples stratégies pour augmenter leurs revenus sans recevoir jamais un salaire officiel.

Le fait de disposer d'un revenu médian supérieur à la moyenne a pour conséquence que certaines familles paient des prestations (cantines, pensionnats, camps de vacances ou sorties scolaires) plus chères en sus de leurs impôts contribuant indirectement – et sans que ce soit chiffré nulle part – au financement des prestations sociales. Les revenus des familles moyennes justifient donc qu'elles paient plus cher des prestations collectives mais aussi qu'elles voient diminuer le montant de leurs allocations pour cause de revenus supérieurs à la moyenne. Ainsi en arrive-t-on à casser l'égalité dans la contribution de chacun à l'économie nationale en inventant plusieurs vitesses en fonction d'un revenu qui ne reflète pas ou plus la situation, la richesse, réelle des familles.

70 « La *France injuste* » de Timothy B. Smith (Autrement. Paris 2006)
71 *Le Monde Economie* du 11 janvier 2011
72 Indice Gini de mesure des inégalités d'ensemble dans la répartition du revenu (0= égalité parfaite et 100 correspond à l'inégalité totale. Source PNUD couvre tous les pays de l'OCDE.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

La politique familiale actuelle reste calée sur les critères des politiques du siècle dernier qui se voulait un encouragement à repeupler une France endeuillée de millions de morts. Aujourd'hui elle brouille les pistes en est de fait *une politique familiale du pauvre* : elle encourage à faire des enfants devenus indirectement une source de sauvegarde indispensable à la survie de la famille. Avec un effet indirect préoccupant, elle devient, comme l'expliquait Malthus, une véritable aubaine, un aspirateur pour les familles des pays voisins qui font des pieds et des mains pour migrer dans les pays les plus généreux.

****

Depuis le milieu des années 90, des voix venues d'horizons différents suggèrent que soit abandonnée la kyrielle des aides et avantages proposés aux familles en détresse pour leur fournir en plus des ressources modestes de leur travail, un revenu minima, un revenu forfaitaire d'existence (RME) désaccouplé du salariat qui prendrait la nom de « Revenu Universel d'Existence», le RUE. Le Revenu Universel d'Existence a fait l'objet de nombreuses études et publications. On a déjà inventé le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) sous l'impulsion de Michel Rocard. L'idée d'un revenu de complément au salaire de base n'est pas vraiment nouvelle, elle a été agitée maintes et maintes fois dans l'histoire mais elle revient en force actuellement car elle permet de résoudre le problème des revenus minimum dans un système économique qui continue à créer de la valeur sans pour autant entrainer des créations d'emplois.

Les tenants du Revenu Universel d'Existence argumentent que la simplification du mode d'attribution du RUE permettrait des économies considérables pour les organisations en charge de la gestion et des contrôles de l'ensemble des aides sociales.

Selon ces derniers le RUE permettrait de fusionner les aides (51 aides en une), comme ont su le faire les britanniques. Le revenu universel laisse le sentiment d'une solution extrême et – enfin – définitive à la pauvreté… mais à quel prix ! Bien sûr, me rétorquera-t-on, ces dizaines de milliards (plutôt centaines non ?) reviendront dans les circuits économiques (vous savez l'économie circulaire !). La situation économique de la France est-elle si florissante qu'elle puisse se permettre une générosité d'une telle ampleur ? Les tenants de la thèse du RUE auraient-ils oublié que la France est déjà surendettée et manque de ressources financières pour relancer l'investissement ?

Je reste très réservé sur cette orientation à laquelle je lui préfère l'Impôt Négatif (chacun peut le voir comme un crédit d'impôt) qui complète pour le travailleur un revenu insuffisant. Un formidable travail a déjà été réalisé par Martin Hirsch et Lionel Stoléru sur ce sujet avec l'amélioration du RMI. Déjà dans les années 90, Daniel Cohen et Jean Paul Fitoussi envisageaient de redessiner le périmètre des prélèvements et des aides à fournir aux jeunes – comme cela vient d'être décidé - et aux plus mal payés : on parlait d'Impôt Négatif. L'idée est de compléter pour tous les citoyens un revenu de l'emploi insuffisant. Une aide tirée de l'enveloppe de la redistribution, elle-même toilettée et soulagée des multiples aides qui limitent la lisibilité même de l'assistance aux familles.

Mise au point : Milton Friedman n'a jamais prôné le Revenu Universel comme tente de le faire croire les tenants de cette solution. Par contre en 1968, Milton Friedman avait inventé la formule de « l'impôt négatif » pour désigner une aide sociale versée par l'Etat de façon dégressive aux personnes dont le revenu personnel est inférieur à un certain seuil. Sa proposition, avant d'être sociale, visait à simplifier l'ensemble complexe des aides sociales. Lionel Stoleru a relancé l'idée en France en 1974. Comme c'était une

bonne idée, simple et économique, tous ceux qui vivent du bordel de l'économie sociale ont bloqué l'affaire.

Il est bien moins coûteux que le « Revenu d'Existence Universel ». Il offre une sécurité minimum aux personnes en venant compléter le salaire des salariés ou les revenus d'activités des indépendants. Il devient une voie salutaire afin de protéger les familles les plus à la peine, les familles monoparentales, les chômeurs vivants d'expédients après que leurs droits (courants sur des délais plus courts) aient expiré. Il serait réservé aux seuls déclarants fiscaux aux revenus ne dépassant pas un certain seuil d'imposition et de fortune patrimoniale. Une première façon d'éviter de servir « une allocation » à chaque français mais plutôt aux gens qui travaillent sans pouvoir dépasser le seuil de pauvreté.

L'Impôt Négatif me semble présenter bien moins de difficultés à faire admettre, plus limité dans son poids budgétaire, plus efficace puisque contrôlé par Bercy sur la base des déclarations fiscales que l'on pourra difficilement ignorer puisqu'elles conditionnent le montant de l'Impôt Négatif payé aux ayant droits. L'Impôt Négatif sur le revenu est un mécanisme de l'économie sociale qui consiste pour l'État à fournir une allocation d'un montant fixe, dès lors que tout individu a un revenu inférieur à un certain niveau[73].

Les mutations en cours de notre société « numérisée », les modifications de la démographie des travailleurs mais aussi des territoires (Je pense au faible taux d'activités des territoires d'Outre-Mer et à la désertification de notre ruralité) plaident en faveur d'un l'Impôt Négatif Forfaitaire. Il se substituerait alors à bien des allocations « sous conditions » toujours susceptibles d'échapper à l'impôt et aux contrôles de la situation réelle des travailleurs (salariés ou indépendants).

Pour les tenants de l'Allocation Universelle, celle-ci est versée sans condition alors que l'Impôt Négatif est considéré comme complexe à mettre en œuvre car il est indexé sur les revenus passés. Avec le nouveau système de prélèvement à la source, cet inconvénient pourrait disparaitre tout comme pourrait diminuer la crainte de la fraude qui existera sans doute toujours. Dans le cas du RUE je n'ose penser à l'effet d'aspiration qu'il engendrera sur les populations exogènes.

Enfin, et toujours en tenant compte du nouveau système de prélèvement des impôts, le complément fixe – comme pour le RUE (Revenu Universel d'Existence) - sera alloué à la personne, au salarié ou au travailleur et non plus au ménage. Je pense que l'IN contribuera à réduire les effets de seuil et encouragera l'activité car, toujours par différence avec le RUE, seul les gens en activité seront inclus dans le dispositif.

On l'aura compris, comme je l'écrivais plus avant, il s'agit de réduire fortement les aides aux entreprises pour les orienter vers le soutien à l'activité des personnes *afin d'encourager une hausse du taux d'activité*[74]. *L'IN sera « une subvention » à l'emploi* car il « abonde » le salaire des travailleurs en activité, les autres citoyens sans emploi, bénéficiant des allocations (Chômage, RSA etc…). On m'oppose volontiers le fait que les

73 L'impôt négatif est considéré dès l'origine comme un complément de revenu pour une personne ou d'une famille qui risquerait, sinon, de passer sous le seuil de pauvreté. En France, Lionel Stoléru en 1974 tenta de lancer l'IN dans le but de remplacer les dispositifs de redistribution existants. Déjà il insistait sur les économies de gestion potentielles. L'idée sera régulièrement reprise (LIBER) avec des variables plus ou moins convaincantes.

74 Je ne considère pas l'INF comme un instrument contre la pauvreté mais plutôt comme un levier d'encouragement à l'insertion économique et sociale par le travail.

employeurs pourraient en profiter pour tirer les salaires vers le bas en considérant que leurs employés touchent l'IN. C'est la raison pour laquelle je pense que les syndicats seront à l'œuvre afin de surveiller et faire sanctionner les écarts anormaux - par ailleurs l'Etat impose déjà des minimaux salariaux (ce qu'il fait avec le Smic).

Je précise que l'IN (Impôt Négatif) devient « INF » ou Impôt Négatif Forfaitaire car je le propose sans dégressivité[75]. « Tu travailles. Ton salaire et tes revenus sont en deçà d'un seuil donné : par exemple un net de 1200 euros /mois. Le salaire est suffisamment bas donc le travailleur sera éligible pour toucher un complément de 500 euros/mois. Différemment, ce sera toujours 500 euros/mois si le salaire est de 800 euros/mois. Au cas où cela vous ferait tourner la tête, cela représente un bonus de 7 000 euros pour ces deux travailleurs. Différents pays dont la France ont mis en place des mécanismes proches de l'IN comme la prime pour l'emploi qui vient en déduction de l'IRPP et peut aboutir, si cette remise est supérieure à l'impôt, à la remise d'un chèque au contribuable.

Les populations agricoles, encore des indépendants, celles qui entretiennent ce monde rural où nous aimons passer nos vacances ou pour y retrouver nos racines, diminuent de façon continue et préoccupante. Une disparition due à la perte de compétitivité de leurs exploitations face aux importations et aux productions industrielles. Le fait de leur fournir, indépendamment du revenu de leur travail – souvent trop faible – un complément de ressources grâce à l'Impôt Négatif ne peut que favoriser leur maintien dans nos territoires ruraux. Cela vaut aussi pour les artisans, les commerçants qui abandonnent les petits villages faute de pouvoir vivre de leurs modestes activités. N'oublions pas les travailleurs pauvres, obligés de s'expatrier loin des centres urbains faute de pouvoir s'y loger décemment. Et ces banlieues aussi qui se vident de leurs commerces, de leurs services, ce qui appauvrit encore le tissu économique donc les occasions de trouver un emploi. Enfin, non seulement l'Impôt Négatif Forfaitaire encourage au travail mais en contribuant à l'augmentation des actifs il est favorable au financement des caisses des prestations sociales.

En garantissant un minimum de revenus, l'Impôt Négatif Forfaitaire renforce les capacités de la famille ou du travailleur face aux crédits, à l'accès au logement. En principe cela devrait encourager les français à accepter des emplois ne leur fournissant pas des salaires suffisamment stables grâce à cette sécurité. Plutôt que de verser des aides ou des allocations *favorisant l'inactivité*, imposer les aides de la redistribution et offrir une compensation de base aux travailleurs en sus du revenu de leur travail. *Nous passerions alors d'une logique de revenu d'assistance à une logique du revenu d'activité.*

Enfin, pour compléter mon hypothèse de travail, je propose que l'ensemble des prestations sociales soit désormais inclus dans le calcul des revenus de l'individu ou de la famille. J'ai toujours trouvé étrangement injuste que les revenus de la redistribution alloués aux familles ne soient pas inclus dans le calcul de la fiscalité. Pour quelle raison ? Parce que j'ai pu constater très – trop ! – fréquemment que les stratégies des familles consistaient alors à se procurer des revenus complémentaires (parfois en nature) sans qu'ils soient soumis à l'impôt. Nombre de travailleurs utilisent tous les ressorts de la redistribution pouvoir prétendre aux allocations les plus généreuses et de l'économie grise pour rester hors du champ de l'impôt. Soyons logique, on comprendrait mal pourquoi les pouvoirs publics ne soumettraient pas à l'impôt sur le revenu les sommes venues de la redistribution. *L'effet de seuil selon les tranches imposables érasera les*

75 INF ou un autre nom, cela m'importe peu, c'est le mécanisme qui me parait intéressant à explorer comme hypothèse de travail comparativement au RUE.

disparités possibles proportionnellement aux revenus. Ce qui devrait sauf erreur de ma part réduire les inégalités devant l'impôt.

Laissons prospérer cette idée et sachons écouter les spécialistes qui proposent des scénarios économiques de nature à modifier notre modèle social en perdition et qui nous ruine. Il convient de se méfier des réflexes « pavloviens » qui nous poussent à condamner cette évolution incontournable des revenus qui ne seraient plus tirés exclusivement « du travail » et uniquement du travail ! Mais quel que soit le dispositif envisagé, il doit répondre à un objectif simple : « Favoriser l'insertion économique et contribuer au maintien dans l'emploi même « à bas coût ». En quoi est-ce révolutionnaire !? *En cela que je réoriente les aides à l'emploi vers l'individu et sa famille plutôt que vers l'entreprise.*

Anthony Atkinson, économiste britannique considéré comme un grand spécialiste des inégalités sociales, défend l'idée d'un infléchissement des prestations sociales. Il conseille aux gouvernants de soumettre le produit des allocations à l'impôt tout en restant très réservé sur l'idée du « revenu d'existence » (ou universel) y préférant une dotation en capital offert à la naissance de tous les enfants. Là du coup, c'est moi qui me méfie… ☺

****

Rien ne justifie que la solidarité des travailleurs s'arrête aux frontières du salariat. Rien ! La sécurité, les autoentrepreneurs, les artisans et les commerçants la recherchent aussi. Les micros entreprises individuelles qui se développent aujourd'hui sont les viviers et un réservoir potentiel d'emplois nouveaux : elles doivent être protégées comme l'est le salariat. Nous ne pourrons pas faire l'économie d'une réflexion spécifique en matière de protection sociale et de soutien au développement d'activités nouvelles, de création de micros entreprises et de ce phénomène nouveau qu'est la migration croissante entre les statuts des travailleurs. Toute analyse sur le post-salariat et les métiers nouveaux ne peut ignorer l'extrême versatilité des situations professionnelles et donc celles des revenus. Il nous faut inventer un véritable statut " salarié-libéral " afin de faciliter la migration entre les deux situations.

Il convient d'enlever les nombreux obstacles qui constituent autant de « pertes de chance » pour tout postulant au travail indépendant[76]. Le premier objectif me semble être de rapprocher les charges et les impôts des différents statuts. Pourquoi ne pas parler d'un forfait unique pour l'ensemble des travailleurs ? Sans doute faut-il simplifier le fonctionnement des multiples caisses concernées, en tous cas il paraît indispensable d'homogénéiser les statuts dépendant de plusieurs régimes, afin d'éviter une double immatriculation et une double cotisation aux caisses maladie et vieillesse selon les régimes et les statuts des post-salariés.

La variété des situations des activités libérales est devenue une cause de profondes inégalités entre les différents statuts. Le principal grief des artisans vis-à-vis des autoentrepreneurs est que ces derniers « paieraient moins de charges sociales que les indépendants déclarés ». Michel Paysant, ex-président de Freelance Europe propose un

76 La Small Business Administration, agence fédérale américaine de soutien aux petites entreprises annonce, pour la seule année 1995, la création de 3,5 millions d'entreprises dont plus des trois quarts ne font travailler que leur propriétaire

forfait de cotisation sociale s'appliquant à tous les professionnels (agriculture, artisanat, commerce et autres indépendants).

Qu'en est-il en réalité pour les autoentrepreneurs libéraux ? Les libéraux et cotisants inscrits à la Cipav, paient sur leur chiffre d'affaires déclarés en 2016, un forfait de 22,9 % des recettes (« microsocial »). D'après les chiffres 2011 fournis par l'Unasa et analysés par la *CyberGazette* les charges sociales personnelles moyennes des professionnels référencés atteignent 14,7 % des recettes nettes (en enlevant les honoraires rétrocédés), auxquelles il faut rajouter 5,2 % de CSG/CRDS (8 % des bénéfices), soit 19,9 % des dites recettes nettes. Il est vrai que ce selon les professions analysées les pourcentages sont différents : 17,1 % pour les consultants en systèmes d'information (plus 5,2 % de CSG/CRDS, toujours), 16,9% pour les interprètes-traducteurs, et 10,1% pour les infographistes ou même 6,5% pour les photographes (qui sont souvent payés en droits d'auteur, donc adhérents à l'Agessa et non à la Cipav). Toutefois, il est vraisemblable que ce pourcentage des recettes nettes se situe entre 23 et 15 % – moyenne 19 %. Donc contrairement aux idées reçues les indépendants déclarés payent moins de charge – en moyenne – que les autoentrepreneurs.

Michel Paysant suggère un forfait identique de 19% pour les autoentrepreneurs et pour les indépendants libéraux (le même calcul pourrait être fait pour les artisans et les commerçants) quel que soit le chiffre d'affaires. Conséquences : ceux qui payent actuellement moins de charges seraient perdants (+4 %), et les autres gagnants (-4 %). Une évaluation sans doute variable d'une année sur l'autre… En revanche, la simplification engendrée est inestimable – et surtout, elle suppose un paiement sur-le-champ, le mois ou le trimestre où les recettes sont encaissées, au lieu de devoir attendre une ou deux années – en attendant le même mécanisme pour les impôts… On vote pour !

Toujours selon Michel Paysant, les services techniques du ministère du Travail (Dares) ou des affaires sociales (Drees) disposent de tous les éléments pour évaluer plus précisément ce forfait afin que les institutions de la protection sociale continuent de percevoir les sommes nécessaires à leur fonctionnement. Sans compter la future simplification de leurs tâches, bienvenue à l'heure où l'Etat doit faire des économies[77]. Plutôt que de jalouser les autoentrepreneurs, les indépendants feraient mieux de s'unir pour réclamer cette solution : un forfait de cotisation sociale s'appliquant à tous les professionnels qui travaillent à leur compte. Vous avez dit « choc de simplification » ?

De son côté, le Ministère de l'Egalité pourrait plancher sur la création d'une agence gouvernementale qui s'inspirerait du modèle des sociétés de portage (les commissions en moins) dont l'inscription deviendrait obligatoire en échange d'un lissage médian des cotisations. L'objet de ce guichet serait de réduire le risque de perte complète des droits et des protections liés au statut du salarié auxquels les Français sont très attachés. Par ailleurs on voit mal pourquoi des travailleurs indépendants devraient perdre le droit à une prestation chômage. Il s'agit aussi de stopper l'ostracisme vis-à-vis de populations qui font toutes parties du monde du travail et de construire une solidarité nouvelle entre deux mondes qui incarnent désormais le post salariat. Cette option pourrait faciliter le glissement entre les deux statuts de salarié et d'indépendants. De plus cette agence pourrait aider les travailleurs indépendants dans la certification de leurs comptes.

****

77 *Source : LaCyberGazette du 24 juin 2013 cybergazette.fr*

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

« *On ne peut résoudre les problèmes*
Avec ceux qui les ont créés »
Albert Einstein

« J'ai fait un rêve »

Bon, j'ai vidé mon sac et si, comme on dit, un problème bien posé est à moitié résolu, il devrait n'y avoir plus grand-chose à dire, à conclure sinon à se mettre au … travail pour réparer les dégâts. Pourtant il y a bien deux ou trois choses qui n'ont pas encore été évoquées : les freins. Toute organisation engendre spontanément des résistances parfois irrationnelles contre lesquelles se heurtent toutes les bonnes volontés, les idées nouvelles. Il se dit volontiers à ce sujet que la société française est bloquée. Je n'en suis pas convaincu. Je penche plutôt pour l'existence en France de quelques particularismes qui font que nous ne pouvons avancer qu'au prix de convulsions sociales et économiques qui nous affaiblissent. Des freins qui nous ferons disparaitre de l'Histoire si nous n'avons pas la lucidité de connaitre nos forces et nos faiblesses. Restons sur le sujet avant de nous quitter.

Nous faisons partie des populations du monde les plus privilégiées. Nous sommes les petits bourgeois d'une humanité qui entend accéder à des standards de confort au moins égal aux nôtres, fut-ce au prix d'une diminution de nos avantages acquis. Ce n'est plus une France des corporations qui défend ses avantages, c'est le peuple de France qui craint qu'on lui enlève son confort. Nous en sommes pourtant loin. Notre pays reste un des principaux exportateurs du monde et la valeur absolue par point de croissance parmi les meilleures du monde[78]. Notre problème est que l'Entreprise France a un « bon chiffres d'affaires » (notre PNB) mais une « marge bouffée par une mauvaise gestion de ses ressources », ce qui limite sa capacité financière pour investir dans des activités nouvelles au bénéfice des générations à venir.

La France subit une modification majeure, un changement de paradigme socioéconomique d'une société qui, de post-industrielle, passe à une société de l'immatériel et des services. Cela ne pouvait se faire sans tensions, sans de possibles incompréhensions entre les tenants de la vie passée et ceux de la vie en devenir. Les conflits entre les anciens et les modernes, entre les rentiers et les barbares, entre les tenants du statut quo et les innovateurs, des corporations entre-elles brouillent la réalité d'un monde du travail qui subit une mutation sans équivalent dans l'histoire.

Ma crainte première est de voir une même erreur se renouveler, celle d'une France industrielle qui hier s'est adaptée trop lentement à l'économie des services et qui aujourd'hui aurait du mal s'adapter à celle de l'économie de l'intelligence et des savoirs, l'économie quaternaire. Il faut comprendre que les nations riches à l'avenir seront celles qui auront des stratégies financières très volontaires assisses sur un socle de compétences et d'expertises. Les batailles des nations savantes ne font que commencer.

78 https://www.senat.fr/eco/ec-02/ec-020.html

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Les stratégies des nations modernes sont des stratégies de portefeuilles d'activités, comme peut le faire la Norvège grâce aux immenses revenus tirés de son pétrole (Les fameux Fonds souverains). Paradoxalement c'est en regardant vers les pays du golfe que nous trouvons les meilleurs exemples des stratégies à venir. Toutes les politiques de ces pays s'appuient sur des actifs de portefeuilles boursiers qui portent et supportent des entreprises installées un peu partout dans le monde dont les dividendes alimenteront leur pays. C'est une stratégie similaire que j'ai observé chez IBM qui est devenu, au fil des décennies, une société riche de son portefeuille de brevets et de participations internationales dans les activités de pointe. Alors, où sont-ils nos fonds souverains, nos portefeuilles de brevets, les pôles d'excellences qui paieront nos retraites dans les années 2020 !?

Si nous n'y prenons garde, la fin des effets frontières, qui contribue à la déspécialisation des territoires au bénéfice de celle des réseaux, va favoriser un redéploiement de l'emploi des ressources humaines et des compétences hors de l'hexagone, ne laissant aux français que les emplois les moins qualifiés. Certes, vous pouvez le prendre comme une réflexion caricaturale, pourtant la fuite de nos jeunes désireux de se faire une place au soleil devrait nous interpeller.

****

Tout aussi préoccupant, le fossé qui semble s'être créé entre les français et l'Entreprise. L'irruption des 35 heures dans le monde du travail aura été un poison dans les relations entre les salariés et leurs employeurs. C'était « sauve qui peut » pour une majorité de responsables d'entreprises confrontés à un changement organisationnel et économique brutal. La dégradation du climat entre les partenaires sociaux attisée par certains syndicats aura rendu encore plus difficiles les ajustements imposés par les 35 heures.

Seule la compréhension de l'intérêt commun des parties en présence peut les sauver d''une situation économique tendue ou dangereuse. Un état d'esprit négatif des salariés peut faire autant de mal à l'entreprise qu'une récession économique. Lorsque la société PSA, au bord du gouffre, arrive à fermer dans la souffrance une usine et obtenir un accord de compétitivité avec ses salariés, mais aussi à convaincre ses actionnaires d'injecter plusieurs centaines de millions d'euros dans l'entreprise, elle a pu redresser sa situation deux ans plus tard au bénéfice du plus grand nombre. Tous les acteurs économiques ont su transiger. Le contraire aurait sans doute conduit à la perte d'un fleuron industriel français et à des milliers de chômeurs supplémentaires.

Il devient trivial de souligner l'éclatement et la fragmentation des modes de vie et de travail. Vouloir trouver une solution unique applicable à une myriade d'organisations humaines et économiques est tout à fait impossible, invraisemblable et pour tout dire… stupide. Vouloir s'immiscer dans le détail du fonctionnement des ressources Humaines des entreprises, qui pour les unes parient sur la semaine de quatre jours, pour les autres sur une flexibilité annuelle sans contrepartie financière là où d'autres feront le forcing pour des RTT plus nombreux ou un compte épargne retraite mieux garni, me parait relever d'un comportement d'un autre âge. Les responsables politiques et syndicaux doivent cesser de caporaliser le marché du travail sous des prétextes pas toujours bien clairs. Quant aux entreprises elles doivent pouvoir s'accorder avec leurs personnels et laisser, en cas de litiges, les organes syndicaux et les prud'hommes faire le travail d'arbitrage et de conciliation.

C'est ce qu'essaient de faire actuellement les entreprises françaises qui négocient, avec les contrats de compétitivité, et malgré la résistance de syndicats complètement obsolètes, le maintien et l'embauche de personnels supplémentaires en contrepartie d'un gel des salaires. La multiplication des accords d'entreprises (plusieurs centaines par mois) est là pour montrer une fois de plus que les partenaires sociaux peuvent contourner les syndicats les plus dangereusement dogmatiques et s'entendre pour assouplir et obtenir ce que la dame des 35 heures a été incapable d'accomplir. *En d'autres termes, ce que n'ont pas réussi les Politiques, les entreprises et les syndicats les plus progressistes sont en train de le réussir en remettant notre économie sociale sur les rails.*

Les accords d'entreprises ont permis à des milliers de salariés de préserver leurs emplois. Si on y est un minimum attentif, il n'est pas difficile de constater que loi El Khomri correspond à une demande des petites entreprises : pouvoir décider avec leurs personnels des accords d'entreprises sans obligatoirement passer sous les fourches caudines des syndicats. C'est au niveau du terrain que se « partage » le travail, même si cela laisse parfois un goût amer aux acteurs et salariés concernés par le gel de leurs salaires. C'est d'ailleurs ce qui fait hurler de rage certains syndicats qui voit avec le dialogue d'entreprise, et la loi El Khomri, lui échapper son monopole de négociateur. Une frustration qui s'exprime en évitant soigneusement de reconnaitre les garde-fous offerts aux représentants syndicaux pour revenir sur ces accords d'entreprises en cas d'abus de pouvoir.

Une posture que certains syndicats français plus révolutionnaires que progressistes ont bien du mal à accepter tellement leur ADN reste imprégné de la lutte des classes de leurs aînés. Les syndicats français ont refusé une formule similaire à celle utilisé en Allemagne : aux secteurs et branches métiers les négociations sur les salaires et aux niveaux des entreprises, celles de l'organisation de la flexibilité de la production et des horaires. *Quoi qu'il serait utile de rappeler ici qu'il y a encore 943 branches en France contre une cinquantaine en Allemagne.* Ciel on a évité le nombre de fromages !

La négation d'une nécessaire fluidité, adaptabilité, agilité du monde du travail contemporain heurte profondément le dogme de la stabilité des avantages parfois difficilement gagnés. On a envie de crier : « Halte au feu ! » Les syndicats doivent cesser de créer de l'insécurité juridique et économique. Lorsque les allemands ce sont avisés de l'intérêt des 35 heures, ils visaient prioritairement le « taux d'emploi » quitte à réduire le coût du travail et les revenus. Au pays du toujours plus, faire du « un peu moins » n'a rien d'évident. Une posture chicaneuse qui se retourne contre les salariés.

****

Si l'actualité met fréquemment l'accent sur les taux d'imposition, je regrette qu'elle n'éclaire pas plus que ça les efforts faits pour réduire structurellement le coût du travail un peu partout. Comme la fiscalité des entreprises, la diminution du coût du travail en Europe est une tendance générale depuis le début des années 2000. Seule la diminution du « prix du travail » grâce à la modification de l'assiette des prélèvements sociaux pourrait nous ramener à une situation plus normale. Le fait de relancer l'embauche par une modification structurelle du financement de l'économie sociale ferait décoller les marges brutes et les moyens des entreprises pour relancer l'emploi et le taux d'activité. *Il ne faut pas oublier qu'un chômeur pèse sur l'économie sociale, un travailleur au contraire participe à son financement.*

Si la zone euro a vu le coût horaire du travail diminuer assez peu : de 100,1 à 99.7 (base 100 points en France) entre 2000 et 2010, d'autres pays ont fait des efforts considérables. En voici quelques exemples[79].

France	2000	2010
France	100	100
Autriche	104.2	101.3
Allemagne	118,7	107.9
Royaume Uni	96.7	72.6
Etats Unis	116.7	85.7
Japon	118.4	78.9
Ensemble des pays*	73.8	67.5

* Pays n'appartenant pas à l'Union Européenne

Les français, doivent comprendre que ce sont les entreprises et la prise de risques des entrepreneurs, des artisans, des commerçants, qui créent l'emploi et personnes d'autres. PERSONNE ! Ce sont les marges brutes qu'elles dégagent de leurs activités qui permettent de payer des salaires qui nous font vivre, des impôts qui financent la fonction publique et l'économie sociale. Tuer ou affaiblir ces entreprises est un vrai suicide collectif, c'est les faire fuir à l'étranger lorsqu'elles le peuvent, c'est les pousser à tout faire pour réduire l'emploi de personnels. Fuyez les démagogues qui nous tuent et intéressez-vous à apprendre l'économie. C'est le meilleur service que vous puissiez vous rendre et rendre à votre pays.

Il y a encore bien des progrès à faire. Sans cette confiance qui reste trop rare, il semble bien difficile de rêver d'une gouvernance d'entreprise positive. Il n'est plus à démontrer que respecter et impliquer les salariés dans le devenir de leurs organisations, de leur temps de travail, peut aboutir à l'augmentation de la productivité sans qu'il soit nécessaire d'en passer par des conflits stériles.

Enfin un gouvernement, même de sensibilité de gauche, ne peut se contenter de gouverner un pays par sa seule politique fiscale et l'économie sociale. C'est dément, c'est dangereux et cela mine notre société. On en constate les effets délétères aujourd'hui. Partout, je dis bien partout, si vous posez la question du handicap français en matière de compétitivité la réponse sera toujours la même : la fiscalité et les charges sociales. Pour tout le reste, je dis bien pour tout le reste y compris notre mode de vie, la France fait partie des pays leaders en matière d'attractivité. Comment voulez-vous reprendre la main si nous ne limitons pas nos dépenses au bénéfice de notre force du travail et des investissements ?

Il existe une raison rarement évoquée de cette aberration. Dans les années d'après-guerre les autorités en place ont préféré aux déclarations de revenus pas toujours sincères, des prélèvements sociaux sur la force de travail. Prélèvements plus faciles à contrôler et à récupérer auprès d'une population active « captive » généralement peu encline à déclarer la totalité de ses revenus. Par ailleurs, durant les dernières décennies les dirigeants français aux affaires ne connaissaient pas grand-chose à l'économie. Ni le président Pompidou, ni le président Mitterrand et bien d'autres prédécesseurs ne laisseront une image de virtuoses en la matière. D'une façon générale, et je ne crois pas leur faire injure, ni les hauts fonctionnaires ni les syndicats de l'époque des grandes

79 Source Bureau of Labor Statistics (2012)

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

révolutions sociales ne maitrisaient les arcanes de l'économie et des finances. Nombre de décisions d'une immense portée sur la structuration de l'économie française, de sa fiscalité, tout comme de ses charges directes et indirectes ont été arbitrée à une époque où les modèles économiques semblaient ne jamais devoir être remis en question. C'est le cas aujourd'hui. Il faut l'admettre, il faut se préparer à l'aborder sans tabou.

L'économie se moque bien des idées de gauche ou de droite. Les élus profitant de leur nouveau pouvoir pour réduire les impôts afin de se faire bien voir des électeurs ont littéralement tué « le produit travail ». Là, les français ont fait forts. Avec la multiplication des charges, le coût du travail chargé ne pouvait qu'augmenter incitant les firmes les plus exposées soit à se mécaniser en réduisant l'appel à la main d'œuvre, soit à se délocaliser dans des régions où le coût du travail chargé était encore abordable. Les sceptiques peuvent parcourir de volumineux rapport du Sénat présenté en Octobre 2007 par le Sénateur Philippe Marini président *« de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur les prélèvements obligatoires et leur évolution* » (Ouf !). Ce rapport montre amplement que la pression fiscale directe a continué à diminuer alors que les charges indirectes (moins visibles politiquement) ont continué à croitre.

Peu importe qui, peu importe quand, une chose est sûre : l'économie française ne pourra se sortir de l'ornière qu'à la triple condition de réduire sévèrement le train de vie de l'Etat, des « toujours plus » et les prélèvements sur les entreprises, de privatiser une partie de la gestion du marché de l'emploi et de la formation (dont l'apprentissage) et de *donner la priorité au taux d'activité de ses ressortissants de préférence à la protection du chômeur.* Une révolution est en marche. Nous vivons dans une société bigarrée, fragmentée et individualiste où il n'est plus possible – au-delà des besoins essentiels – de contenter tout le monde. Il est impossible de satisfaire à des demandes souvent contradictoires. La seule chose qui puisse être faite consiste à donner à chacun le minimum qui soit de nature à lui permettre de s'insérer socialement et économiquement dans notre société. Une éducation, une formation professionnelle et une garantie pécuniaire à minima pour organiser sa vie dans les meilleures conditions.

Est-ce si idiot de nous préparer à ce que l'accès au marché du travail soit de plus en plus difficile pour de multiples raisons ? D'anticiper un phénomène que prévoyait Jeremy Rifkin à propos de la « fin du travail », ce qui ne signifie aucunement la fin de la création des richesses, ni du travail non plus d'ailleurs. Notre organisation sociale et économique, notamment en matière de redistribution, reste un monstre dévoreur d'argent et d'énergie est-il si idiot de le remettre sur les rails ? Protéger les français en détresse pécuniaire par un dispositif simple et transparent, est-ce si difficile ? L'Impôt Négatif Forfaitaire nous offre l'opportunité de satisfaire au diagnostic proposé par les tenants du Revenu d'Existence en évitant ses pièges. Il doit continuer à faire l'objet d'un travail de sensibilisation et de pédagogie d'abord auprès des décideurs économiques, politiques et auprès des syndicats.

Il se heurtera à bien des difficultés, il nécessitera de bien délimiter son attribution (le numéro fiscal et le lieu de résidence limitera le cas de personnes allant vivre à l'étranger grâce à l'argent de la redistribution). En tous cas nous travaillerions sur un scénario qui nous ferait sortir par le haut de notre société de la miséricorde en redonnant à chacun la fierté d'un travail utile à la collectivité.

****

Et puis, il y a mon rêve.
Et gros malin… Que ferais tu si tu étais Ministre du Travail !?

Donc me voilà ministre de rien mais imaginons, imaginons un instant que je sois votre ministre du travail ?
Voulez-vous ?

Voilà ce que seraient mes grandes orientations pour les cinq ans à venir[80]

Les accords d'entreprises plutôt que la remise en cause des 35 heures. D'abord j'arrêterais de parler d'arrêter les 35 heures devenues emblématiques pour le monde du travail et je me concentrerais à encourager, à soutenir et à accompagner les accords d'entreprises.

Arrêt des prélèvements des charges contributives sur les salaires. Il s'agit de commencer la diminution du coût du travail. La réaffectation de la marge de manœuvre obtenue sera négociée entre les salariés et leurs dirigeants.

Le taux d'imposition des entreprises restera inchangé durant deux ou trois ans tout en se préparant à réduire progressivement l'incroyable quantité de taxes, lesquelles coûtent très chers à collecter selon la Cour des comptes elle-même. Il sera alors possible d'entamer une diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Requalification du périmètre du secteur public dans tous ses aspects. Les salariés du privé ne paieront plus leurs contributions au chômage et aux retraites des fonctionnaires. Les fonctionnaires qui ne participent pas à la solidarité du chômage du secteur privé assureront leurs propres charges sociales et le périmètre correspondant fera l'objet de travaux entre les partenaires sociaux. Les pourparlers correspondants seront libres d'accès à la télévision et sur Internet afin de gagner en transparence.

Réduction progressive des personnels bénéficiant du statut de fonctionnaires. Les nouvelles embauches de « fonctionnaires » hors du champ régalien (collectivités territoriales et organisations paraétatiques) ne bénéficieront plus des avantages afférents à la fonction publique et bénéficieront de contrat de travail commun au monde du travail privé. Les régimes spéciaux seront progressivement mis au régime du droit commun.

Réduction progressive du périmètre des entreprises d'Etat. Les entreprises publiques en dehors des entreprises dites « à sensibilités stratégique » (Télécoms, Nucléaire, Transports, Ateliers d'Etat…) trop souvent noyautée par le copinage dans la haute fonction publique seront progressivement privatisée. Le produit des ventes correspondantes sera intégralement affecté aux caisses de retraites et à la dette sociale (CADES).

80 Je reste général, il y aura bien un Castor vénéneux pour vouloir entrer dans des discussions d'experts du style, « oui mais comment veux-tu y arriver ? » … ce n'est pas le sujet ! Le sujet c'est ce que je veux voir venir.

Modification des allocations des ressources budgétaires. Durant trois ans, la TVA passera à 22% – La tranche de 10% passera à 12%. Les deux autres tranches de 5,5% et 2,1% ne bougeront pas. La TVA sociale sera remise à l'ordre du jour. Elle sera accompagnée de la création d'une taxe sur les consommations énergétiques non renouvelables[81].

Soutien et accompagnement des entreprises en matière de Productivité Energétique. Je stopperai progressivement toute subvention aux entreprises, dont l'Impôt sur les sociétés ne bougera pas au moins durant deux à trois ans, le temps d'ajuster les équilibres budgétaires correspondants.

En contrepartie, et à la place des subventions aux entreprises, sera mis en place auprès des entreprises, PMI et PME, un guichet spécialisé dans les transactions carbone. Cette place de marché sera encadrée par des spécialistes qui accompagneront les dirigeants des entreprises dans les évaluations et les négociations des « crédits carbone » gagnés par la diminution de leur consommation. Chaque vente de gains carbone sera reversée – moins une taxe de 12% - à l'entreprise ayant fait l'effort de gagner en productivité énergétique.

Un groupe d'études réunissant des spécialistes étudiera, en collaboration avec les entreprises et les administrations, les pistes de nature à améliorer la productivité énergétique des organisations et des métiers. Les entreprises et des administrations volontaires se verront attribuer des bonus sous forme d'aides aux investissements spécifiques aux réductions des dépenses énergétiques. La dépense correspondante étant assurée par les revenus des taxes sur la vente des droits des transactions carbones.

Priorité absolue à la remontée du taux d'activité des travailleurs. Prenant pour credo que le travail, l'employabilité doit rester la base de notre contrat social afin d'améliorer notre taux d'activité, je ne remettrai pas en cause les montants des indemnités chômage. Par contre le paiement des indemnités chômage sera plus contraignant. Nous reviendrons aux accords du Pare de 2000 /2001, sur la réforme de l'UNEDIC imposant aux pouvoirs publics un engagement formel à la formation des chômeurs et un encadrement plus strict de la recherche d'emploi par ces derniers.

Inciter les gens à entrer dans le monde du travail en aidant les personnes. Les méthodes utilisées et les moyens mobilisés n'arrivent plus à suffire aux besoins de l'économie sociale. Il faut envisager sans trembler une autre approche, pas moins importante mais plus volontaire.

Ouvrir une Agence Européenne de l'Emploi et du Chômage afin de « vendre » les compétences françaises dans l'espace européen. Y associer une mission de réflexion sur le fonctionnement d'une caisse européenne du chômage pour les salariés à cheval sur plusieurs activités dans l'espace de Schengen.

Du coté de notre jeunesse, créer une prime à l'emploi destinée à l'apprenti ou au jeune qui entre en formation et non plus à l'entreprise. Elle sera versée en trois fois et chaque année pour un montant minimum de 4000 euros pour assiduité.

Les jeunes salariés seront les premiers bénéficiaires de l'INF et toucheront 500 euros/mois dès lors qu'ils sont en activité, en stage, en apprentissage, en formation

81 C'est sans doute fait mais ça ne coûte rien d'y penser.

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

professionnelle. Les étudiants poursuivant leurs études seront inclus dans l'aide offerte par l'INF, la seule condition dans ces cas-là est de fournir une déclaration fiscale des revenus.

Pas de directives nouvelles en matière d'âge de départ à la retraite. Nous privilégierons les possibilités de « retraites à la carte ». En respectant le cadre actuel des négociations conclus entre les partenaires sociaux nous mettrons en place plusieurs hypothèses de maintien ou départs en retraite.

Nous proposerons que les mois d'activité à partir de 60 ans soient associés à des points dont la valeur, le nombre seront mis à jour une fois l'an et qui viendront s'ajouter au bonus de ceux qui auront les carrières les plus longues. Le modèle ayant pour but de récompenser les séniors restant en activité.

L'idée générale étant d'introduire un mix entre la retraite par répartition et la retraite par points comme cela existe – et fonctionne très bien – dans les professions libérales.

La faisabilité d'un contrat de travail spécifique aux séniors en fonction de leur âge et de leur état de santé sera évaluée afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Les salariés du secteur privé auront la possibilité de postuler dans les emplois du secteur public sur présentation d'un certificat de capacité pouvant leur être fourni par l'examen des « Acquis professionnels » proposé par les instances agrées.

Harmonisation des taux de prélèvements entre les différents statuts des travailleurs. Une commission sera créée afin d'étudier les modalités de mise en cohérence des prélèvements et des protections des différents statuts des travailleurs indépendants avec l'objectif d'une mise en œuvre progressive au plus tôt.

Une plate-forme gouvernementale dédiée aux indépendants (libéraux, artisans, agriculteurs, autoentrepreneurs etc.) sera à leur disposition pour faciliter le portage salarial des volontaires.

Mise en place d'un groupe d'Etudes et de propositions de scénarios pour la généralisation de l'INF et fusion des différentes assistances aux personnes et aux familles. L'objectif est de réduire le coût de l'économie sociale et de réduire celui du travail pour qu'il devienne accessible au plus grand nombre en modifiant l'assiette des prélèvements sociaux dont l'augmentation doit être stoppée. L'économie sociale doit trouver un nouvel équilibre entre l'impôt et les prélèvements sur le travail.

Il sera demandé par référendum l'accord des français pour la rénovation de notre économie sociale qui sera caractérisée par trois décisions :

- La mise en place progressive d'un Impôt Négatif Forfaitaire pour toutes les personnes actives travaillant en France
- La simplification des modalités d'attribution et la fusion des aides aux familles avec l'objectif de réduire les coûts de l'administration
- L'incorporation des différentes allocations touchées dans le calcul de l'imposition.

La mutation envisagée prendra sans doute entre cinq et sept ans pour être comprise et acceptée par les français. Entre-temps, il sera mis en place une organisation paritaire

pour assurer et contrôler les études d'impacts et les conditions du succès d'une telle mutation. Y participeront des représentants des partenaires sociaux et des citoyens volontaires sélectionnés.

Pour terminer, je souligne que je reste ici dans le périmètre des attributions d'un ministère du travail. Cela ne m'empêchera pas de souhaiter que l'on élargisse la vente des obligations vertes auprès des entreprises et des épargnants afin de lancer de grands travaux de nature à modifier l'empreinte énergétique des français.

Ce matin-là en me réveillant dans un pays qui n'a pas encore accepté de casser les pratiques et les codes d'un autre temps qui bride son énergie et ses talents, prisonniers de la pusillanimité de ses dirigeants, j'ai eu vraiment envie de rester sous la couette. Hé puis je me suis dit… et M… si tu l'écrivais. C'est fait. Jeunesses, à vous de jouer.

Le Candidat à rien

« En buvant l'eau du puit,
Il y a longtemps qu'ils ont oublié qui l'avait creusé. »
Anonyme

Que dire à ces Castors si intelligents qu'ils n'écoutent pas grand monde, sinon les hommes de leur caste ? Acceptez de modifier les perspectives qui vous sont offertes de changer le monde… Le Monde du Travail, bien sûr !

Ecoutons les : « *La dette de la France n'est ni plus ni moins importante que celle de ses voisins. Pas de quoi se mettre la rate au court bouillon. Les alertes sur les évolutions inquiétantes de nos caisses de retraites ne sont que le fait d'alarmistes incompétents. Ce qui a été démontré par le rapport du sénateur René Teulade en Janvier 2000.*[82] *L'Hyperinflation des charges sociales est une vue tendancieuse qui oublie de souligner que ces budgets sont la garantie du fonctionnement de notre système de santé considéré comme un des meilleurs du monde. Pourquoi se plaindre du nombre de fonctionnaires qui sont bien mieux là où ils sont que dans la rubrique chômage. Quant aux inégalités et au déclassement des classes moyennes, il n'est pas un problème spécifiquement français. Partout en Europe on observe le même phénomène et comment pouvez-vous oublier que la France est le pays où la pauvreté est une des plus basses du monde ! Enfin, que voulez-vous démontrer avec votre coût du travail élevé… cela fait des années, des décennies que notre économie sociale fonctionne sans que des économistes et des experts autrement compétents que vous se félicitent qu'elle ne marche pas si mal. Bref, Monsieur qui n'êtes « candidat à rien » vous nous faite perdre notre temps… et le temps, cela est connu, c'est de l'argent !* »

Voilà en substance ce que pourra vous répondre – avec le sourire et le sentiment de s'adresser au demeuré du jour - un Castor pris au hasard dans le tas d'énarques bienveillants qui gèrent notre pays. Et bien sûr, la majorité d'entre vous, cher lecteur, oubliera instantanément ce qui a été écrit et démontré dans ces dizaines de pages. Comme vous avez sans doute oublié qu'en septembre 2000, il y a 16 ans, le taux de chômage en France était de 9,6%, celui du Pays-Bas 2,6%, l'Autriche à 3,2%, la Grande-Bretagne moins de 4%. Oui, depuis 16 ans, des millions de français et d'entreprises financent des millions d'autres français pour qu'ils restent hors du marché du travail. Car Castor et Pollux les jumeaux sont bien les deux faces d'une même médaille dont personne n'a envie de s'alarmer de la voir se démonétiser… personne, sauf vos enfants.

Alors à mon tour. Voici une petite parabole d'une époque où le « contrôle qualité » était le concept managérial à la mode. Cette PME française qui fabriquait des paumelles de portes et fenêtres depuis des décennies eut un jour la désagréable surprise de voir revenir une importante livraison envoyée à l'étranger. Raison ? Trop de déchets et de pièces défectueuses et non conformes. Branlebas de combat. Le patron alerté fait immédiatement amende honorable et demande l'installation de deux ou trois employés en bout de chaîne pour assurer un contrôle de conformité des productions. Une

82 Ces bouffonneries sont trop vite oubliées par les français qui se font régulièrement rouler dans la farine. Teulade faisait en quelque sorte le même raisonnement que mon castor lumineux, cité en tout début de mon propos : il suffit d'imaginer que le plein emploi revienne pour que tous nos problèmes soient résolus !

solution, il le réalise assez vite, qui ralentit la chaîne et surtout lui coûte bien plus cher… ce qui a des conséquences sur ses prix de revient. Un conseiller de la Chambre de Commerce lui propose d'installer une machine qui assurerait, grâce à un laser, le contrôle automatique des fabrications défectueuses. Notre homme – perplexe devant l'investissement - dine avec un ami qui lui conseille lui, de mettre en bout de chaîne une machine qui contrôle ET rectifie automatiquement la paumelle défectueuse. Là-dessus, il reçoit l'ingénieur qui doit lui mettre en place la machine à « contrôler/rectifier » ses pièces défectueuses. L'homme se gratte la tête un moment avant d'interpeller le chef d'entreprise… « *Mais pourquoi ne mettez-vous pas en place une nouvelle machine qui produirait des pièces sans défaut et de façon bien plus économique ?* » Voilà qui justifie cette réflexion de Paulo Coelho « *C'est une chose de penser que l'on est sur le bon chemin, une autre de croire que ce chemin est le seul* »

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE

Postface

Vous n'avez pas trouvé beaucoup de sources et parfois avez-vous relevé des contradictions dans les chiffres avancés. Bravo. C'est fait exprès ou plutôt cela ne pouvait pas être différent. Travaillez un peu le sujet en toute indépendance. Cela vous donnera l'occasion de constater comme moi que le sujet est truffé de pièges, d'idées fausses, de chiffres invraisemblables et de manipulations éhontées.

Je recommande aux plus sceptiques de piocher leurs arguments dans un ouvrage délicieux : « La forme scientifique du mensonge » écrit par Jean Louis Boursin. Il est une belle démonstration des tentatives des uns ou des autres de nous promener, nous tromper, nous faire hésiter dans nos diagnostics. Partons alors sur le prérequis que les données de ce texte de mauvaise humeur, mais pas forcément de mauvaise foi, ne sont pas toujours très fiables mais, comme me disaient mes ainés, *« les tendances, elles, ne mentent pas ! »*.

Denis Ettighoffer
Janvier 2017

DOSSIER SOUS COPYLEFT
MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUT BOOSTZONE